DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 12736 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 9 JANVIER 1986

« Baby Doc » menacé

La mort d'un manifestant, lundi 6 janvier, dans la ville de Gonaïves, au nord-ouest de *Port-au-Prince*, intervient alors que pratiquement tout Haïti est touché par un mouvement de grève scolaire. Dans ce petit pays de six millions d'habitants, dirigé depuis 1971 par le président « à vie » Jean-Claude Duvalier, la répression a toujours fait partie du système de gouvernement. Les quelques tentatives de « libéralisation » du pouvoir (comme la plus récente au printemps annonçant la création d'un poste de premier ministre et l'autorisation des partis politiques) ont toujours été suivies d'un durcissement. A la fin de novembre déjà, quatre personnes, dont trois lycéens, avaient été tuées dans cette même ville de Gonaïves par les forces de l'ordre.

La répression a été maintes fois condamnée par les « alliés » d'un des pays les plus pauvres de la planète. En 1963, lors d'une vive tension entre Haïti et son voisin de l'île, la République dominicaine, Kennedy avait exercé une forte pression sur le régime de « Papa Doc », le père de l'actuel président, escomptant un soulèvement de la population, mais ce soulèvement ne s'était pas produit. Aujourd'hui, les manifestations se multiplient. Elles s'ajoutent à la volonté de plus en plus affichée de l'Eglise, la seule force d'opposition organisée, de mettre fin à une situation dramatique. L'arrêt des émissions d'information de sa station de radio, Radio-Soleil, n'a pas entamé sa volonté.

Le président « à vie » affronte l'une des crises les plus graves depuis son accession au pouvoir. Les nombreux remaniements ministériels (trois en quatre mois) en sont l'illustration, comme la valse des responsables de police. La situation économique, déplorable depuis longtemps, se dégrade encore. Dernièrement, la pénurie de carburant dans l'île a bloqué la circulation des transports en commun, les fameux « tap-tap », accentuant encore le mécontentement d'une population réduite à l'état de misère. L'émigration « sauvage » vers les Etats-Unis se poursuit malgré le programme de prévention mis en place en 1981 par le président Reagan. Deux bateaux ont encore été arraisonnés mardi avec deux cents candidats au départ. Au total, depuis *1981*, ce sont cent cinquante-neuf navires qui ont été interceptés par les garde-côtes américains.

L'opposition haïtienne, affaiblie par les divisions et par l'émigration massive de la plupart des cadres, a du mal à canaliser le mouvement. Celui-ci risque encore de rebondir si l'appel à la « grève généralisée » lancé par l'Union des forces patriotiques et démocratiques est entendu. Rarement « Baby Doc » aura été si menacé. Mais il est encore trop tôt pour dire si cette nouvelle crise se terminera par la mise à l'écart définitive de la dynastie Duvalier ou par une simple révolution de palais, conduite au bénéfice de la mère et de la sœur du président « à vie ».

« Quel système « acceptable » pourrait s'établir dans un pays qui compte 80 % d'analphabètes et dont l'histoire politique se réduit à une succession de luttes primitives entre factions inspirées par l'intérêt le plus égoïste ? », lisait-on dans ces colonnes le 2 mai 1963. Près d'un quart de siècle plus tard, la question reste d'actualité.

LE BOYCOTTAGE DE TRIPOLI PAR WASHINGTON

Les grandes compagnies américaines cessent leurs activités en Libye

Dans sa conférence de presse, le mardi 7 janvier, le président Reagan a annoncé la rupture totale des relations économiques et commerciales entre les Etats-Unis et la Libye.

Trois des quatre compagnies pétrolières américaines opérant en Libye ont suivi les consignes présidentielles et indiqué aussitôt qu'elles cesseraient de travailler dans ce pays.

Cependant, aucun Etat occidental ne semblait, mercredi, disposé à suivre le président Reagan dans le strict boycottage de la Libye.

Correspondance

Washington. – Sans se faire trop d'illusions, le président Reagan espère que ses alliés européens se joindront aux Etats-Unis pour « *isoler* » la Libye du colonel Kadhafi. Il leur a, en tout cas, lancé un pressant appel dans ce sens lors de la conférence de presse *télévisée* qu'il a donnée, mardi 7 janvier, à Washington.

« *Les nations civilisées ne peuvent continuer, au nom d'avantages matériels et d'intérêts égoïstes, à tolérer le meurtre d'innocents* », a déclaré M. Reagan en annonçant la rupture totale des relations économiques et commerciales américano-libyennes. Qualifiant le colonel Kadhafi de « *paria* », le chef de la Maison Blanche a rappelé les récents propos de M. Craxi, chef du gouvernement italien, invitant à désigner « *les Etats qui garantissent aux terroristes une protection et la possibilité de s'armer* ». « *La Libye de Kadhafi est un de ces Etats* », a ajouté M. Reagan, qui a précisé que des consultations allaient avoir lieu avec les pays européens pour envisager les mesures susceptibles d'être prises en commun.

Le président américain ne s'est toutefois pas montré particulièrement optimiste quant à une telle coopération. « *Je ne sais pas si nous allons leur demander carrément des mesures punitives* », a-t-il dit, en réponse à des questions, remarquant au passage que « *certains ont des problèmes économiques qui rendent impossible une action concertée* ». De toute évidence, M. Reagan compte essentiellement sur la pression morale pour rallier ses alliés. *Quelle qu'elle soit*, l'attitude de ces derniers, de toute façon, ne détournera pas Washington de ses objectifs. La réponse des Etats-Unis au terrorisme ne peut plus être ambiguë, estime désormais le président, pour lequel, visiblement, un refus des Européens de participer au boycottage de la Libye n'aurait *plus de justification*.

Au demeurant, si les sanctions annoncées mardi ne mettaient pas fin au soutien de M. Kadhafi au terrorisme, d'« *autres mesures* » seront prises, a déclaré M. Reagan. Invoquant des raisons de sécurité, le président s'est gardé de préciser quelle en serait la nature, mais ses propos ont été interprétés comme signifiant qu'une action militaire ultérieure des Etats-Unis n'était pas exclue. On souligne à ce propos que le départ des quelque mille cinq cents ressortissants américains résidant encore en Libye faciliterait une belle opération.

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 2.)

M. Fabius repart en guerre...

M. Laurent Fabius devait être, ce mercredi 8 janvier, l'invité de l'émission « L'heure de vérité » sur Antenne 2. Après un second semestre *1985* difficile, le premier ministre repart en guerre...

Le pouvoir tente de prendre une longueur d'avance sur l'opposition dans la campagne pour les *élections de mars. Les efforts* déployés par M. François Mitterrand sont, à présent, secondés par ceux de M. Laurent Fabius, qui, dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde*, puis à « L'heure de vérité », s'emploie à « *jouer son rôle* », comme il le dit lui-même, dans le dispositif de la majorité.

Aux résultats économiques positifs enregistrés par le gouvernement – mais pas par l'opinion, qui, selon la SOFRES, continue, à 58 %, de juger « *inefficace* » l'action contre l'*inflation* ! – s'ajoutent quelques signes politiques encourageants. Le dernier en date provient d'un sondage de l'institut BVA pour *Paris-Match*, qui indique une remontée du PS (de 21,5 % à 26,5 %) dans les intentions de vote, cela, il est vrai, au détriment des « petites listes » et sans que l'écart entre la gauche et la droite en soit sensiblement modifié.

M. Fabius, dont l'autorité comme premier ministre et la popularité ont été mises à mal au cours du second semestre de 1985, peut espérer profiter, face à une droite toujours divisée sur la question de la cohabitation et embarrassée, ces jours-ci, par le sans-gêne de M. Robert Hersant, d'un certain renouveau d'intérêt pour la gauche.

« *Devant un sondage (...), il faut rester calme, garder son humour et attendre les suivants* », déclarait M. Laurent Fabius (entretien publié dans *le Monde* du 7 janvier). La succession des enquêtes d'opinion, depuis trois mois surtout, a mis l'humour du premier ministre à rude épreuve.

Si l'on se fie au « baromètre » mensuel de la SOFRES, publié par *le Figaro-Magazine*, M. Fabius bénéficiait, lors de son arrivée à l'hôtel Matignon, d'une opinion très favorable, 53 % des Français lui faisant « *tout à fait* » ou « *plutôt* » confiance « *pour résoudre les problèmes qui se posent en France actuellement* », tandis que 27 % d'entre eux exprimaient un sentiment contraire et que 20 % se déclaraient sans opinion. Aujourd'hui (sondage fait dans la dernière décade de décembre et publié le 4 janvier), 38 % des Français, selon cet institut, font confiance au premier ministre, 55 % ne lui font pas confiance et 7 % n'ont pas d'opinion.

La cote de confiance de M. Fabius était devenue négative après son débat télévisé du 27 octobre dernier avec M. Jacques Chirac, les opinions favorables passant, alors, de 49 % à 45 %, les opinions défavorables de 41 % à 46 % (dans le même temps, la cote d'avenir du président du RPR passait, elle, de 35 % à 42 %). Elle est restée négative depuis lors, l'écart s'aggravant en décembre (41 % d'opinions favorables, 50 % de défavorables) jusqu'à atteindre dix-sept points aujourd'hui.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 6.)

La commission Caillavet statue sur l'affaire Hersant

La Commission pour la transparence et le pluralisme de la presse statuera, jeudi 9 janvier, sur le rachat du Progrès *de Lyon par M. Robert Hersant. D'autre part, le parquet de Paris a demandé l'ouverture d'une information pour infraction à la loi de 1984 et la désignation d'un administrateur judiciaire.*

PAGE 9

M. Silvio Berlusconi vice-président directeur général de la cinquième chaîne

Malgré les déclarations de M. Mitterrand, le magnat de la télévision italienne assurera la gestion de la « 5 ».

PAGE 24

Brasilia : tempête sur un lac...

En décidant de « déprivatiser » les bords indûment squattérisés d'un vaste plan d'eau, le nouveau gouverneur a déclenché une révolte des nantis de la capitale brésilienne.

PAGE 4

Deux points de vue sur la cohabitation

Démocratie « hard » ou « soft », par Olivier Duhamel. La fin d'une époque, par Hugues Portelli.

PAGE 6

Alliance contre IBM

Les producteurs en informatique veulent imposer des normes communes contre celles du numéro un mondial.

PAGE 22

Universités américaines : l'ombre du sénateur McCarthy

Un mouvement s'est créé pour chasser les professeurs « marxistes ». Mais même les conservateurs protestent.

PAGE 10

Le Monde

ÉDUCATION

Quand les filles apprennent l'électronique

PAGE 10

UN MUSÉE POUR LES ARTS DE LA MODE

De Marie-Antoinette à l'Orient-Express

Le 28 janvier, Paris aura son Musée des arts de la mode au pavillon de Marsan, inauguré par le président de la République. L'importance de la création dans les domaines de l'apparence est enfin reconnue. C'est le ministre de la culture, Jack Lang, qui l'a annoncé, le 7 janvier, au cours d'une conférence de presse, chez lui, rue de Valois. Il s'est dit « *très heureux, vraiment* » de voir l'aboutissement d'un projet auquel il tient depuis longtemps. *Cette fois, on* ne peut que le féliciter, il a eu raison de s'obstiner. La mode ne s'enferme plus dans les boutiques à rêves, elle fait partie de la beauté quotidienne, ses créateurs participent aux mouvements des arts et de la vie.

Deux musées, Galliera et Carnavalet, ce n'était pas assez pour Paris, qui a *été* et se veut, au présent, capitale de la couture. Au présent, couturiers, journalistes, acheteurs, affluent aux défilés de la haute couture et du prêt-à-porter (lesquels vont revenir dans la cour Carrée du Louvre dès le printemps prochain). Quatre fois une semaine par an, et on range les chapiteaux, on plie bagage... Non, ce n'était pas assez.

La mode, art en perpétuelle métamorphose, est le signe extérieur d'une manière d'être, d'un plaisir de vivre, l'instant fugace où l'utopie se fait réalité. L'histoire de la mode raconte notre civilisation à travers la grâce fragile de tissus précieux, anciens, préservés par miracle – le miracle des passions collectionneuses – à travers les harmonies de l'extravagance, les folies de l'élégance.

L'exposition inaugurale s'appelle « Moments de mode ». On y verra les fantasmes bucoliques de Marie-Antoinette se dessiner en fleurs fraîches sur des satins pâles, les dentelles arrogantes des élégants de 1789, les sveltes néo-romaines dont la jambe *ronde se montre sous* le voile translucide des tuniques Directoire, les frissonnantes mousselines des crinolines, les lourdes traînes surchargées des robes à tournures. On verra comment les femmes se font belles quand elles confient leur image au daguerréotype. On verra comment les naïades nacrées des Années folles se chargent de mystère dans l'ombre cuivrée de *l'Orient-Express*...

L'exposition reconstruit les décors de la mode du dix-huitième siècle jusqu'en 1940. Il fallait bien choisir une date limite. « *La couture sous l'Occupation*, a fait remarquer Mme Edmonde Charles-Roux, commissaire général de l'exposition, *mériterait à elle seule une exposition* » *(...), de même l'extraordinaire bouleversement des méthodes et des conditions, et de l'esprit qui a marqué l'après-guerre.* »

La mode est inépuisable, elle est indispensable à la connaissance. Le musée est ouvert à tous, et il est particulièrement recommandé aux professionnels. Les professionnels auront bientôt leur école, une sorte de conservatoire de niveau supérieur, l'Institut français de la mode, qui sera inauguré le 22 janvier. Voici les génies de la fringue devenus des artistes à part entière. Les expositions à venir, au Musée des arts de la mode, seront consacrées d'abord à Yves Saint Laurent, à Christian Dior ensuite.

C. G.

(Voir les pages 13 à 15 dans le supplément des arts et spectacles.)

étranger

LES SANCTIONS ÉCONOMIQUES DE WASHINGTON CONTRE TRIPOLI

Aucun pays occidental ne s'était encore déclaré ce mercredi 8 janvier en fin de matinée prêt à suivre les Etats-Unis dans les mesures de boycottage économique contre la Libye qu'a annoncées, mardi, le président Reagan. A Bruxelles, les milieux communautaires soulignent que la CEE ne parait nullement disposée à adopter des sanctions économiques à l'encontre de Tripoli. Plusieurs Etats membres, dont la RFA, la Grande-Bretagne et l'Italie, ont déjà fait part de leur hostilité à de telles mesures. Le gouvernement grec, opposé, lui aussi, à toute sanction contre la Libye, a demandé mardi 7 janvier une réunion des Douze dans le cadre de la coopération politique afin de *« procéder à une consultation urgente »* sur cette affaire.

L'éventuelle convocation d'une telle réunion incombe aux Pays-Bas, qui assurent actuellement la présidence des Communautés. La Haye avait déjà, sur le plan national, informé les Etats-Unis de son opposition à des sanctions contre la Libye, *« l'expérience démontrait que de telles mesures ont peu d'effet »*.

Contrairement aux autres pays du bassin méditerranéen, la Libye n'a pas d'accord de coopération économique ou commerciale avec la CEE.

La Communauté avait imposé, en septembre dernier, des sanctions économiques limitées à l'encontre de l'Afrique du Sud.

● A PARIS, le ministre des relations extérieures, M. Roland Dumas, avait déclaré mardi, avant la conférence de presse du président Reagan, que la France *« attendait de connaître dans le détail ce que seraient les propositions »* américaines. Au cours d'une conférence de presse donnée conjointement avec son homologue ouest-allemand, M. Genscher, en visite à Paris, M. Dumas avait ajouté : *« Dans la mesure où un pays ou un Etat serait convaincu de participation à des actes terroristes, la France souhaiterait que fussent appliquées les règles du droit international et elle ne se déroberait pas. »* Mercredi matin, on apprenait d'autre part que l'ambassade américaine à Paris avait demandé un rendez-vous au Quai d'Orsay pour l'ambassadeur ou le ministre conseiller, afin d'exposer en détail les idées de M. Reagan.

M. Genscher a indiqué, de son côté, que le gouvernement de Bonn avait toujours été *« très réservé à l'égard de sanctions économiques, quelles qu'elles soient »*.

● EN AUTRICHE, le ministre des affaires étrangères, M. Leopold Gratz, a estimé qu'il n'y avait pas de preuves suffisantes pour mettre en cause la Libye dans les attentats de Vienne et de Rome : *« Il faut d'abord être sûr de l'identité de l'Etat qui donne abri ou soutien aux terroristes (...), si l'Autriche parvient à une certitude, elle réagira de façon autonome. »*

● A MOSCOU, l'agence Tass a assuré mardi que *« les Etats-Unis poursuivent leur campagne de chantage et de menaces à l'encontre de la Libye souveraine »* et que le gouvernement américain n'a à ce jour *« fourni aucune preuve »* de la responsabilité du régime de Tripoli dans les attentats de Rome et de Vienne. A Varsovie, où un porte-parole du gouvernement a fait part de la *« solidarité »* de la Pologne avec la Libye, cependant que l'agence officielle est-allemande ADN évoquait le *« soutien »* de la RDA au régime de Tripoli en butte *« aux menaces impérialistes »*.

● A TRIPOLI, le colonel Kadhafi s'est déclaré satisfait du mouvement de solidarité dont son pays vient de faire l'objet de la part du monde arabe et musulman et notamment la conférence islamique réunie à Fès (voir l'article de notre envoyée spéciale). En raison de cet appui, selon l'agence libyenne Jana, il a demandé aux médias libyens de mettre fin aux campagnes de propagande qu'ils mènent à l'encontre de certains pays arabes comme l'Egypte et l'Irak.

Le chef de l'OLP, M. Arafat, bien que tenu par le colonel Kadhafi pour un ennemi juré, a lui aussi indiqué qu'il serait solidaire de la Libye en cas d'attaque contre ce pays.

● A JÉRUSALEM, le premier ministre, M. Pérès, a qualifié le colonel Kadhafi de *« clown, d'assassin et de menteur »* et appelé *« le monde libre à imposer des sanctions économiques à la Libye »*. – *(AFP, AP, Reuter)*.

LA DÉCLARATION DU PRÉSIDENT REAGAN

« La Libye s'est engagée dans une agression armée contre les Etats-Unis en soutenant les terroristes »

Washington *(Reuter)*. – Voici les principaux extraits de la déclaration préliminaire faite par le président Reagan, mardi 7 janvier, lors de sa conférence de presse :

« Il est flagrant que la responsabilité des derniers attentats repose sur le terroriste connu sous le nom d'Abou Nidal et sur son organisation. Nous n'épargnerons aucun effort pour déférer Abou Nidal et d'autres terroristes devant la justice. Mais ces assassins ne pourraient pas commettre leurs crimes sans le sanctuaire et le soutien fournis par des régimes comme celui du colonel Kadhafi en Libye.

» L'implication de Kadhafi dans le terrorisme, qui date de longtemps, est attestée par de nombreux documents, et il existe des preuves irréfutables de son rôle dans les derniers attentats. Les meurtres de Rome et de Vienne ne sont que les derniers dans une série d'actions terroristes brutales commises avec le soutien de Kadhafi. Kadhafi et d'autres dirigeants libyens ont publiquement admis que leur gouvernement s'est fait le complice du tristement célèbre groupe terroriste d'Abou Nidal.

Des mesures plus dures

» Kadhafi les a qualifiés d'actions héroïques. Moi, je les qualifie de crimes scandaleux commis par un régime de hors-la-loi. En fournissant un soutien matériel à des groupes terroristes qui attaquent des citoyens américains, la Libye, selon les principes reconnus du droit international, s'est engagée dans une agression armée contre les Etats-Unis tout comme si elle avait utilisé ses propres forces armées (...). *Les terroristes et ceux qui les abritent doivent être privés de toute sympathie, sanctuaire et soutien.*

» Des mesures plus dures, plus extensives, sont nécessaires de la part de la communauté internationale. C'est pourquoi j'ai signé aujourd'hui un ordre stipulant que la politique et les actes du gouvernement de la Libye constituent une menace pour la sécurité nationale et la politique étrangère des Etats-Unis. Le Congrès a été informé de cette décision.

» En vertu des pouvoirs qui me sont donnés par la Constitution et les lois des Etats-Unis, j'ai pris des mesures pour mettre un terme pratiquement à toutes les activités économiques entre les Etats-Unis, ou les ressortissants américains, et la Libye. Ces mesures, dont certaines entrent immédiatement en vigueur, et d'autres au plus tard le 1er février, imposent une interdiction totale du commerce d'importation ou d'exportation avec la Libye, sauf pour des causes humanitaires. Elles interdisent les contacts commerciaux et autres transactions avec la Libye, y compris les voyages liés à des activités autres que celles nécessaires au travail journalistique ou à l'exécution du présent ordre.

» J'invite tous les Américains se trouvant en Libye à quitter ce pays immédiatement. Ceux qui enfreignent ces ordres sont avisés qu'ils feront l'objet des sanctions appropriées à leur retour aux Etats-Unis. Que le gouvernement libyen sache qu'il sera tenu pour responsable de la sécurité des Américains se trouvant encore sur son sol, et qu'il lui faudrait rendre compte de toute tentative de leur nuire ou d'entraver leur liberté de mouvement.

Isoler le « paria »

» Ce n'est pas avec le peuple de Libye que nous avons un différend, mais avec le colonel Kadhafi et son régime. Nous avons pris ces mesures après mûre réflexion, et en pleine conscience des conséquences économiques qu'elles auront pour les Etats-Unis. Les pays civilisés ne peuvent continuer à tolérer le meurtre d'innocents au nom d'un gain matériel et d'un intérêt égoïste.

» Kadhafi mérite d'être traité comme un paria par la communauté mondiale. Nous invitons nos amis en Europe occidentale et ailleurs à se joindre à nous en vue de l'isoler. Les Américains ne comprendraient pas que d'autres pays s'installent en Libye suite à notre départ pour en tirer un avantage commercial. Nous consulterons nos principaux alliés en vue de réaliser notre objectif de coopération plus étroite.

» Nous invitons les autres nations à se joindre à nous en privant la Libye des privilèges économiques et diplomatiques normaux offerts par le monde civilisé.

» Si ces mesures ne mettent pas fin au terrorisme de Kadhafi. Je vous promets que des mesures supplémentaires seront prises... »

La conférence islamique de Fès proclame sa « solidarité avec le peuple arabe libyen »

De notre envoyée spéciale

Fès. – Après la Ligue arabe, l'Organisation de la conférence islamique, qui tient sa seizième session ministérielle à Fès, a publié, mardi 7 janvier, un communiqué de *« solidarité avec le peuple arabe libyen »* et de *« soutien actif à la défense de la souveraineté et de l'intégrité de son territoire et de ses eaux territoriales »*. *« La conférence,* poursuit ce communiqué, *attire l'attention de la communauté internationale sur les constantes provocations et l'escalade de l'agression auxquelles se livrent l'impérialisme international et l'entité sioniste contre la Jamahiriya (Libye), ainsi que sur les graves conséquences qui en découlent pour la sécurité et la paix mondiales »*. La conférence considère que la menace *« s'étend à l'ensemble des Etats islamiques »*.

L'adoption d'un communiqué de soutien à la Libye ne faisait aucun doute, malgré l'intervention du délégué tchadien mentionnant l'agression dont son pays fut victime de la part de Tripoli, plusieurs délégués ont insisté pour élargir le texte à l'ensemble des Etats islamiques. Prenant la parole mardi matin, M. Tarek Aziz, vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères d'Irak, après avoir souligné qu'*« une tentative d'agression israélienne sur le Yémen avait été récemment déjouée »*, a insisté pour dire que la Jordanie, le Yémen, le Soudan, l'Irak et l'OLP étaient aussi soumis à des menaces de l'Etat hébreu. Il convient donc, a déclaré M. Tarek Aziz, *« de ne pas se borner à condamner les menaces visant la seule Libye »*. Sur ce point, le ministre irakien a d'autre part affirmé que *« la condamnation de ces menaces impérialo-sionistes devrait être prise comme une leçon par la Libye, qui a proféré, et continue de le faire, des menaces contre les pays arabes et islamiques voisins, ainsi que contre d'autres pays »*. *« La Libye doit cesser ses menaces »*, a conclu le vice-président irakien.

Dans les couloirs de la conférence, certains délégués ne cachent pas qu'ils n'oublient nullement leurs griefs contre Tripoli. M. Triki, le ministre libyen des affaires étrangères, qui s'est déclaré *« très satisfait »* de la motion, n'a pas obtenu qu'y soit explicitement mentionné l'*« impérialisme américain »*. L'occupation de l'Afghanistan avait fait, le jour de l'ouverture de la conférence, l'objet d'une très sévère condamnation de la part de M. Pirzada (Pakistan), secrétaire général de l'OCI, qui avait accusé l'URSS de *« génocide »*.

Un dialogue de sourds

La Libye, la Syrie et l'Iran ont tenu la vedette de ces deux premières journées. Tentant de remettre en cause le retour de l'Egypte dans l'organisation, décidé par le sommet de Casablanca en janvier 1984, M. Farouk El Chara, ministre syrien des affaires étrangères, a répété sur tous les tons : *« La présence d'un délégué égyptien à cette conférence est illégale. Il convient que nous respections la charte de notre organisation, qui condamne tout lien d'un pays membre avec Israël. »*

Ce débat ne devrait pas avoir de suite. M. Fizazi, ministre marocain des affaires étrangères et président de la conférence, a sèchement répliqué que le retour de l'Egypte avait été décidé par les chefs d'Etat et qu'il n'y avait pas lieu d'y revenir. La question des rapports avec Israël figurait parmi les quatre-vingt-dix points de l'ordre du jour de cette conférence, mais, souligne-t-on, essentiellement dans le souci d'empêcher d'autres Etats africains de suivre l'exemple de la Côte-d'Ivoire, qui a rétabli des relations diplomatiques avec l'Etat hébreu.

M. Abdel Meguid, ministre égyptien des affaires étrangères, restait pour sa part très serein. *« L'Egypte n'a de leçon à recevoir de personne,* a-t-il dit, *et surtout pas de la Syrie qui cherche, en fait, à liquider la cause palestinienne. L'Egypte, elle, n'a jamais tué un Palestinien. »* Très en verve lui aussi, M. Triki a réaffirmé le soutien de la Libye au peuple palestinien, tout en ajoutant : *« Nous soutenons les mouvements de libération, mais nous ne sommes pas responsables des moyens qu'ils emploient ni de leurs crimes. Nous condamnons le terrorisme, et nous continuerons à faire la différence entre le terrorisme et lutte de libération. »*

On voit mal ce qui pourrait sortir d'une conférence qui se résume, pour l'instant, à un dialogue de sourds, dont les répliques sont connues à l'avance.

FRANÇOISE CHIPAUX.

Un coup sérieux porté à une économie en difficulté

Les réticences, pour ne pas dire l'opposition, des alliés des Etats-Unis à l'idée d'appliquer à leur tour des sanctions économiques à l'encontre de la Libye ne sont pas uniquement d'ordre politique ou tactique. Le poids des relations économiques, notamment de l'Italie et de la RFA, avec Tripoli les engagent à la plus grande prudence. Le casse-tête de Rome en ce domaine est sans doute le plus significatif. Premier partenaire commercial de la Libye – à l'exception de l'URSS, fournisseur d'armes privilégié du colonel Kadhafi, – l'Italie dépend très largement de ce pays pour ses importations de pétrole.

Selon les estimations du quotidien *Reporter*, les importations italiennes devraient atteindre quelque 2,4 milliards de dollars en 1985, alors que les exportations, en baisse, tourneraient autour de 600 millions. Il suffit d'ajouter à ces relations commerciales étroites la présence d'une communauté forte de plus de douze mille Italiens en Libye et des intérêts aussi présents que ceux de la Libyan Arab Foreign Bank, qui détient près de 15 % de la Fiat, pour expliquer la volonté de Rome de s'en tenir à une action diplomatique en dépit de la tempête politique déclenchée par l'attentat de Rome-Fiumicino, et d'éviter le déclenchement d'une guerre économique.

Mais si les décisions annoncées par le président Reagan provoquent un certain scepticisme au cas où elles ne seraient pas suivies par les autres pays occidentaux, l'embargo quasi total sur les relations économiques avec les Etats-Unis frappe un pays en crise profonde.

Trois années de récession ont marqué la fin du grand mirage pétrolier dans ce pays grand comme trois fois et demie la France mais qui compte environ 3,6 millions d'habitants. Découvrant un peu tard les nécessités de l'austérité, les dirigeants libyens ont renvoyé brutalement environ soixante dix mille travailleurs étrangers dans leurs pays d'origine et mis en place un programme de rigueur draconienne.

Sans parvenir pour autant à compenser la baisse des recettes pétrolières, tombées de 12 milliards de dollars en 1983 à sans doute 9,3 milliards en 1985. Longtemps fière d'une richesse qui la mettait à l'abri d'un endettement contraignant, la Libye a accumulé les revers financiers. Sa dette est désormais évaluée à 10 milliards de dollars, représentant des échéances annuelles de 2 milliards. Annulations de contrats, annulations des arriérés de *paiements*, la Libye, à son tour, est entrée dans la liste des pays à haut risque financier.

Un revers supplémentaire

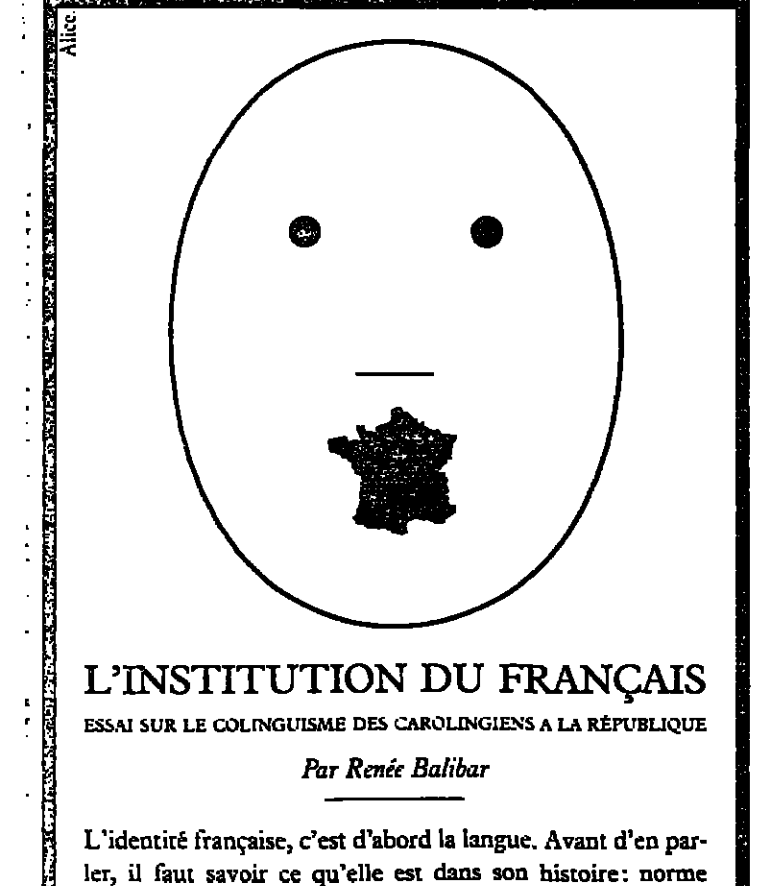
Le retrait américain ne suffira sans doute pas à constituer à lui seul un coup de grâce. Il n'en constituera pas moins un revers supplémentaire plus que gênant pour Tripoli. Même si les relations commerciales entre les deux pays ont fondu depuis 1981.

Le temps n'est plus où les échanges américano-libyens dépassaient 6 milliards de dollars, comme ce fut le cas il y a cinq ans. A l'époque, les Etats-Unis avaient acheté pour 5,3 milliards de dollars de pétrole à Tripoli, absorbant près de 40 % des exportations d'or noir de la Libye. Leurs ventes atteignaient alors 811 millions de dollars.

En comparaison, ces échanges paraissent squelettiques en 1985. Toutefois, il ne sauraient être considérés comme inexistants et sont même en progression sur l'année précédente : près de 300 millions de dollars de ventes de produits américains, selon les dernières estimations, essentiellement des produits agricoles et des médicaments, en hausse de 100 millions sur 1984 ; environ 40 millions d'achats de produits pétroliers raffinés libyens contre... 9 millions un an auparavant.

Une illustration des façons de contourner discrètement les sanctions, dont l'actualité internationale a montré plus d'un exemple par le passé. Mais qui sera sans *doute plus difficile pour les Américains* désormais. D'autant que le président Reagan a décidé de frapper fort en exigeant l'arrêt total des activités des quatre compagnies pétrolières encore présentes en Libye. Trois d'entre elles ont d'ores et déjà répondu positivement à l'appel de la Maison Blanche : Occidental Petroleum Corp., Marathon Oil Co. et Conoco Inc., qui, à elles seules, représentent à peu près la moitié de la production pétrolière libyenne. Un sérieux coup de semonce pour le colonel Kadhafi.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.



Les grandes compagnies américaines cessent leurs activités en Libye

(Suite de la première page.)

Les experts américains estiment que les nouvelles sanctions, d'une portée plus vaste que les précédentes, pourraient affecter gravement l'économie libyenne, à condition qu'aucun pays ne cherche à tirer avantage du retrait américain. Ces sanctions concernent essentiellement l'arrêt des activités de quatre compagnies pétrolières (Occidental Petroleum, Conoco, Marathon, Amerada Hess).

D'autre part, un important projet d'irrigation, estimé à 20 milliards de dollars, assuré par la firme texane Brown and Root, serait compromis. Le colonel Kadhafi donnait une haute priorité à ce projet qu'il avait qualifié de *« grand rêve »* et de *« huitième merveille du monde »*...

Des « otages potentiels »

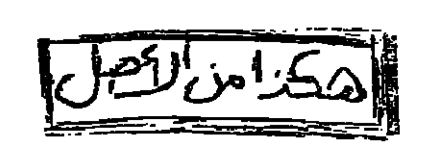
L'ordonnance présidentielle interdit l'attribution ou l'extension de prêts au gouvernement libyen, ainsi que les transactions financières personnelles de ressortissants américains en Libye. A partir du 1er février, il sera interdit aux citoyens américains de s'engager dans des opérations d'exportation ou d'importation ou de contracter des accords commerciaux.

En outre, sous peine de sanctions pénales, les ressortissants américains en Libye devront cesser leur travail à la même date et quitter le pays. Tout en reconnaissant que ces Américains seraient des *« otages potentiels »*, le président reagan a indiqué que le gouvernement libyen serait tenu pour responsable de leur sécurité et de leur livberté de mouvement. Reste à savoir si cette exigence sera satisfaite par le colonel Kadhafi, dénoncé par le président comme un *« barbare »* et un *« timbré »*...

Tour à tour enjoué et menaçant, le président Reagan est apparu, au cours de cette conférence de presse, très soucieux de montrer à l'intention de l'opinion publique que, dans la lutte contre le terrorisme, il ne se contentait pas de paroles.

L'an dernier, a-t-il dit, les Etats-Unis ont fait échouer cent vingt-six missions terroristes. Mais, toujours pour des raisons de sécurité, il a refusé d'entrer dans les détails se bornant à révéler qu'un certain nombre d'entre elles devaient être accomplies sur le territoire américain.

HENRI PIERRE.



PROCHE-ORIENT

Egypte

Manifestations antigouvernementales après le suicide en prison du « policier fou du Sinaï »

De notre correspondant

Le Caire. – Soliman Khater, le policier égyptien qui tua sept touristes israéliens dans le Sinaï le 5 octobre dernier, s'est suicidé mardi 7 janvier, selon un communiqué *officiel de la prison militaire* du Caire où ce sergent de vingt-trois ans purgeait depuis dix jours la peine de travaux forcés à perpétuité à laquelle il avait été condamné (*le Monde* du 31 décembre 1985).

Le communiqué, publié à la « une » des trois grands quotidiens cairotes, indique que les gardiens ont découvert le corps à 10 heures du matin dans une cellule de l'infirmerie où Soliman Khater était soigné pour bilharzioze. Le prisonnier avait utilisé le drap de nylon de son lit pour se pendre aux barreaux de la fenêtre. Le suicide a été confirmé par le rapport préliminaire du médecin légiste, et le parquet a ordonné l'inhumation.

Les funérailles, qui se sont déroulées mardi après-midi dans le village natal de Soliman Khater, à l'est du delta, ont dégénéré en violentes *manifestations antigouvernementales*. Quelques centaines de personnes ont mis le feu au poste de police du village, tandis que toute la *région était* bouclée par d'importantes forces de brigades anti-émeute. La version officielle du suicide est contestée par l'hebdomadaire *Al Ahali*, organe du Rassemblement progressiste unioniste (marxiste nassérien), qui titre mercredi : « *Soliman Khater est mort en prison.* » Mᵉ Abdel Khalim Ramadan, *principal avocat du sergent* lors de son procès à huis clos devant la cour martiale de Suez, parle, lui, ouvertement d'« *assassinat* ». Selon lui, le suicide est impossible « *étant donné que le condamné était surveillé par onze gardiens* ».

De son côté, M. Makram Mohamad Ahmad, rédacteur en chef du magazine officieux *Al Moussawar*, qui avait longuement interviewé Soliman Khater dimanche 5 janvier *moment où le condamné recevait la* visite de douze membres de sa famille, a estimé que le jeune sergent était « *serein et optimiste. Il espérait que sa peine serait réduite par le président Moubarak et a même demandé des livres pour préparer son examen de droit* » (Khater était inscrit en troisième année de droit de l'université de Zagazig).

La mort de Soliman Khater embarrasse certes le gouvernement égyptien, mais ne semble pas l'inquiéter outre mesure. La campagne en faveur de Khater s'était heurtée à une contre-offensive de la presse officieuse, qui tire à près de deux millions d'exemplaires par jour. Elle avait réfuté les arguments de l'opposition de gauche et islamiste, qui conférait au policier l'auréole du héros, et révélé à une opinion publique qui n'avait entendu qu'un seul son de cloche que les victimes de Soliman Khater étaient *quatre enfants, deux femmes et un* vieillard.

Un règlement de l'affaire de Taba ?

On estime au Caire que les retombées de la mort de l'assassin du Sinaï ne devraient pas, pour le moment, dégénérer en désordres inquiétants pour le régime. Les étudiants, principale frange de la population à avoir manifesté en faveur de Soliman Khater, sont en pleine période d'examens de la mi-année. L'opposition de gauche et islamiste, *qui a fait du policier un martyr*, trouvera difficilement une base solide pour mener une action d'envergure.

Le dénouement du drame du Sinaï, qui avait commencé à envenimer les relations israélo-égyptiennes, pourrait aujourd'hui accélérer les progrès déjà enregistrés depuis quelques semaines dans l'affaire de Taba, ce kilomètre carré de plage revendiqué depuis avril 1982 par l'Egypte. Le Caire a discrètement *accueilli, vingt-quatre heures avant* le suicide de l'assassin du Sinaï, une délégation militaire israélienne chargée de retrouver le *Dakar*, un sous-marin israélien mystérieusement disparu en 1968 au large des côtes égyptiennes. C'était l'une des conditions posées par Israël pour l'acceptation du principe d'arbitrage réclamé par l'Egypte dans le litige de Taba. Enfin, on n'exclut pas dans les milieux officiels égyptiens le principe d'une rencontre Moubarak-Pérès, *même si on précise qu'un tel* sommet n'aura lieu qu'après la restitution de Taba.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

L'AMBASSADEUR DES ETATS-UNIS DONNE SA DÉMISSION

Washington (*AP, Reuter*). – L'ambassadeur des Etats-Unis en Egypte, M. Nicholas Veliotes, a fait connaître au département d'Etat son intention de quitter le service diplomatique, a annoncé, mardi 7 janvier, un porte-parole de ce ministère. Selon certaines indications, M. Veliotes pourrait être nommé président de l'Association des éditeurs américains. Il quittera Le Caire en avril.

M. Veliotes, qui a été pendant deux ans sous-secrétaire d'Etat chargé du Proche-Orient et de l'Asie du Sud-Est, avant d'être envoyé comme ambassadeur américain en Egypte, était entré dans le service diplomatique il y a plus de trente ans. « *Il a choisi de relever un nouveau défi dans le secteur privé. Il était l'un de nos diplomates les plus efficaces, il nous manquera beaucoup* », a déclaré un porte-parole du département d'Etat.

Lors du détournement de l'*Achille-Lauro*, M. Veliotes s'était prononcé en termes vigoureux pour une action judiciaire contre les pirates, à l'égard desquels il s'était exprimé en termes peu diplomatiques. Ces déclarations avaient contribué à tendre passagèrement les relations, habituellement bonnes, entre Washington et Le Caire. Un porte-parole du département d'Etat a toutefois démenti que ces événements étaient à l'origine de la décision de l'ambassadeur.

Israël

M. Chevènement a inauguré l'Alliance française de Jérusalem

De notre correspondant

Jérusalem. – M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation, a inauguré, mardi 7 janvier, l'Alliance française de Jérusalem. L'ouverture de cet établissement comble un vide de plus en plus ressenti par la communauté francophone. La France avait fermé son centre culturel dans la capitale en juin 1970. « *Ma présence ici*, a souligné M. Chevènement, *atteste l'importance que nous attachons à cette création et au développement des échanges culturels entre nos deux pays.* »

Comme partout ailleurs dans le monde, l'Alliance française de Jérusalem aura pour première vocation l'enseignement du français. A en juger par la réponse favorable du public de la capitale, elle répond à une réelle attente. Six cents élèves de tous âges fréquentent depuis début novembre les cours de français. L'Alliance abritera aussi les activités propres à un centre culturel : bibliothèque, théâtre, ciné-club, jardin d'enfants, ateliers de création, station de radio locale.

Le directeur de l'Alliance, M. Marc Agi, veut en faire « *la vitrine en Israël de la communauté juive de France* ». « *Cette dernière*, dit-il, *a une culture très riche qui fait partie intégrante du patrimoine français. Il faudra lui donner ici sa juste place.* » Une collecte de livres organisée auprès des juifs de France a permis de recueillir vingt mille ouvrages qui constitueront le fonds de bibliothèque initial. Le comité de l'Alliance, que préside l'écrivain André Chouraqui, rassemble tous les grands noms d'intellectuels francophones.

L'ouverture d'une Alliance française au cœur de la Jérusalem juive revêt une indéniable portée politique. C'est un signe supplémentaire des bonnes relations franco-israéliennes. Le projet, activement soutenu par l'Elysée, a été entièrement financé par une subvention de l'Etat français (1,6 million de francs). A titre de comparaison, cette somme représente dix fois le budget de fonctionnement alloué annuellement aux Alliances du Mexique. Comme l'a dit M. Roger Gouze, délégué général de l'Alliance française – et un proche de M. Mitterrand, – « *la France a mis le paquet* ». Après quelques années, l'établissement devra, comme c'est l'usage, s'autofinancer.

En marge de cette inauguration, M. Chevènement s'est entretenu avec son homologue israélien, M. Itzhak Navon, des moyens d'intensifier la coopération linguistique. Soulignant le rapide essor de l'enseignement de l'hébreu en France – auquel se consacrent plus de quatre-vingts professeurs de l'éducation nationale, – M. Chevènement a souhaité qu'Israël développe à l'école l'enseignement du français. Trente-cinq mille élèves seulement choisissent notre langue comme matière à option.

J.-P. LANGELLIER.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
570 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXᵉ

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1,25 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

ASIE

Chine

DIX ANS APRÈS SA MORT

Zhou Enlai est présenté comme le père de la politique d'« ouverture »

De notre correspondant

Pékin. – Il y a dix ans, le 8 janvier 1976, s'éteignait Zhou Enlai, rongé par le cancer. La révolution culturelle n'avait plus que neuf mois devant elle. Mao Zedong, vieilli, mourut huit mois plus tard. Mais, dès le 5 avril de cette année-là, sur la place Tiananmen, les opposants à la « bande des quatre » se rassemblaient *pour un hommage public* à l'ancien premier ministre, symbole de la modération, à l'occasion du « Ging Ming », la fête traditionnelle des âmes errantes, la Toussaint chinoise. C'était la première manifestation publique d'opposition à Mᵐᵉ Jiang Qing, l'épouse de Mao, et à ses partisans.

Ce mercredi 8 janvier 1986 aura été précédé par la publication de nombreux articles à la mémoire de celui qui avait choisi M. Deng Xiaoping comme successeur. Plusieurs livres sont également sortis en librairie, dont un recueil de photos qui présente Zhou comme un homme simple, proche du peuple, et un ouvrage en anglais destiné au public étranger, *Zhou Enlai : un portrait* ». Cependant, ce mercredi, aucun éditorial n'a rendu officielle*ment hommage à celui qui fut le* chef du gouvernement chinois pendant plus d'un quart de siècle.

On a pu lire les mérites de Zhou Enlai diplomate, économiste et planificateur, administrateur, révolutionnaire ou ami du peuple, à travers des articles ou des souvenirs d'hommes qui l'ont connu ou ont travaillé avec lui. Mais son œuvre est replacée dans le contexte actuel, pour soutenir la politique d'« ouverture » et des « quatre modernisations » de M. Deng. *Un des fils* adoptifs de Zhou, M. Li Peng, nouveau membre du politburo du PCC et vice-premier ministre, et qui fait figure de futur premier ministre, vient d'avoir les honneurs de la photo de première page de la revue *la Chine en construction*. La veuve de l'homme d'Etat, Mᵐᵉ Deng Yingchao, qui a *démissionné* l'an dernier pour raison d'âge du politburo, apparaît régulièrement à la télévision.

Seconde solution

On insiste beaucoup sur le rôle que joua Zhou au cours de la révolution culturelle. *Un article*, publié le 5 janvier par *le Quotidien du peuple*, défend la position qu'il prit pendant ces dix années difficiles. Il explique qu'il avait le choix entre deux attitudes, « *se mettre à l'abri ou garder son poste pour tenter de limiter les dégâts* ».

Il choisit bien entendu la seconde solution, ce qui justifie, selon l'organe du PCC, certains de ses silences ou que, « *parfois, il ait aussi dit des choses qui allaient contre son cœur* ». *C'est une réponse* à certains Chinois qui pensent que « *Zhou n'a pas été assez courageux à l'époque* », ou à ceux qui, comme les auteurs de *Zhou Enlai : un portrait*, estiment qu'« *il a cédé trop facilement devant l'ultra-gauchisme* », et qu'il ne s'est pas toujours montré assez ferme face au « Grand Timonier ».

Sur ce point, l'article du *Quotidien du peuple* nous apprend que « *Zhou a obtenu le soutien de Mao... pour contrôler la situation* » pendant la révolution culturelle. Toujours selon le journal, Mao aurait aussi qualifié ses divergences avec M. Deng Xiaoping de « *contradictions au sein du peuple* », à un moment où son épouse le vilipendait comme « capitaliste ». Cependant, ajoute l'article, « *lorsque Zhou n'était pas d'accord avec les avis de Mao, il restait sur ses positions* ». C'est enfin de son lit d'hôpital, miné par la maladie mais aussi épuisé par près de dix années de lutte sans merci, que Zhou – qui est qualifié de « Timonier » – poursuivit son combat contre les « quatre » jusqu'à sa mort.

PATRICE DE BEER.

● *Espionnage au profit de Taiwan* – Deux personnes accusées d'espionnage au profit de Taiwan on été arrêtées récemment dans le sud de la Chine, a indiqué le quotidien du Fujian, *Fujian Ribao*, dans son numéro parvenu mardi 7 janvier à *Pékin. MM. Xiang Yuhong et Lin* Zhao, arrêtés début novembre, sont accusés d'avoir fourni des informations aux autorités nationalistes chinoises sur les zones économiques spéciales (*ZES*) lors d'un séjour clandestin sur l'île de Jinmen (Quemoy) contrôlée par Taiwan et située à proximité des côtes du continent chinois. *Les deux hommes ont été* arrêtés après être revenus en Chine populaire pour exécuter, selon le journal, une nouvelle mission d'espionnage. – (*AFP.*)

LE REMANIEMENT DU GOUVERNEMENT EN CORÉE DU SUD

Lutter contre la récession

Séoul (*Reuter*). – L'important *remaniement* ministériel auquel a procédé, mardi 7 janvier, le président Chon Doo Hwan (*le Monde* du 8 janvier) a un caractère essentiellement économique, les autorités étant préoccupées par le ralentissement de la croissance.

Huit des vingt-deux ministres qui forment le Conseil d'Etat ont été remplacés. Le premier ministre, M. Lho Shin Yong, reste en place, mais le vice-premier ministre, M. Shin Byong Hyun, est remplacé *par le ministre des finances*. M. Kim Mahn Je, auquel est également attribué le portefeuille de la planification économique. Le successeur de M. Kim est M. Chung In Yong, gouverneur de l'Office de contrôle des banques. Le ministre de la construction, M. Kim Sung Bae, est remplacé par le vice-ministre de l'intérieur, M. Lee Kyu Hyo.

Le gouverneur de la Banque de Corée, M. Choi Chang Nak, devient ministre de l'énergie et des ressources à la place de M. Choi Dong Kyu. M. Chon Hak Ze, directeur de l'Institut de la science et de la technologie, devient ministre de la science et de la technologie à la place de M. Kim Sung Jin.

L'ancien général Lee Ki Baek devient ministre de la défense, l'un des principaux postes, remplaçant l'ex-*général* Yoon Sung Min. Le médiateur présidentiel, M. Chung Kwan Yong devient ministre de l'administration à la place de l'ancien général Park Sae Jik, lui-même nommé ministre des sports en remplacement de M. Lee Young Ho. – (*Reuter.*)

Fuir Hongkong

RUINEUX MARIAGE BLANC

Hongkong (*Reuter*). – Le *Hong Kong Standard* a publié, mardi 7 janvier, une petite annonce matrimoniale valant *bien plus que son pesant d'or* : très exactement 10 millions de livres sterling (108 millions de francs). Elle est en effet libellée comme suit : « *Gentleman anglais, début de carrière, cherche vue mariage dame fortunée, possibilité de résider en Angleterre, dot requise 10 millions de livres. Prière envoyer dès aujourd'hui précisions et photographie, pour ne pas laisser passer cette occasion en or.* » Suit *une adresse dans le Surrey*.

Ce distingué gentleman, qui a une idée si précise de sa propre valeur, sait à l'évidence que les habitants de Hong Kong cherchent fièvreusement à obtenir des passeports étrangers, éventuellement par le biais de mariages blancs, avant que la colonie ne soit restituée à la Chine en 1997. Les annonces du genre « *JF chinoise shte rencontrer JH célib. étranger vue amitié et mariage* » n'y sont, en effet, pas rares.

Vietnam

● *Réunion du COMECON.* – La trente-septième conférence des ministres du plan des pays du Conseil d'aide économique mutuelle (COMECON, marché commun des pays communistes), qui se tient pour la *première* fois au Vietnam, s'est ouverte, mercredi 8 janvier à Hanoï. Les présidents des comités d'Etat au plan (ministres) des dix pays du COMECON discuteront jusqu'à vendredi du renforcement de la coordination entre les plans de leurs pays. Selon la presse vietnamienne, le Laos devrait assister à la conférence à titre d'observateur. – (*AFP.*)

EUROPE

Yougoslavie

Des officiers figurent parmi les nationalistes albanais récemment arrêtés

De notre correspondant

Belgrade. – La situation au Kosovo, région autonome de Yougoslavie dont la population est à 75 % de souche albanaise, est l'un des thèmes de politique intérieure les plus discutés depuis les manifestations des « *nationalistes et irrédentistes* » albanais en avril 1981. Ces manifestations furent étouffées par une intervention des forces de l'ordre qui, faisant usage de leurs armes, avaient provoqué une dizaine de morts et plusieurs dizaines de blessés.

Depuis, les désordres de rue ont cessé, mais les incidents n'ont pas pris fin pour autant, et l'on constate aujourd'hui qu'ils ont conduit à une profonde rupture entre la population albanaise d'une part, Serbes et Monténégrins de l'autre.

La tension est telle que ces derniers ont entamé un véritable exode vers le nord du pays, s'estimant insuffisamment protégés. Ils abandonnent parfois leurs biens ou les cèdent, sous la pression de leurs voisins albanais, à des prix dérisoires. Une vingtaine de milliers de Serbes et de Monténégrins, avec femmes et enfants, sont ainsi partis depuis 1981, les forces de l'ordre n'ayant pas été en mesure d'empêcher ou de prévenir les incidents, surtout dans les villages perdus où les extrémistes albanais maltraitent leurs enfants, détruisent leurs récoltes et leurs vergers, empoisonnent leurs chiens. La presse a signalé maints cas de viols, des profanations de cimetières et des tentatives d'incendie de monastères orthodoxes.

Pour les autorités fédérales, l'objectif des extrémistes albanais est de faire du Kosovo une région albanaise « *ethniquement pure* », afin d'obtenir son rattachement à l'Albanie. La propagande de Tirana leur accorde un appui sans réserves. Elle dénonce quotidiennement « *le révisionnisme et le chauvinisme serbes* », ce qui ne fait qu'aggraver les rapports albano-yougoslaves déjà empoisonnés depuis près de quatre décennies par toutes les divergences politiques et idéologiques.

Organisations clandestines

Les mesures de répression au Kosovo ont déjà abouti à de nombreuses arrestations suivies de procès. L'une des opérations les plus spectaculaires a eu lieu le mois dernier après la découverte de deux organisations clandestines en collusion, selon les sources officielles, avec l'émigration albanaise anti-yougoslave à l'étranger. La rumeur publique ayant fait état de deux cents arrestations, dont celles de plusieurs officiers, un membre de l'Assemblée nationale de Serbie a demandé des précisions à ce sujet. Le ministre de l'intérieur, M. Svetozar Lalovic, a déclaré que 94 personnes ont été incarcérées, précisant que « *quatre d'entre elles exercent des fonctions de responsabilité dans les organes de sécurité* ».

On peut considérer cette déclaration comme une confirmation indirecte que des militaires se sont trouvés en effet, pour la première fois, impliqués dans une affaire de ce genre. Il y a des raisons de croire qu'il s'agit de militaires d'origine albanaise, ceux-ci étant relativement nombreux dans l'armée comme dans l'appareil de l'Etat, où en ce moment même un Albanais est vice-président de la direction collégiale de la Yougoslavie et un autre président de l'Assemblée nationale fédérale.

Parmi les 94 personnes incarcérées figurent entre autres 38 étudiants, 10 enseignants, 3 ingénieurs, 6 élèves de l'école secondaire, 2 directeurs d'entreprise et 2 économistes.

Une pétition

Les événements du Kosovo traumatisent les Serbes de Yougoslavie. Tout récemment, 2 000 Serbes de cette région ont adressé une pétition aux autorités fédérales et à une dizaine d'organisations sociales, ainsi qu'à des hommes politiques, affirmant qu'ils étaient menacés de « *génocide* ». Seul *Knjizevne Nivine*, organe de l'Association des écrivains, en a reproduit le texte intégral. Celle-ci s'est d'ailleurs solidarisée avec les signataires de la pétition et a décidé d'exiger des dirigeants de la Fédération et de la Serbie la stricte application de la loi au Kosovo afin de protéger les enfants et les biens de ses habitants serbes et monténégrins.

D'autre part, un livre de Dimitrij Bogdanovic, membre de l'Académie des arts et des sciences, paru début décembre, contient de dures critiques à l'égard du Parti communiste yougoslave pour sa politique au Kosovo avant et après la guerre, et pour son soutien inconditionnel au Komintern – qui avait préconisé avec insistance la destruction de la Yougoslavie comme « *une création artificielle de Versailles* ».

PAUL YANKOVITCH.

Non-lieu pour deux dissidents

Belgrade (*Reuter*). – Le tribunal de Belgrade a conclu par un non-lieu le procès de deux dissidents yougoslaves inculpés de complot contre l'Etat et de diffusion de propagande hostile, a-t-on annoncé mardi 7 janvier de source juridique.

Le procès de Vladimir Mijanovic, trente-neuf ans, sociologue, et Gordan Jovanovic, vingt-cinq ans, étudiant en philosophie, et de quatre autres intellectuels dissidents de Belgrade s'était ouvert en novembre 1984, mais avait été reporté.

Mardi, le tribunal a informé MM. Mijanovic et Jovanovic que toutes les charges retenues contre eux avaient été annulées et que le procès était clos.

Les six dissidents étaient accusés d'avoir conspiré pour déstabiliser l'Etat, mais seul le délit, moins grave, de diffusion de propagande hostile à l'Etat avait finalement été retenu contre eux.

L'un des six inculpés, le traducteur Pavluska Imsirovic, trente-sept ans, a été libéré pendant le procès au mois de février dernier, alors que les trois autres étaient condamnés à des peines de prison allant jusqu'à deux ans (*le Monde* du 6 février 1985). Toutefois, après le procès en appel, M. Dragomir Olujic, journaliste, était libéré et les deux autres dissidents – MM. Milan Nikolic, trente-huit ans, sociologue, et Miodrag Milic, cinquante-six ans, cinéaste, scénariste, ont bénéficié en août d'une réduction de leur peine à huit et dix-huit mois de prison respectivement, qu'ils n'ont pas encore commencé à purger.

URSS

● *Décès du procureur général militaire.* – Le général Artem Gorny, procureur général militaire de l'URSS, est décédé le mardi 7 janvier à l'âge de soixante-treize ans, annonce mercredi le quotidien de l'armée *Krasnaya Zvezda*. Le général Gorny, qui occupait ce poste depuis 1957, avait notamment été en mai 1973 procureur au procès d'Oleg Penkowski, un colonel du KGB (sécurité d'Etat) qui était un espion occidental et avait en particulier informé les Etats-Unis pendant la crise de Cuba. – (*AFP*).

A TRAVERS LE MONDE

AFGHANISTAN

Les généraux espionnaient pour la résistance

Islamabad. – Des sources diplomatiques occidentales au Pakistan ont confirmé, mardi 7 janvier, l'arrestation à Kaboul de quatre ou cinq généraux afghans (*le Monde* du 8 janvier) qui « *espionnaient* » pour le compte du commandant Massoud, qui est à la tête de plusieurs milliers de résistants dans la vallée du Panchir, au nord-est de Kaboul. Ils ont notamment été accusés de lui avoir « *transmis des informations sur les mouvements de troupes soviétiques* », a-t-on précisé de même source.

Des journalistes occidentaux qui se sont rendus récemment dans la vallée du Panchir ont indiqué que le commandant Massoud, âgé de trente-trois ans, disposait d'un bon réseau de renseignement, au sein des milieux proches des autorités afghanes.

Les diplomates occidentaux ont souligné que les Soviétiques ont été particulièrement irrités par cette affaire et ont perdu toute confiance dans les officiers afghans, même les plus hauts gradés. Un nombre important des jeunes officiers afghans sont déjà passés dans les rangs des moudjahidins. D'autres arrestations ont eu lieu récemment à Kaboul, après l'attaque par la guérilla d'un poste soviéto-afghan dans la vallée du Panchir, au cours de laquelle vingt-trois Soviétiques auraient été tués. D'intenses fusillades ont enfin été entendues, la semaine dernière, à Kaboul et pourraient signifier que des affrontements opposent les factions Parcham et Khal du Parti démocratique du peuple afghan, au pouvoir à Kaboul, a-t-on indiqué de même source. – (*AFP.*)

RFA

Expulsion d'écologistes

Bonn. – Interrompus depuis Noël, les travaux de déboisement ont repris, le mardi 7 janvier, sur le site de la future première usine ouest-allemande de retraitement nucléaire, à Wackersdorf, en Bavière. D'importantes forces de l'ordre ont procédé au cours de la journée à l'expulsion des manifestants antinucléaires qui s'y trouvaient encore et au démantèlement du village de huttes et d'abris en rondins qu'ils avaient construits. Près de dix mille personnes s'étaient rassemblées pendant le week-end sur le site, devenu le nouveau symbole du mouvement écologiste ouest-allemand. Les opérations d'expulsion se sont déroulées sans heurt. Soutenus par des habitants de la région, venus protester contre l'action de la police, les écologistes se sont contentés d'opposer une résistance passive. Certains d'entre eux, barricadés sur des plates-formes construites à la cime des arbres, ont dû être délogés par des policiers treuillés par hélicoptère. – (*Corresp.*)

ANGOLA

Le secrétaire d'Etat adjoint américain se rend à Luanda

Luanda. – Une délégation américaine, dirigée par M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires africaines, devait séjourner, mercredi 8 et jeudi 9 janvier, à Luanda, pour avoir des discussions avec les autorités angolaises. Celles-ci, qui seront menées, du côté angolais, par M. Alexander Rodrigues, ministre de l'intérieur, porteront sur la situation en Afrique australe et, notamment, sur la question du retrait des troupes cubaines. Elles interviennent au moment où Washington étudie la possibilité de soutenir « *de façon efficace* » le mouvement de guérilla qui lutte contre le régime du président Dos Santos, l'UNITA de M. Jonas Savimbi. Selon des sources proches du Congrès américain, cette assistance pourrait dépasser 15 millions de dollars mais les déclarations ou « indiscrétions » américaines concernant le montant de cette aide sont généralement interprétées comme une tentative de Washington d'obtenir des concessions de Luanda sur le retrait des troupes cubaines. M. Chester Crocker se rendra ensuite en Afrique du Sud, du 12 au 14 janvier.

Selon, d'autre part, la revue britannique *Jane's Defence Weekly*, spécialisée dans les questions militaires, les « conseillers » soviétiques, qui, jusque-là, se limitaient à un rôle « *de planification et de conseil* » auprès des troupes angolaises, ont pris le commandement direct de certaines opérations contre l'UNITA. La revue affirme qu'une unité d'infanterie, sous commandement soviétique, fait actuellement mouvement vers la ville de Jamba (sud du pays), où est situé le quartier général de M. Savimbi. *Jane's* précise que cette unité est appuyée par des véhicules blindés et des chars (soviétiques) T-62. – (*AFP.*)

ONU

Les émissions de radio sont devenues trop chères

New-York (Nations unies). – Pour la première fois depuis quarante ans, la radio des Nations unies vient de cesser d'émettre. La Voix de l'Amérique, qui louait ses émetteurs aux Nations-unies pour diffuser par ondes courtes, en quinze langues, des nouvelles hebdomadaires préparées par le département de l'information de l'ONU sur les activités de l'organisation internationale, a en effet décidé de sextupler le prix de location de ses émetteurs, qui est passé de 30 dollars l'heure à 179 dollars.

Le budget du département de l'information des Nations unies ne pouvant supporter une telle augmentation, tous les programmes de nouvelles par ondes courtes ont été temporairement supprimés. Les responsables des Nations unies, toutefois, ne désespèrent pas d'obtenir que la Voix de l'Amérique (VOA), réduise ses tarifs.

Selon des sources américaines, il est possible que VOA propose une légère baisse de ses nouveaux tarifs. Mais les Etats-Unis entendent aussi remettre en question certains programmes radio de l'ONU, dont ils contestent l'objectivité. – (*AFP*).

RDA

● *Décès d'un vice-premier ministre.* – Le vice-président du conseil des ministres est-allemand, M. Gerhard Weiss, est décédé mardi 7 janvier, à l'âge de soixante-six ans « *des suites d'une longue maladie* », a annoncé l'agence officielle est-allemande ADN.

[Né le 30 juillet 1919 à Erfurt, M. Weiss était depuis dix-sept ans le représentant de la RDA auprès du COMECON, l'alliance économique des pays socialistes. Il était membre du comité central du SED (Parti communiste est-allemand). – (*AFP*).

AMÉRIQUES

Brésil

Tempête sur un lac

De notre correspondant

Brasilia. – Brasilia retrouvée ! Petit à petit, la ville revient à son idéal d'origine. Lucio Costa et Oscar Niemeyer, les pères fondateurs, sont à nouveau à pied d'œuvre. Le nouveau gouverneur, M. José Aparecido de Oliveira, reprend les dossiers d'y il a vingt-cinq ans, quand fut créée la capitale, et corrige les erreurs commises depuis lors. Brasilia n'ayant pas tellement de charmes, c'est pour lui en donner un qu'un lac a été créé : du nord au sud, il étend ses bras filiformes, seul paysage bucolique d'un endroit surtout connu pour ses quadrilatères de béton et ses arches de ciment armé. Or le lac, au fil des ans, a été privatisé. C'est pourquoi le gouverneur, aujourd'hui, déprivatise.

Scandale au sommet. Campagnes dans les gazettes. Réactions en chaîne des riverains qui avaient squatterrisé le bord de l'eau. Rien n'y fait. Le gouverneur tient bon. Depuis quatre mois, ses bulldozers rendent au domaine public ce qui lui appartient.

Un mot a nourri, pendant des mois, la polémique : celui de *ciclovia*. C'est le ruban de bitume hérétique que le gouverneur a fait tracer sur les bords du lac, à la place des barbecues et des gazons anglais installés indûment au ras des berges. Piste cyclable parce qu'on peut y faire du vélo, mais on peut aussi s'y promener.

Alors que le lac a plusieurs dizaines de kilomètres de périmètre, et que la *ciclovia* est prévue pour en faire le tour, le gouverneur a envoyé ses démolisseurs, dès le premier jour, dans la « péninsule des ministres », nom donné à l'endroit où vivent, dans des villas de fonction, les membres du gouvernement. Bien des ministres n'ont pas aimé. Celui de la marine – un amiral – voulait que la piste s'arrête devant chez lui. Celui de l'armée de l'air – un général – a poussé les hauts cris parce qu'on coupait son potager. Cette belle pelouse que les bulldozers n'ont pas encore fauchée, elle appartient à une villa du SNI – les services secrets.

Tout le monde, ici, s'est poussé du coude, a approché son grillage de celui du voisin, et allongé son jardin. Le piéton a été expulsé du bord de l'eau, comme le pauvre a été chassé du « plan-pilote » et refoulé vers les cités-satellites. Le projet initial – celui d'une ville où toutes les catégories sociales cohabiteraient et se rencontreraient au bord du lac, à l'heure de la promenade – ce projet s'est effrité. La volonté des hommes a fait place à la logique des choses.

Riverains irascibles

C'est une jeune femme, une architecte paysagiste du district fédéral, Mme Elizabeth Machado de Carvalho, qui a dessiné la *ciclovia* et mené l'opération. Elle s'est heurtée à des riverains irascibles, qui voulaient prendre leur fusil. D'autres ont rameuté la presse à coups d'associations de défense. Des hommes politiques ont dénoncé la « *dictature* » du gouverneur, des ambassades ont brandi la convention de Genève. Tout le « beau linge » de la capitale a été offusqué de voir piétiner ses plates-bandes, au nom d'un intérêt public dont il était peu habitué à entendre parler.

Que M. José Aparecido de Oliveira ait étonné son monde, c'est certain. Démocrate, opposant de la première heure au régime militaire, il était connu, jusqu'alors, pour sa modération, son sens du compromis. Et quand il prit son poste, en mai dernier, bien peu s'attendaient qu'il fasse tant de vagues.

Or il n'a cessé d'en faire. A peine installé, il a demandé une enquête sur certains crimes ténébreux, impliquant l'armée et la police. Il a fait venir à sa table de travail Lucio Costa et Oscar Niemeyer, ainsi que le paysagiste Burle-Marx, ces rêveurs d'une capitale égalitaire, ou du moins fraternelle, qui n'ont cessé, depuis vingt ans, d'en dénoncer les trahisons. Poussant le mauvais goût jusqu'à s'intéresser au cadastre, le gouverneur a découvert des lotissements clandestins sur des terrains de l'Etat : cent soixante au total, souvent sous forme de copropriétés, et beaucoup de militaires au milieu, ce qui assurait l'impunité aux fraudeurs.

« Ce qui a été fait avec l'argent public doit revenir au public. Si on déloge les pauvres quand ils occupent illégalement un terrain, pourquoi ne ferait-on pas de même avec les riches ? »

Tel est le credo du gouverneur. Ici, dans certains milieux, il fait l'effet d'une douche froide. Les privilégiés n'y sont pas habitués : depuis longtemps, ils confondent les affaires publiques avec les leurs. Quand les sans-terre et les sans-logis envahissent une propriété, il font donner volontiers la police. Mais quand eux-mêmes spolient les caisses et les biens de l'Etat, ils se considèrent intouchables.

L'affaire de la *ciclovia* a été un révélateur, un pavé dans la mare de la « Nouvelle République ». On a vu d'honnêtes représentants du nouveau régime s'irriter à l'idée de voir le bon peuple défiler devant leurs fenêtres. Des femmes ont pleuré au téléphone du gouverneur, elles lui ont demandé pourquoi ce ruban de bitume lui tenait tant à cœur, alors qu'il y avait tant d'autres problèmes prioritaires à résoudre !

Onze kilomètres de bitume, pour l'instant, mais qui dessinent, déjà, une petite révolution.

CHARLES VANHECKE.

Pérou

PÉNURIE ALIMENTAIRE ET HAUSSE DES PRIX

Le ministre de l'agriculture est contraint à démissionner

De notre correspondante

Lima. – La première crise politique au sein du régime social-démocrate que préside M. Garcia depuis le 28 juillet dernier s'est soldée par la démission du ministre de l'agriculture, M. Mario Barturen, le mardi 7 janvier. Le ministre a été tenu pour responsable du manque d'approvisionnement des produits alimentaires et de l'augmentation des prix, théoriquement bloqués depuis la passation de pouvoirs. A la mi-décembre, en effet, plusieurs articles de première nécessité ont pratiquement disparu du marché, notamment le poulet, la viande, les pommes de terre, le riz, le sucre, etc. Et leur prix a triplé.

Le programme gouvernemental de contrôle de l'inflation, de relance du secteur agricole et d'amélioration de l'alimentation a donc été momentanément mis en échec. Quelques symptômes de désenchantement populaire se sont faits sentir dans la capitale. En réponse, le premier ministre et ministre de l'économie, M. Alva Castro, a déclaré l'état d'urgence pour le secteur agricole, dimanche soir, et a invité le ministre Barturen à renoncer à ses fonctions.

M. Barturen a expliqué à la presse que son départ est dû à des « *divergences de politique économique* ». Il juge que le blocage des prix des produits alimentaires est trop strict – « *ils ont été gelés en dessous de leur valeur réelle en juillet* » – et comprime de façon trop rigide les marges bénéficiaires des producteurs. « *Une nouvelle fois*, a-t-il dit, *nous défendons l'intérêt des consommateurs urbains au lieu de défendre celui de nos paysans... Il est impossible de faire décoller l'agriculture en gelant les prix.* »

Eternel dilemme. La politique inadéquate des prix a largement contribué à faire trébucher la réforme agraire élaborée par le régime progressiste du général Velasco, le 24 juin 1969. Le ministre sortant souligne aussi les inconvénients et les limitations d'un « *régime de type policier* » de contrôle des prix pour comprimer « *de façon artificielle* » l'inflation dont « *le taux est irréel* ».

Pour conjurer la crise d'approvisionnement, le gouvernement a donc décidé de rompre les principaux monopoles qui contrôlent la commercialisation des produits alimentaires. En ce qui concerne la viande, d'importantes quantités de mouton de Nouvelle-Zélande, du bœuf d'Argentine et d'Uruguay, vont être importées. Les commerçants de pommes de terre ont accepté de baisser de moitié leurs prix. Une vente promotionnelle de poisson a été organisée, et l'entreprise publique ECASA, le grenier de riz du pays, s'est engagée à régulariser la distribution du grain.

A court terme, ces mesures devraient permettre l'approvisionnement normal dans tout le pays. Mais les bienfaits d'un éventuel décollage de l'agriculture ne se feront sentir qu'à moyen terme.

NICOLE BONNET.



AFRIQUE

Algérie

DANS LA PREMIÈRE PARTIE PUBLIÉE DU PROJET

La nouvelle Charte nationale se réclame davantage de l'islam mais rejette « extrémisme » et « formalisme »

De notre correspondant

Alger. – La presse nationale a commencé, mardi 7 janvier, la publication en français et en arabe du texte du projet de nouvelle Charte nationale que le congrès extraordinaire du Front de libération nationale (FLN) avait officiellement adopté le 26 décembre 1985 (*le Monde* du 28 décembre). Ce document de deux cent trente-quatre pages sera rendu public en trois jours, afin que le peuple algérien ait le temps d'en prendre connaissance avant de se prononcer lors du référendum du 16 janvier.

Pas de surprise à proprement parler avec cette première livraison, puisque le secrétaire général du parti, le président de la République, M. Chadli, avait, le 24 décembre, dans son allocution d'ouverture du congrès, largement évoqué ce qui constitue les temps forts de cette nouvelle Charte.

Un long avant-propos justifie l'opération d'enrichissement qui a *« pour souci de combler les lacunes constatées dans* [la] *formulation de 1976 »*, et un préambule sur les *« fondements historiques de la société algérienne »* entend démontrer que l'Algérie avait une histoire avant son indépendance, remontant au grand adversaire des Romains, Massinissa, pour expliquer que ce dernier a su *« exprimer son profond amour de l'indépendance de l'Etat numide ainsi que sa détermination dans la mobilisation du peuple contre les convoitises étrangères dans le mot d'ordre qu'il a lancé : L'Afrique aux Africains. »* Ainsi, le mot d'ordre lancé il y quelque temps par le président Chadli : *« Compter sur soi »*, se réclame-t-il de très vieux précédents, puisque *« l'instauration dès l'Antiquité de l'Etat numide est une illustration concrète de la capacité du peuple à remporter des victoires contre l'ennemi externe et sur lui-même (...) pour peu que l'arme essentielle réside dans le « compter sur soi », dans la mobilisation et la mise en œuvre judicieuse des personnalités propres »*.

« Compter sur soi » reviendra, sans nul doute, comme un leitmotiv tout au long de la nouvelle Charte.

Dans ce vaste survol historique, l'apparition de l'islam est qualifiée de *« révolution globale, humaine dans sa démarche universelle, dans ses principes, arabe dans son expression »*, message au contenu à la fois religieux, spirituel, politique et social, différent de ceux connus jusque-là. Les Maghrébins y ont adhéré dans un élan sans précédent, comme le prouve, selon le texte, la disparition totale et rapide de toutes les autres croyances.

« Un peuple arabe et musulman »

La partie concernant la colonisation et la lutte du peuple algérien pour son indépendance n'apporte rien de nouveau par rapport au texte de 1976. En revanche, les jeunes Algériens liront avec intérêt ce qui concerne la période allant de 1920 à la proclamation du FLN. Bon nombre d'entre eux découvriront, ce faisant, l'existence de l'Etoile nord-africaine, du Parti du peuple algérien, du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques, de l'Association des ulémas et du Comité révolutionnaire d'unité et d'action.

Ne modifiant en rien les options fondamentales, comme il a été dit et répété tout au long du débat sur l'« enrichissement », le titre premier des références « idéologiques » s'ouvre sur « l'islam et les exigences du siècle ». Quatre autres chapitres suivent : l'édification de la société socialiste ; les grands axes de l'édification du socialisme ; la défense nationale ; la politique extérieure de l'Algérie.

La place accordée à l'islam est beaucoup plus importante que dans la version précédente ; d'emblée, il est précisé que *« le peuple algérien est un peuple arabe et musulman »*, alors qu'il n'était jusqu'à présent que *« musulman »*. L'accent est mis dans ce chapitre sur le rapport entre la stagnation intellectuelle et *« un extrémisme qui confine l'islam dans un ensemble de formalisme réclamant de l'homme musulman l'observance de certaines apparences sans liens avec la véritable religion, freinant le recours à la réflexion »*. Le texte préconise de *« renforcer les disciplines religieuses en tant que matières essentielles dans les programmes d'enseignement, et de perfectionner les méthodes de celui-ci »*. Il précise que cet objectif *« exigera sans doute la formation de cadres religieux connaissant parfaitement l'histoire de la civilisation et de la spiritualité de l'islam »*. Le lien est fait ensuite progressivement entre l'islam et le socialisme, qui sont compatibles car ils prônent tous les deux la justice sociale, et parce que le socialisme choisi par l'Algérie *« ne s'inspire pas d'une doctrine étrangère »*.

Les quatre autres chapitres semblent assez proches, quant au fond, du texte de 1976, la forme ayant été, elle, copieusement remaniée. Le fil conducteur reste les méfaits de la *« colonisation en Algérie »*, qui *« a revêtu une forme d'oppression absolue confinant au génocide »*.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

Tunisie

M. Habib Bourguiba junior est relevé de ses fonctions de conseiller spécial du président

De notre correspondant

Tunis. – Le président Bourguiba a mis fin par décret aux fonctions *de conseiller spécial auprès de lui* qu'occupait son fils, M. Habib Bourguiba junior, a annoncé mardi 7 janvier le premier ministre, M. Mohamed Mzali, à l'issue d'un entretien avec le chef de l'Etat. M. Mzali n'a fourni aucune explication sur les raisons de cette décision, dont l'annonce a fait sensation dans les cercles politiques et diplomatiques. Le mutisme ainsi observé, ajouté à la sécheresse de la formulation généralement utilisée pour annoncer une disgrâce, va, à n'en pas douter, alimenter encore un peu plus le flot des rumeurs qui, en toutes occasions, circulent à Tunis. Des motifs personnels – on est porté à le croire – ou des divergences d'ordre politique sont-ils la cause de ce départ ?

Le président Bourguiba, ayant nommé l'an passé un ministre directeur de son cabinet – M. Mansour Skhiri, – a peut-être considéré que cette nouvelle fonction faisait en quelque sorte double emploi avec celle qu'exerçait M. Bourguiba junior, qui avait également rang de ministre. *Le fils du* chef de l'Etat est aussi président-directeur général de la Banque de développement économique de Tunisie. Peut-être a-t-on simplement décidé qu'il devait se consacrer davantage à cette tâche. Jusqu'ici, il employait une partie de ses matinées, comme aujourd'hui M. Skhiri, à assister aux audiences présidentielles.

Agé de cinquante-neuf ans, M. Bourguiba junior demeure, pour le moment du moins, membre du bureau politique du Parti socialiste destourien, la plus haute instance politique du pays, au sein de laquelle il siège depuis 1964. Il était conseiller spécial du chef de l'Etat depuis 1977, poste dont les attributions n'ont jamais été définies avec une grande précision.

MICHEL DEURÉ.

politique

DEUX POINTS DE VUE SUR LA COHABITATION

La fin d'une époque

par HUGUES PORTELLI (*)

A tout point de vue, les élections législatives de mars prochain marqueront la fin d'une époque. L'introduction de la représentation proportionnelle ne fera qu'accentuer l'atomisation d'un système politique français où, après la rupture officielle entre communistes et socialistes en 1984, l'apparition du Front national en 1983, les deux blocs qui s'affrontaient depuis le début des années 70 ont volé en éclats.

Si la proportionnelle n'avait pas été introduite, cette dissolution des forces politiques aurait pu être partiellement masquée : elle n'aurait pu l'être longtemps à une opinion qui ne se désintéresse pas fortuitement du jeu politique.

Gaullisme et union de la gauche

Les institutions de la Ve République reposent sur un alliage constitutionnel délicat que tous les juristes ont souligné : la coïncidence des majorités présidentielle et parlementaire, et le système ne fonctionne de façon satisfaisante qu'aussi longtemps que la coïncidence se maintient. Mais, pour qu'il en soit ainsi, il est nécessaire qu'une majorité solide et stable de l'électorat se manifeste.

Comme l'enseignait René Capitant, le triptyque corps électoral-président-Parlement, le premier est déterminant, et seule sa cohésion permet l'harmonie des deux autres. Or, et c'est le fondement de la Ve République, pour qu'une majorité à long terme se dégage dans le pays, il faut à la fois un système électoral qui le permette, un projet politique capable de rassembler l'électorat au-delà de telle ou telle fraction de la classe politique, et un homme d'Etat capable de symboliser ce rassemblement.

Jusqu'à ce jour, seuls deux projets politiques ont tenté de répondre à cette nécessité. D'abord, bien évidemment, le gaullisme, mais aussi, à sa façon, l'union de la gauche.

Du premier, on sait comment, durement atteint par mai 1968, il n'a réussi à survivre qu'en se muant en un bloc modéré qui resta majoritaire en absorbant la droite non gaulliste ; la longue décadence qui le caractérisa depuis 1968 a atteint aujourd'hui un point de non-retour. D'un côté, les grandes thèses gaulliennes sont devenues le patrimoine indivis de la nation, de l'autre le mouvement gaulliste, par une cruelle ironie de l'histoire, s'est réduit à n'être qu'un parti, puissant certes, mais auquel s'appliquent parfaitement les critiques acerbes *que le général de Gaulle adressait* à l'esprit de « fraction » et dont le programme tourne le dos sur des points essentiels (politique étrangère, institutions, économie) aux idées maîtresses du gaullisme présidentiel de 1958 à 1969.

Quant à l'union de la gauche, qui niera qu'elle tenta, à sa manière, de « rassembler » dans le cadre des institutions de la Ve République, après les avoir combattues ? Même si l'union de la gauche se construisit d'abord contre la Ve République, elle n'a connu d'essor qu'avec l'acceptation des institutions, notamment du leadership présidentiel.

Son drame aura été double. D'abord de fonder son projet politique sur une idéologie qui s'est effondrée en deux temps : lorsqu'il a fallu la traduire en programme (la fameuse réactualisation du « programme commun » de 1977, qui marque la vraie rupture PC-PS), et lorsqu'il a fallu la traduire en politique gouvernementale (les « rigueurs » successives conduisant à son abandon et à l'ultime rupture entre communistes et socialistes).

Ensuite d'accéder au pouvoir au moment où son projet politique était déjà en déclin : la victoire de 1981 est bien une « divine surprise », alors que dans l'opinion et l'intelligentsia, la culture dominante a basculé (« effet goulag ») et que la gauche politique est définitivement divisée (la présence communiste au gouvernement n'abusera personne).

Il a suffi que la gauche fasse mine d'agir comme si elle rassemblait vraiment – en prenant des mesures qui nécessitent un large consensus, comme les nationalisations – pour que le décalage avec le pays apparaisse. Et, depuis 1982, ce décalage, comme la décadence de la gauche (idées, programme, capacité à gouverner, *querelles internes*), n'ont fait que s'accélérer, au point d'aboutir au choix par le président de la République, afin de terminer coûte que coûte son mandat, d'une stratégie de *division* de la classe politique (par la proportionnelle) aux lieu et place de la fonction de rassemblement pour laquelle il avait été élu.

Un combat d'arrière-garde

Tout le discours sur la « cohabitation » en découle fort logiquement. La cohabitation n'est que le gel des institutions, programmé par les leaders des deux rassemblements qui, dans les années passées, ont réuni la majorité du corps électoral, et qui aujourd'hui, se sachant l'un et l'autre incapables de renouer avec cette vocation, veulent avant tout empêcher que ne se constitue un nouveau rassemblement, sur un nouveau projet politique et autour d'un homme d'Etat qui n'appartient ni à l'une ni à l'autre de leurs fractions.

La cohabitation se fonde sur la division, sanctionnée par la proportionnelle, et s'oppose à tout rassemblement du corps électoral.

Un tel combat d'arrière-garde peut permettre un temps de retarder l'échéance. Il n'empêchera sûrement pas la recomposition en cours de l'opinion d'aller à son terme institutionnel : celui d'élections présidentielles où le peuple souverain retrouvera le droit d'exprimer une volonté positive et majoritaire.

(*) Professeur de science politique à l'université Paris-X-Nanterre.

Démocratie « hard » ou « soft »

par Olivier DUHAMEL (*)

Sur la question dite de la cohabitation, la gauche est silencieuse et la droite divisée. On prête une grande attention aux petites phrases des uns et aux scénarios des autres, mais sans guère s'interroger sur les conceptions de la démocratie qui les sous-tendent. La cohabitation n'est guère traitée que comme jeu.

L'une des confusions du mot cohabitation vient de ce qu'on l'utilise pour décrire au moins deux choses différentes : d'un côté, la coexistence institutionnelle entre un président élu d'une coalition et une majorité parlementaire, formée de la coalition contraire ; de l'autre, la coopération politique entre le parti du président et les partis de l'opposition devenue majorité de l'Assemblée. Il devrait aller de soi que ces deux réalités n'ont aucun rapport obligé et sont clairement dissociées.

Supposons donc, ce qui est d'ailleurs le plus vraisemblable, qu'il ne soit pas question d'un gouvernement tripartite ou de troisième force, que le RPR et l'UDF gagnent nettement les élections du 16 mars et qu'ils constituent le futur gouvernement, le Parti socialiste étant alors dans l'opposition. Faut-il que le président démissionne à la suite de victoire de ses adversaires ? Faut-il qu'il achève le mandat pour lequel il a été élu ?

Raymond Barre soutient qu'il doit partir ; Valéry Giscard d'Estaing qu'on doit le garder. Avant de donner raison à l'un ou à l'autre, ou d'éviter de trancher en se lançant dans les prévisions et autres considérations savantes sur ce qui est possible et ce qui ne l'est pas, peut-être faudrait-il préciser qu'à ces deux positions antagonistes correspondent deux conceptions différentes de la démocratie.

Le jacobino-bonapartisme de Barre

L'ennui des qualificatifs est qu'il est difficile d'en choisir qui ne paraissent pas impliquer jugement de valeur. Telle n'est pourtant pas l'intention ici. Il n'y a rien de déshonorant à être jacobin et bonapartiste. Des personnes aussi estimables que le général de Gaulle ou René Capitant voyaient la Ve République avec ces yeux du jacobin, attaché au pouvoir du peuple, du bonapartiste, convaincu qu'il doit s'incarner dans un chef.

Dans cette vision, la démocratie se définit avant tout, sinon exclusivement, par la souveraineté du peuple, exprimée par le vote. La Ve République n'est une démocratie achevée que par la responsabilité du président devant le corps électoral. En cela, elle est supérieure au régime américain lui-même, qui laisse le président trop indépendant du peuple durant l'exercice de son mandat.

Ainsi le président se doit d'accepter d'être remis en cause lors des élections législatives. C'est lui qui a dirigé la politique de la France, c'est cette politique qui est jugée lors de l'élection des députés, c'est sa majorité qu'il souhaite voir confirmée. C'est donc lui qui est condamné en cas d'échec. Il ne peut que se retirer. Sinon, la démocratie subirait une dérive ultra-représentative dans laquelle le président perdrait un peu de son honneur, et le peuple beaucoup de son pouvoir.

Comme de Gaulle naguère, Barre va plus loin et reprend l'idée du référendum engagement de responsabilité présidentielle. Capitant l'estimait indispensable en cours de mandat. Barre l'annonce dès le lendemain de son éventuelle élection à l'Élysée – ce qui est moins risqué, mais représente un premier pas vers la remise en vigueur du référendum gaullien.

Le démo-libéralisme de Giscard

Dans cette conception *hard* de la démocratie, le monarque ne saurait régner paisiblement entre deux élections présidentielles. Législatives et référendum interviennent en cours de mandat et peuvent toujours y mettre un terme. Le pouvoir repose sur l'unité majoritaire entre le président et sa majorité à l'Assemblée, fondamentalement sur le pacte de confiance renouvelé entre le chef et son peuple. Doctrine unitaire du pouvoir et absolue de la souveraineté qui ne laisse évidemment aucune place à la coexistence entre pouvoirs politiquement désunis.

A l'opposé, une conception *soft* de la démocratie y voit avant tout le respect de l'État de droit, de la lettre des textes constitutionnels et des échéances qu'ils prévoient. Telle est la position du principal intéressé, François Mitterrand, mais aussi de Valéry Giscard d'Estaing, qui a au moins le mérite d'une certaine constance sur le sujet. La Ve République se définit par la souveraineté du droit, plus que du peuple, par la stabilité des pouvoirs plus que par l'unité du pouvoir.

Chaque élection est laissée à sa place. Les législatives ne sauraient remettre en cause la présidentielle, puisque le président a été élu pour sept ans et que la Constitution ne prévoit nulle part la mise en jeu de sa responsabilité devant le peuple en cours de mandat. Le référendum plébiscitaire n'est pas davantage souhaitable – et pas davantage prévu par le texte de 1958. Aussi le référendum sera-t-il délaissé, sauf à pouvoir l'utiliser sans y lier son sort, ce qui n'est pas facile.

Si l'opposition d'hier devient majorité à l'Assemblée, le président ne doit pas partir pour autant, mais simplement l'inviter à gouverner et à appliquer la dernière volonté exprimée par le corps électoral. La démocratie sera alors respectée sans crise institutionnelle. La question des pouvoirs exacts que conserve le chef de l'État reste ouverte. En 1977, Giscard estimait que le président confronté à une majorité parlementaire hostile devrait continuer à remplir « *deux fonctions. Il doit assurer le bon fonctionnement des institutions. Il est en même temps le protecteur des libertés des Français. Quelles que soient les circonstances, je serai donc le garant des institutions et le protecteur des libertés des Français* » (1). En 1986, il voit le chef de l'État dépourvu de tout pouvoir, sauf du droit de dissolution. Ces petits *ajustements, probablement inéluctables* lorsque l'on change d'emplacement par rapport au pouvoir, permettent d'entretenir les débats. Ils ne remettent pas vraiment en cause la conception d'ensemble de la démocratie.

Le pouvoir du monarque varie inéluctablement selon que le corps électoral lui donne ou lui refuse sa majorité à l'Assemblée, mais le monarque ne doit pas être changé parce que la majorité des députés change. La démocratie implique d'ailleurs une certaine séparation des pouvoirs, et une doctrine de la souveraineté relative, qui n'en seront que mieux assurées par cette dissolution politique entre président et Parlement.

Il appartient évidemment à chacun de choisir sa conception de la démocratie. La première peut sembler plus conforme à la tradition française, et plus brutalement majoritaire. La seconde paraît plus en harmonie avec les autres démocraties occidentales, où la question de la cohabitation ne se pose même pas. Mais l'on aimerait que ce choix soit discuté en lui-même, au lieu de le confondre avec d'autres qui n'ont guère de rapport et viennent obscurcir la réflexion (comme, par exemple, l'acceptation ou le refus de la bipolarisation entre droite et gauche) ou, pis encore, de les réduire à des calculs de précampagne présidentielle. Faute de quoi, la cohabitation, qui n'est pas le meilleur des mots, risque de devenir la pire des choses.

(*) Professeur de droit public, directeur de la revue *Pouvoirs*.

(1) Conférence de presse du 17 janvier 1977, *le Monde* daté 19-20 janvier 1977.

« Le Bal des dupes » ou l'instruction civique sans effort

Encore de la politique-fiction, dira-t-on. Oui, à ceci près que la politique-fiction s'apparente cette fois à la politique tout court. Non que les auteurs aient engagé le pari stupide de décrire à l'avance l'exacte vérité. Ils se sont attachés à brosser un tableau parfaitement crédible, minutieux, documenté, précis jusque dans les dialogues et les comportements des hommes, de ce qui pourrait nous attendre au lendemain des élections législatives de 1986.

Fins danseurs, Alexis Liebaert et Claude Weill, orchestrent leur *Bal des dupes* (1) de telle sorte que le lecteur, d'une page à l'autre, ne sera jamais tenté d'aller faire banquette. Jacques Chirac – deux pas en arrière – refuse de devenir premier ministre de François Mitterrand au lendemain de la victoire de l'opposition. Jacques Chaban-Delmas, toujours d'attaque, engage un furieux tour de piste, mais disparaît aussi vite, englué « *dans le triangle des Bermudes* » Barre-Giscard - Chirac. Valéry Giscard d'Estaing, premier ministre en attendant mieux, dansera donc la gigue pendant neuf mois et deux cents pages, jusqu'à extinction des feux par dissolution de l'Assemblée nationale.

Ils sont tous adroitement croqués. Raymond Barre, pour bien marquer tout l'intérêt qu'il porte aux interminables négociations sur la constitution du gouvernement, s'en va promener au Japon et en revient la moue plus dédaigneuse que jamais. Jean-Marie Le Pen fait enfin rire en affirmant qu'il n'est pas « *en quête d'un maroquin* ». Et François Mitterrand plus impénétrable que nature se nourrit, au beau milieu des tempêtes, de la *Géographie universelle*, d'Elisée Reclus. Laurent Fabius peut enfin prononcer à l'Assemblée nationale des discours de gauche bien sentis, si bien que nul ne le compare plus à Valéry Giscard d'Estaing, lequel propose au pays « *quatre libérations* » avant d'être ligoté par les ambitions de ses propres amis et l'astuce du chef de l'Etat.

Complices en journalisme, Claude Weill et Alexis Liebaert on adopté une écriture simple, directe, limpide et rapide. Leur livre – que Jean-Pierre Chevènement pourrait avantageusement distribuer dans les écoles afin de parfaire sans effort l'instruction civique des petits Français – a des qualités didactiques. Les institutions y sont observées à la loupe, expliquées sans digressions savantes, exercices pratiques à l'appui.

Chez le même éditeur, *la Dernière Donne du président* va, sur le même sujet, de pair avec le premier (2). Si l'un fait dans le sérieux malgré la malice des auteurs, l'autre hésite entre la fiction réaliste et le roman débridé. Il y perd.

J.-Y. L.

(1) *Le Bal des dupes*, par Alexis Liebaert et Claude Weill, Alain Moreau éditeur, 228 pages, 69 F.

(2) *La Dernière Donne du président*, par Michel Chamard et Christian Durante, Alain Moreau éditeur, 228 pages, 69 F.

● *Le bureau de l'Association de la presse présidentielle* a réélu à sa présidence M. René Mauriès de *la Dépêche du Midi*, qui a été nommé en décembre chevalier de la Légion d'honneur au titre du secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication. Le secrétaire général de l'association M. Jean Favier de l'AFP.

M. Fabius repart en guerre...

(Suite de la première page.)

L'évolution de l'opinion pendant la première année de fonction de M. Fabius à l'Hôtel Matignon avait été fluctuante, la confiance diminuant jusqu'en décembre 1984 (47 % d'opinions positives, 37 % de négatives), puis remontant pour atteindre un sommet en avril 1985 (59 % contre 32 %), avant de baisser de nouveau. En juillet, le premier ministre retrouvait sa cote de décembre (47 %), mais avec, cette fois, 44 % d'opinions négatives. Ce retour à ce qui semblait être son « plancher » était la conséquence directe de son affrontement avec M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, pour la conduite de la campagne électorale, et de son échec, le président de la République n'ayant pas tranché le conflit en faveur de son premier ministre.

Dès cette époque, selon l'institut BVA (pour *Paris-Match)*, le capital de confiance du chef de gouvernement, sur les deux axes qu'il s'était fixés – « moderniser » et « rassembler » – était en nette régression. En août 1984, déjà, les Français étaient plus nombreux à lui faire crédit sur le premier point (56 %) que sur le second (41 %), mais, onze mois plus tard, ces chiffres étaient tombés, respectivement, à 42 % et 29 %. Le thème de la modernisation restait relativement « payant », de façon cohérente avec la jeunesse et la compétence qui lui étaient reconnues, mais le potentiel proprement politique de M. Fabius, loin de s'être renforcé, était, au contraire, gravement entamé.

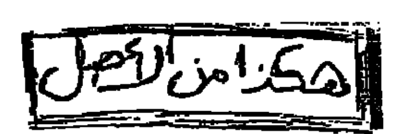
La comparaison de la cote d'avenir de M. Fabius avec celle de M. Michel Rocard est, à cet égard, éclairante, puisqu'une des missions imparties au premier ministre était de récupérer au bénéfice du pouvoir la faveur dont bénéficiait l'ancien rival de M. François Mitterrand dans l'opinion. Or M. Fabius n'est jamais parvenu à devancer M. Rocard, même si le départ de ce dernier du gouvernement a créé un trouble qui a profité momentanément au premier ministre et explique, sans doute, le succès de celui-ci en avril 1985.

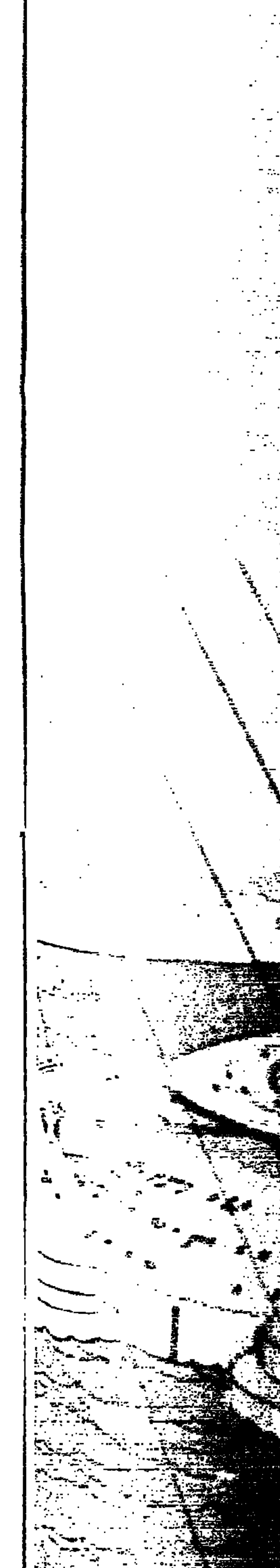
Favorisé, au départ, par le contraste avec son prédécesseur, M. Pierre Mauroy – usé par trois ans de gouvernement et atteint personnellement par la querelle scolaire, – M. Fabius n'était pas encore parvenu à s'imposer comme un dirigeant politique d'avenir lorsque l'affaire Greenpeace est venue tester ses capacités d'homme d'Etat. Les péripéties fâcheuses de la fin de l'été laissaient, cependant, une chance au premier ministre de se rétablir, grâce à ses talents de communication, à l'occasion de son débat avec M. Chirac.

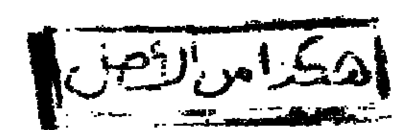
L'occasion a été manquée, et la tentative de M. Fabius pour s'affirmer en se démarquant de M. Mitterrand, lorsque celui-ci a reçu le général Jaruzelski, s'est inscrite au passif du premier ministre. Elle a contribué, paradoxalement, à renforcer, s'il était nécessaire, l'autorité du président, dont l'engagement dans la campagne électorale s'accompagne d'un certain regain de confiance dans l'opinion.

PATRICK JARREAU.

● *M. Léotard : mot d'ordre.* – M. François Léotard, secrétaire général du PR, a lancé, mardi 7 janvier, un appel aux militants de son parti et aux « *forces libérales* » de l'opposition pour qu'elles « *participent au combat de l'opposition, seule tâche qui compte* ». Pour le député du Var, « *le PR doit être le parti de la mobilisation* ». « *Dans les mois qui viennent*, a-t-il ajouté, *nous serons le petit tambour de l'opposition* [et] *le mot d'ordre doit être : tout le monde sur le pont.* » Il a souhaité que, le 16 mars, la France devienne « *majeure* » et « *adulte* », le socialisme étant, selon lui, « *la maladie infantile de la France* ».

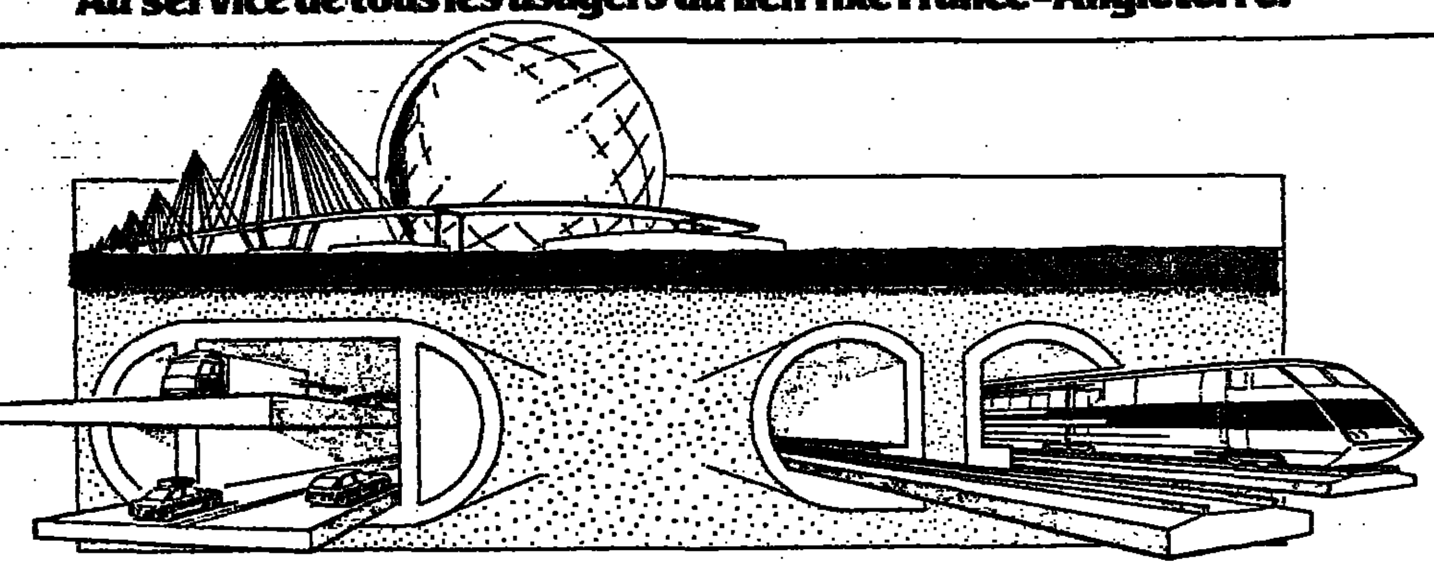






EURO ROUTE: LES BATISSEURS D'AMBITION.

Au service de tous les usagers du lien fixe France-Angleterre.



EURO ROUTE : un projet sérieux, concret, chiffré qui garantit le meilleur service aux usagers.

Seul un groupement prestigieux de bâtisseurs à très haut savoir-faire technique et financier pouvait afficher autant de réalisme et d'ambition !

EURO ROUTE: UN SYSTÈME OU RAIL ET ROUTE SONT INDÉPENDANTS.

■ Une autoroute ininterrompue pont/tunnel/pont de 37 km, doublée d'une liaison ferroviaire totalement indépendante.

Plus qu'un tunnel, mieux qu'un pont, EURO ROUTE cumule les avantages des deux systèmes.

■ Il offre une capacité double de celle de ses concurrents répondant ainsi aux besoins de l'Europe de demain.

EURO ROUTE: LE MEILLEUR SERVICE A TOUS LES USAGERS.

■ Liberté de choix: rail ou route.
Sécurité assurée: 24 heures sur 24 par tous les temps.
Rapidité: 30 minutes par autoroute.
Simplicité: pas d'attente, pas de rupture de charge
Efficacité: la plus courte distance de traversée (37 km par autoroute).

■ Grâce à son double système rail/route, EURO ROUTE garantit la libre circulation, quoi qu'il arrive.

Seul de tous les projets, il est soutenu par un grand nombre de transporteurs regroupés au sein de l'association "EURO ROUTE, Rail et Route".

EURO ROUTE: UN INVESTISSEMENT RENTABLE, LES TARIFS LES PLUS BAS.

■ *EURO ROUTE est le seul projet dont les prix soient fermes et définitifs.*

Son coût, (53 milliards de francs 85 maximum) sera couvert par l'appel aux marchés financiers internationaux, sans recours aux contribuables.

■ Grâce à des charges d'exploitation réduites EURO ROUTE pourra offrir aux usagers les tarifs les *plus compétitifs.*

EURO ROUTE est le système le plus créateur d'emplois: 80 000 pour la France et l'Angleterre dont la moitié pour notre pays!

Une chance à ne pas laisser passer...

Pour la France: **ALSTHOM, BANQUE PARIBAS, CGE, GTM ENTREPOSE, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE** et **USINOR** en sont les maîtres d'œuvre.

Ce sont les bâtisseurs d'ambition.

EURO ROUTE



POLITIQUE

SITUATIONS 86

Amorce de scission au MRG

Plusieurs dirigeants de fédérations du Mouvement des radicaux de gauche viennent de rendre publique leur décision de créer une association : Renouveau radical et républicain (RRR), que préside M. Bernard Charles, député du Lot. Ce dernier, qui a reçu le soutien de sa fédération départementale provoquant ainsi la démission de M. Maurice Faure de ses fonctions de président de la fédération, refuse l'application de l'accord signé en novembre dernier entre le PS et le MRG qui prévoit la constitution d'une liste unique conduite pour les législatives par M. Martin Malvy (PS), secrétaire d'Etat chargé de l'énergie, et pour les régionales par M. Charles.

Le bureau national du RRR qui assure, dans une déclaration du 3 janvier, regrouper trente fédérations et avoir reçu plusieurs demandes d'affiliation émanant de divers clubs et associations, comprend des personnalités comme MM. Alain Dutoya, vice-président du conseil régional d'Aquitaine, qui menace de constituer une liste pour les législatives dans les Landes, ou M. Jean Girardon, qui envisage lui aussi de mener une liste législative dans son département de Saône-et-Loire bien que l'accord PS-MRG ne les y autorise ni l'un ni l'autre.

Si le RRR regroupe un certain nombre de responsables hostiles aux termes de l'accord PS-MRG, il se propose aussi de réfléchir *« à la façon de donner un sens et un contenu au radicalisme »*. Cet objectif peut apparaître comme l'indice d'une possible tentative – ou tentation – scissionniste. – A. Ch.

A GAUCHE

Tentative de regroupement alternatif

« Face à la droite et à ses extrêmes, une alternative à la politique menée depuis 1981 est nécessaire... et possible ! » Tel est le titre d'un « appel » signé par des responsables de plusieurs organisations d'extrême gauche et des intellectuels qui a été présenté, mardi 7 janvier à Paris, au cours d'une conférence de presse (*le Monde* daté 5-6 janvier 1986).

Parmi les signataires, figurent notamment M. Alain Krivine, responsable de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), qui n'a finalement pas passé d'accord électoral avec Lutte ouvrière (LO) ; M. Jean-Claude Le Scornet, secrétaire national du PSU ; M. Pierre Bauby secrétaire politique du Parti pour une alternative communiste (PAC, ex PCML), M. Bernard Dréano, membre de la direction de la Fédération de la gauche alternative (FGA), ainsi que MM. Claude Bourdet, Robert Davezies, Félix Guattari, Albert Jaquard, Robert Lafont, Michel Leiris, Gérard Molina, Daniel Richter, Pierre Vidal-Naquet et le Père Jean Cardonel. Le texte dont ils sont les cosignataires entend soutenir *« tous les mouvements, associations et militants à la recherche d'une autre façon de faire la politique, pluraliste, créative et ouverte, à la recherche d'une alternative d'ensemble à la crise »*.

Cet « appel », qui se veut *« une caisse de résonance »* et non la création d'un *« cartel d'organisations »*, met en exergue le plein emploi et l'opposition à la politique d'austérité, l'égalité des droits et l'antiracisme, la défense de l'environnement, le non-alignement, le droit à l'indépendance des DOM-TOM et le *« désarmement, en particulier du nucléaire »*.

Des lieux de débats baptisés *« collectifs »* ont été créés dans trente-cinq départements autour de ces thèmes par des adhérents d'extrême gauche, des écologistes, des syndicalistes et des militants associatifs. Ces regroupements devraient présenter une quinzaine de listes aux élections régionales de mars prochain et quelques-unes aux législatives, notamment en Seine-Saint-Denis, sous la conduite d'un écologiste, M. Alain Lipietz.

EURE : crise municipale à Louviers

(De notre correspondant.)

Evreux. – La crise municipale de Louviers (Eure) vient de connaître un nouvel épisode avec la démission de Mme Odile Proust (maire RPR depuis 1983) et de quinze de ses colistiers. Dans une déclaration, Mme Proust déplore que ses adversaires (dix dissidents RPR, UDF et sans étiquette) n'aient pas pris les devants : *« Mais puisqu'ils ne l'ont pas fait, c'est nous qui partons. »* Elle annonce cependant qu'elle se présentera à nouveau.

Le conseil municipal de Louviers comprend trente-trois membres : vingt-cinq représentants de l'opposition, deux socialistes, un communiste et cinq membres des comités d'action de la gauche.

C'est une question de personnes qui a ouvert les hostilités. L'adjoint à l'information (RPR) a dénoncé l'attitude autoritaire de Mme Proust, lui reprochant de ne pas faire confiance à ses collaborateurs. Le maire a réagi en retirant leur délégation aux adjoints dissidents.

Une nouvelle étape fut franchie début 1985 avec le refus du budget primitif, les dissidents faisant cause commune avec la gauche (dix-huit voix contre quinze). A la veille de Noël, par seize voix contre quinze (deux absents n'ayant pas donné de pouvoir), l'assemblée municipale a une nouvelle fois mis en minorité Mme Proust.

Après la démission de Mme Proust et de ses amis, on s'oriente vers des élections. Seront-elles complémentaires (pour seize postes) ou totales ? Le Parti socialiste se prononce pour des élections générales, qui pourraient avoir lieu fin février.

GARD : le RPR exclut le maire du Grau-du-Roi, allié de M. Bousquet

M. Jean Bousquet, maire (sans étiquette) de Nîmes, investi par l'UDF pour conduire la campagne des élections de mars dans le Gard, vient de former ses listes, baptisées « On y va ». Le PDG de Cacharel dirige la liste des candidats aux élections législatives, qui comprend, au quatrième rang, M. Olivier Lapierre, adjoint au maire de Saint-Gilles, président des Clubs 89 du département, et, au quinzième rang, M. Jean Agot, conseiller municipal de Nîmes, tous deux membres du RPR. C'est aussi un membre du RPR, M. Etienne Mourut, maire du Grau-du-Roi, qui dirige la liste pour les élections régionales.

La présence de trois membres du RPR sur les listes de M. Bousquet a été aussitôt dénoncée par M. Jacques Toubon, secrétaire général du mouvement. M. Toubon a indiqué que MM. Mourut, Lapierre et Agot *« ne peuvent plus, à quelque titre que ce soit, se réclamer du RPR ou s'exprimer en son nom »* et qu'il engageait *« une procédure d'exclusion définitive »* à leur encontre. M. Toubon a critiqué particulièrement le maire du Grau-du-Roi, qui s'est allié avec M. Bousquet *« malgré un appel personnel de Jacques Chirac lui demandant de ne pas créer l'irréparable »*.

Le RPR a investi, pour sa part, comme têtes de liste dans le Gard, pour les élections législatives, son secrétaire fédéral, M. Alain Boule, adjoint au maire de Nîmes, privé de sa délégation par M. Bousquet l'été dernier, et, pour les élections régionales, Mme Francine Gomez, membre du Parti républicain, PDG de Waterman. L'UDF n'a pas encore fait connaître son attitude vis-à-vis de Mme Gomez. Les listes complètes du RPR doivent être rendues publiques vers le 15 janvier, et M. Chirac viendra soutenir leur campagne dans le département.

OISE : deux socialistes se retirent de la compétition

(De notre correspondant.)

Beauvais. – La constitution des listes socialistes dans l'Oise ne se fait pas sans remous. Pour les législatives, d'abord, M. Jean-Pierre Braine, député sortant (Saint-Just-en-Chaussée), qui devait partir en quatrième position derrière MM. Jean Anciant, Roland Florian et Guy Vadepied, également députés sortants, a fait savoir qu'il se retirait.

Cet été, les militants du courant A (mitterrandiste) du département l'avaient placé en deuxième position, mais les instances nationales du PS imposèrent un rocardien, M. Florian. En septembre, la fédération du PS de l'Oise entérinait donc la liste suivante : 1er, M. Anciant ; 2e, M. Florian ; 3e, M. Braine ; 4e, M. Vadepied. Mais, le 10 novembre, sans aucune explication, ces mêmes instances nationales rétrogradèrent M. Braine à la quatrième place, lui préférant M. Vadepied.

« Personne n'a été consulté ! », s'insurge aujourd'hui le député de SSaint-Just-en-Chaussée. *« J'ai écrit à Lionel Jospin et les militants de ma circonscription se sont mobilisés en ma faveur... Nous avons été reçus fin novemvre par Poperen. Celui-ci a été assez évasif, mais il a semblé nous comprendre. Cependant, il n'a rien pu faire. »*

M. Jean-Pierre Braine est d'autant plus déçu qu'il estimait être le seul député socialiste qui avait une chance d'être réélu dans le cadre d'élections législatives au scrutin majoritaire. Il rappelle d'autre part qu'il avait été le seul homme politique de l'Oise a avoir battu M. Robert Hersant aux cantonales de 1973 à Saint-Just-en-Chaussée.

La crispation est également sensible en ce qui concerne les élections régionales. Les négociations avec le MRG n'ayant pas abouti, l'ex-président du conseil général de l'Oise, M. Henri Bonan, a préféré lui aussi se retirer de la liste PS. Une façon pour lui de ne pas abandonner M. Raymond Laffoley (MRG) dont la voix avait permis à la gauche d'obtenir la majorité au conseil général et à M. Bonan de devenir président.

Ph. L.

M. FRÉDÉRIC-DUPONT NE SERA PLUS DÉPUTÉ

M. Edouard Frédéric-Dupont, membre du CNIP, député de Paris (apparenté RPR), maire du septième arrondissement, vient d'indiquer qu'il ne serait pas candidat sur la liste du Front national à Paris où il devait figurer en deuxième position derrière M. Jean-Marie Le Pen. Il précise qu'il sera cependant membre du comité de soutien du Rassemblement national. M. Frédéric-Dupont, qui a été récemment souffrant, avance des raisons de santé pour expliquer son retrait.

Né en 1902, il a été élu pour la première fois en 1933 conseiller municipal de Paris et en 1936 député du septième arrondissement.

M. Le Pen indésirable en Suisse

De notre correspondant

Berne. – M. Jean-Marie Le Pen n'alimente pas seulement la polémique en France. Il dérange aussi en Suisse, du moins à chaque fois qu'il est convié à s'exprimer sur le territoire de la confédération. En novembre 1984, déjà, divers incidents et des protestations avaient marqué son passage à Lausanne et dans le Valais. En mars dernier, les autorités du canton de Genève lui avaient retiré l'autorisation de prendre la parole par crainte de troubles de l'ordre public. Maintenant, c'est la participation du chef de file de l'extrême droite française à un débat télévisé qui suscite de nouveaux remous.

Jusqu'au dernier moment, des incertitudes auront plané sur le maintien de l'émission « Le défi » dont M. Le Pen devait être la vedette ce mercredi 8 janvier. Finalement, la direction de la Télévision suisse romande a annoncé que la confrontation se déroulerait en direct comme prévu, mais que le président du Front national interviendrait en duplex d'un studio parisien et non sur le plateau à Genève.

Cette formule tient compte des objections exprimées par le gouvernement cantonal genevois. Initialement programmée pour le 27 novembre, l'émission avait déjà été reportée en raison de la proximité des élections régionales. Cette fois-ci, les autorités de Genève avaient menacé d'appliquer à M. Le Pen un arrêté fédéral de 1948 soumettant à autorisation tout orateur étranger s'exprimant sur un thème politique lors d'une réunion privée. Or aucune démarche en ce sens n'aurait été entreprise en faveur de M. Le Pen, et le gouvernement genevois craignait des incidents, les syndicats ayant appelé à manifester contre sa présence.

L'attitude des autorités du canton de Genève a été ressentie par la direction de la télévision suisse romande comme *« une ingérence inacceptable »* dans la réalisation d'une émission. C'est la première fois au cours de trente années que cette disposition est utilisée contre la télévision. *« Jamais nous n'avons demandé d'autorisation de parole pour nos hôtes et jamais nous n'en demanderons »*, a déclaré son directeur, qui a rappelé que la télévision suisse avait pris soin d'inviter des personnalités politiques de toutes tendances. Interrogé par le journal télévisé suisse, M. Le Pen n'a évidemment pas manqué de se dire *« choqué »* par la réaction du gouvernement genevois, qu'il a mise *« sur le compte de milieux subversifs »*.

Les syndicats et les organisations humanitaires n'en ont pas moins décidé de maintenir la manifestation prévue au moment de la diffusion de l'émission. D'après un sondage réalisé par le journal *la Suisse*, la majorité des habitants des cantons de langue française seraient hostiles à la venue du président du Front national à Genève. Enfin, la section helvétique de la LICRA a invité les téléspectateurs à boycotter l'émission et à exprimer leur désapprobation en allumant une bougie à leur fenêtre.

J.-C. B.

Financé par l'Etat et la Ville

UN INSTITUT DU JUDAISME VA ÊTRE CRÉÉ A PARIS

Le Mois du judaïsme, organisé à l'initiative du peintre et écrivain Marek Halter, par le Centre Rachi (centre universitaire d'études juives) et l'université Paris-I (voir le supplément « le Monde Aujourd'hui » dans *le Monde* daté 5-6 janvier), a été ouvert, le mardi 7 janvier, au Centre Rachi, en présence de MM. Alain Poher, président du Sénat, Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, de plusieurs ministres (MM. Gaston Defferre, Jack Lang, Mme Catherine Lalumière et M. Roger-Gérard Schwartzenberg), du grand rabbin de France, M. René Samuel Sirat, et de M. Théo Klein, président du CRIF, ainsi que de l'ambassadeur d'Israël en France, M. Ovadia Soffer, de MM. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, Jean Tiberi député (RPR), adjoint au maire de Paris, et Lionel Stoléru (UDF).

M. Lang a annoncé à cette occasion la signature prochaine entre l'Etat et la Ville de Paris, d'une convention sur la création d'un institut du judaïsme. Cet institut, qui sera financé pour moitié par l'Etat, sera installé dans l'hôtel de Saint-Aignan, dans le Marais, bâtiments mis à disposition par la Ville. Cet accord est l'aboutissement d'un souhait ancien de la communauté juive et de discussions qui avaient commencé sous le septennat précédent entre l'Etat, la Ville de Paris et les représentants de la communauté.

EN NOUVELLE-CALÉDONIE

M. Ukeiwé « n'accepte pas » que M. Joxe vienne à Nouméa

M. Pierre Joxe doit commencer le vendredi 10 janvier un voyage de huit jours dans les trois territoires du Pacifique. Après une escale en Polynésie et à Wallis-et-Futuna, le ministre de l'intérieur se rendra en Nouvelle-Calédonie, où il envisage de séjourner quatre jours.

De retour à Nouméa, après avoir passé les fêtes de fin d'année en métropole, M. Dick Ukeiwé, sénateur RPR, président du Congrès du territoire, s'est vivement opposé, mardi 7 janvier, à cette visite : *« La venue du ministre de l'intérieur en Nouvelle-Calédonie serait une très grosse erreur,* a-t-il déclaré. *C'est une provocation à l'égard des Calédoniens. Nous ne voulons pas dans ce territoire la venue d'un ministre qui n'a plus de légitimité. Nous n'accepterons pas que M. Joxe vienne. Sa visite pourrait faire l'objet d'incidents graves. »*

« Resserrer les boulons »

Dans son *« rapport au président de la République »* (*le Monde* daté 17-18 novembre). M. Edgard Pisani avait insisté sur la nécessité de poursuivre la mise en œuvre de son plan pour la Nouvelle-Calédonie *« avec méthode et acharnement »*. Cette directive solennelle s'adressait à la postérité en général mais aussi, plus particulièrement, au haut commissaire de la République en poste à Nouméa, M. Fernand Wibaux, ancien ambassadeur à Beyrouth. Celui-ci avait en effet donné, jusque-là, l'impression de soutenir assez mollement les orientations du ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie.

Avec la bénédiction de M. François Mitterrand, M. Pisani avait donc balisé la mission du délégué local du gouvernement. Et après avoir pris le relais, fin novembre, M. Pierre Joxe avait aussitôt affirmé sa volonté de marcher sur les traces de M. Pisani : *« Il faut maintenant donner aux régions les moyens de fonctionner et de développer la vie démocratique afin de permettre à tous les habitants de la Nouvelle-Calédonie, quelle que soit leur origine ethnique ou culturelle, de définir peu à peu un* modus vivendi *écartant à la fois la violence et l'exclusion »*, déclarait-il le 2 décembre devant l'Assemblée nationale. *« Tel est notre but et nous chercherons à l'atteindre avec détermination. »* Comme le ministre de l'intérieur aime enfoncer lui-même les clous lorsque c'est nécessaire, M. Joxe va se rendre à Nouméa pour vérifier si la réforme régionale entre en application au rythme voulu par le pouvoir exécutif et le Parlement. Histoire, au besoin, de *« resserrer »*, au passage, quelques *« boulons »*...

Ses services, renforcés par plusieurs des anciens conseillers techniques de M. Pisani, ont, pour leur part, fait diligence. Neuf des quatorze décrets à prendre pour faire entrer dans les faits les nouvelles dispositions législatives ont déjà été publiés au *Journal officiel*. Trois l'ont été dès le 29 décembre. Ils ont fixé les règles de formation des assesseurs du tribunal du travail en Nouvelle-Calédonie, précisé le fonctionnement du fonds spécial créé pour financer le développement économique du territoire, modifié les limites territoriales des quatre subdivisions administratives afin que celles-ci coïncident avec les nouvelles régions.

Six autres décrets sont parus au *Journal officiel* du 5 janvier. Ils modifient la composition des collèges électoraux de la chambre d'agriculture, de la chambre des métiers, de la chambre de commerce et d'industrie de la Nouvelle-Calédonie, afin d'assurer une meilleure représentation des zones de brousse dans ces organismes professionnels ; ils fixent les règles de fonctionnement du centre de formation du personnel administratif du territoire, cette sorte d'ENA calédonienne instituée par le nouveau statut. Les décrets d'application des ordonnances qu'il s'agit de mettre en œuvre visent à faciliter la promotion des Mélanésiens dans la fonction publique ; ils fixent les statuts-types des sociétés coopératives d'exploitation en commun sur la constitution desquelles reposera en grande partie la mise en œuvre des mesures foncières.

Les derniers décrets doivent être examinés le 14 janvier en conseil d'État et publiés, en principe, une semaine plus tard. Si le calendrier établi par le ministère de l'intérieur est respecté, tous les décrets d'application nécessaires auront été pris le 21 janvier.

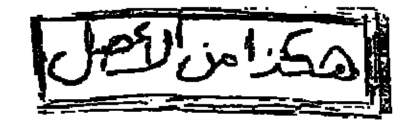
L'administration centrale a aussi mis à la disposition des représentants de la population, élus le 29 septembre, l'assistance humaine et technique indispensable pour assumer leurs fonctions. Chaque président de régions s'est notamment vu mettre à disposition deux fonctionnaires de catégorie A. Chaque conseil de région dispose également d'un local pour se réunir.

Quant à l'argent, il ne manque pas, si l'on en croit la place Beauvau, puisque chacune des quatre régions du territoire a reçu une dotation de fonctionnement de 1 million de francs au titre du budget des charges commmunes et une enveloppe de 275 millions au titre du Fonds de développement économique et social, pour les besoins en investissements. Bref, M. Joxe tient à s'assurer sur place que le nouveau système institutionnel peut correctement fonctionner et, surtout, à éviter que la perspective d'un changement de majorité nationale dans deux mois n'incite certains administrateurs locaux à traîner les pieds, voire à enrayer cette réforme complexe dont il vient d'hériter.

ALAIN ROLLAT.

● *Dix détenus libérés.* – La loi d'amnistie concernant la Nouvelle-Calédonie (*le Monde* du 2 janvier) a été publiée, mardi 7 janvier, au *Journal officiel* du territoire, et dix prisonniers ont été immédiatement libérés en application de ce texte. D'autres doivent l'être prochainement.

● *Détonateurs volés.* – Cinq cents détonateurs et quatre cents mètres de cordon de mise à feu ont été volés samedi 4 ou dimanche 5 janvier à bord d'un cargo de la Compagnie maritime CGM, dans le port de Nouméa. Le bateau était arrivé vendredi matin, mais il n'a été déchargé que lundi. Le vol a eu lieu pendant que le matériel, destiné à la fabrication d'explosifs, se trouvait dans des conteneurs laissés sans surveillance à bord du cargo.



هكذا من الأصل

LA REPRISE DU « PROGRÈS » ET DE « L'UNION » PAR LE GROUPE HERSANT

Riposte judiciaire du gouvernement

Les premières décisions judiciaires visant le rachat du groupe Le Progrès par M. Robert Hersant ont été prises par le gouvernement. Dans la soirée du mardi 7 janvier, le secrétaire d'État chargé des techniques de la communication a indiqué dans un communiqué mis au point avec les services du garde des sceaux et ceux du premier ministre qu'il avait *« saisi la commission pour la transparence et le pluralisme de la presse, qui est chargée de veiller à l'application de la loi du 23 octobre 1984 visant à limiter la concentration et à assurer la transparence financière et le pluralisme des entreprises de presse »*.

Celle-ci, présidée par M. Henri Caillavet, doit se réunir le 9 janvier dans la matinée, afin d'étudier le rachat du *Progrès* par M. Robert Hersant et la décision du tribunal de commerce de Reims de confier la location-gérance de *l'Union* de Reims à son fils Philippe.

« D'autre part, indique le communiqué du secrétariat d'État, *le parquet de Paris a requis ce jour l'ouverture d'une information pour infraction à l'article 15 de la loi du 23 octobre 1984 qui fait obligation, sous peine de sanctions pénales, de déclarer préalablement à la commission pour la transparence et le pluralisme de la presse toute cession ou acquisition de propriété ou de contrôle d'une entreprise éditant un quotidien. Les poursuites visent toutes les personnes ayant participé à l'opération. M. Claude Grellier, juge d'instruction, a été désigné pour informer sur ces faits. »*

En l'occurrence, seul M. Jean-Charles Lignel pourra être entendu, M. Robert Hersant bénéficiant de son immunité de parlementaire européen. Cependant, le garde des sceaux, M. Robert Badinter, a déclaré le 5 janvier sur TF 1 lors de l'émission « Sept sur sept » que la justice française demanderait la levée de cette immunité.

Enfin, le secrétariat d'État chargé des techniques de la communication a précisé que *« la désignation de Robert Hersant comme président de la société éditrice du Progrès et du Progrès SA apparaissant comme la conséquence d'opérations illicites, le parquet de Paris demande, par voie de référé, au président du tribunal de commerce de Paris, la désignation d'un administrateur provisoire pour les sociétés propriétaires et exploitantes du groupe »*. Cette action au civil n'a pas à tenir compte du statut de parlementaire de M. Hersant, le tribunal se prononçant sur le caractère licite de l'opération.

Outre ce tir groupé en provenance du gouvernement, l'Association des usagers de l'information Interpeller la presse, dont le siège est à Grenoble, a assigné, mardi 7 janvier, MM. Jean-Charles Lignel, Robert Hersant, André Audinot et Jean Cuburu (ces trois derniers étant les nouveaux responsables du *Progrès*) à comparaître (le 31 janvier) devant le tribunal correctionnel de Lyon pour non-respect des seuils de diffusion des quotidiens nationaux et régionaux fixés par la loi du 23 octobre 1984. L'association a également saisi le juge des référés de Lyon d'une demande d'expulsion des locaux du *Progrès* pour *« occupation illégale »* et réclame 50 000 francs de dommages-intérêts.

Ni *le Figaro*, ni *France-Soir*, ni *le Progrès* à Lyon ne donnent d'information, ce mercredi 8 janvier, sur les poursuites judiciaires engagées par le gouvernement et annoncées mardi 7 : en revanche, *le Dauphiné libéré*, *Lyon matin* et *le Journal quotidien Rhône-Alpes*, trois autres journaux du groupe de M. Hersant distribués à Lyon, donnent cette information.

M. CAILLAVET : « NOUS ALLONS STATUER TRÈS VITE »

« Nous allons statuer très vite sur le le Progrès *de Lyon et* l'Union *de Reims*, nous a déclaré M. Henri Caillavet, président de la commission pour le pluralisme et la transparence de la presse. *Nous allons constater pour* le Progrès *que la déclaration préalable à toute transaction concernant une entreprise de presse n'a pas été faite : il est donc vraisemblable que la commission, constatant cette irrégularité de la procédure, en informe le parquet et en avertisse MM. Jean-Charles Lignel et Robert Hersant. Quant au pluralisme, M. Hersant est déjà en infraction. En ce qui concerne la transparence, la commission a déjà préparé un questionnaire portant sur les capitaux qui ont servi à monter l'opération financière du* Progrès : *quel est le montage, quels sont les prête-noms, les sociétés écrans, les débiteurs, etc. Si nous statuons dans un délai très bref sur ce point, le tribunal pourra lui aussi en prendre acte et statuer très vite. »*

Quant à la reprise en location-gérance par M. Philippe Hersant de *l'Union* de Reims (l'édition du quotidien champenois de ce mercredi 8 janvier indique dans son « ours » que M. Philippe Hersant est « directeur de la publication »), la commission Caillavet donnera également son avis. Elle devra notamment préciser, en regard de l'avis déjà rendu contre M. Philippe Hersant concernant le pluralisme, si la location-gérance est *« un artifice de droit ou une novation par rapport au plan présenté antérieurement par le fils de M. Robert Hersant »*. Les avis de la commission Caillavet à propos de ces deux journaux passés récemment sous le contrôle du groupe Hersant devraient être connus jeudi.

NOUVELLES RÉACTIONS

● M. François Léotard, secrétaire général du Parti républicain, a exprimé le souhait *« qu'on arrive à un vrai pluralisme qui ne repose pas sur l'intervention de la puissance publique, et qui soit simplement la fixation de règles de concurrence évitant une trop forte concentration dans un domaine précis »*. Toutefois, a-t-il ajouté, *« si la loi qu'a fait voter M. Mitterrand s'appliquait à ce cas-là*, le Progrès *disparaîtrait »*.

● M. Philippe Mestre, député UDF de la Vendée, ancien directeur du cabinet de M. Raymond Barre et PDG de *Presse-Océan* (groupe Hersant) : *« Il y a un groupe de presse qui s'est rendu acquéreur d'un journal qui était en perdition (...). Un certain nombre d'hommes et de femmes se trouveraient au chômage si M. Hersant n'était pas intervenu. »*

● La fédération de la Marne du Parti socialiste a condamné *« avec vigueur »* l'installation de M. Philippe Hersant à la tête de *l'Union*. Le PS marnais est aussi l'un des douze associés propriétaires du quotidien régional.

Appel à la grève des journalistes

De notre correspondant

Lyon. – Les syndicats de journalistes CFDT et SNJ du *Dauphiné libéré* et du *Progrès* appellent à la grève pour un jour, à compter du *jeudi 9 janvier à 8 heures*, afin de défendre le *« droit d'informer »*, estimant que la démocratie est menacée depuis le rachat du *Progrès* de Lyon par M. Robert Hersant.

Le mot d'ordre de grève prend place à la date même où la commission Caillavet pour la transparence et le pluralisme de la presse doit évoquer pour la première fois l'affaire Lignel-Hersant. Il est vraisemblable toutefois que ce mouvement social – le premier lancé simultanément dans les deux titres au moins depuis 1979 – n'empêchera pas, vendredi matin, la parution des journaux lyonnais et grenoblois. En effet, si elle condamne l'opération de rachat du *Progrès* par M. Hersant et demande une enquête sur la provenance des fonds utilisés, la CGT (ouvriers, cadres, techniciens et journalistes) a finalement résolu, mardi 7 janvier, à Lyon, de ne pas s'associer à l'arrêt de travail prévu par les organisations de journalistes CFDT et SNJ.

Séparés sur le principe de la grève, les différents syndicats se retrouvent sur un constat incriminant à mots couverts ou explicitement les pouvoirs publics de n'avoir pas su s'opposer à la politique d'expansion du groupe Hersant. *« Ceux qui se déclarent aujourd'hui surpris doivent d'abord prendre conscience de leur responsabilité »*, estime CFDT et SNJ. *« Nous prenons acte des déclarations d'intention des pouvoirs publics* [visant à l'annulation de la transaction] *en espérant qu'elles ne resteront pas lettre morte »*, déclare la CGT, taxant la commission Caillavet et le Parlement de *« prétendus défenseurs de la liberté de la presse »*.

G.B.

POINT DE VUE

L'échec de la gauche

La gauche aborde finalement les législatives avec un bilan catastrophique en matière de pluralisme dans la presse écrite. Le meilleur allié d'Hersant étant le pouvoir lui-même qui, en se voulant trop habile, a systématiquement eu pour ligne de conduite d'appliquer le principe bien connu : pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué.

Faire simple, c'était avant tout laisser agir la justice, laisser les magistrats dire le Droit.

Les principales organisations de journalistes avaient, en 1977, porté l'affaire devant les tribunaux, l'ordonnance du 26 août 1944 interdisant à une même personne d'être propriétaire de plusieurs journaux quotidiens. Inculpé en 1978, Robert Hersant adopta le moyen de défense suivant : la loi dit « une même personne ne peut posséder... » sans préciser s'il s'agit d'une personne physique ou d'une personne morale. L'ordonnance ne concerne que les personnes physiques, décréta M. Hersant. Un particulier n'a par conséquent pas le droit de posséder plusieurs quotidiens mais une société commerciale peut parfaitement le faire. Ce qui est soutenir une absurdité juridique et historique : le général de Gaulle et le Conseil national de la Résistance n'entendaient pas donner un privilège exorbitant aux sociétés financières (1).

Une thèse aussi audacieuse a bien peu de chances d'être entérinée par les tribunaux. Robert Hersant et ses conseillers le savent fort bien. Aussi ont-ils multiplié les moyens dilatoires pour retarder ou éviter au « papivore » et à ses prête-noms de comparaître devant le tribunal correctionnel.

Depuis huit ans, les diverses instances – juge d'instruction, cour d'appel, Cour de cassation – ont été amenées à rejeter d'innombrables recours déposés uniquement pour freiner la procédure.

Pour sa part, la Cour suprême, avant même que le jugement soit intervenu, a, ce qui est sans exemple dans l'histoire judiciaire, repoussé trois pourvois successifs.

On aurait pu penser que l'arrivée de la gauche au pouvoir aurait accéléré la marche de la justice. Il n'en fut rien. Le premier acte du garde des sceaux fut au contraire de tenter d'inclure dans la loi d'amnistie du 4 août 1981 les infractions à l'ordonnance du 26 août 1944. Cette tentative échoua uniquement grâce à la réaction indignée du groupe socialiste à l'Assemblée.

En mars 1985, les derniers recours étant épuisés, le juge d'instruction, M. Claude Grellier, a communiqué le dossier au parquet pour règlement, cette formalité précédant le renvoi devant le tribunal correctionnel. Le juge d'instruction est libre de suivre ou non l'avis donné par le parquet sur la suite à donner à l'affaire. Mais le parquet n'en a pas moins un pouvoir redoutable : le *magistrat instructeur ne peut prendre* aucune ordonnance de clôture tant que le procureur de la République ne lui a pas retourné le dossier avec ses réquisitions.

On aurait pu penser que dans une affaire aussi importante et dans laquelle les inculpés se sont ingéniés à paralyser la marche de la justice, le parquet aurait eu à cœur de faire diligence et à tout le moins de respecter les impératifs de la loi, l'article 175 du code de procédure pénale précisant que le procureur *« doit adresser ses réquisitions au juge d'instruction dans les trois jours au plus tard »*. Il n'en fut rien. Ce magistrat garda le silence. M. Robert Hersant mit à profit ce mutisme pour introduire un nouveau recours. L'immunité dont il bénéficie en tant que député européen interdit, déclare-t-il, de le faire comparaître en correctionnelle. Le juge d'instruction rejeta cette prétention, car il est de jurisprudence constante que l'immunité ne peut être invoquée lorsque l'inculpation est antérieure à l'élection. Sur appel de l'inculpé, la chambre d'accusation doit se prononcer dans le courant de ce mois, et, selon toute vraisemblance, rejetera à son tour le recours d'Hersant qui n'attend que cela pour faire un pourvoi en cassation. Ce qui le mènera jusqu'après les élections, où, devenu député de l'Oise, il pourra invoquer, à tort, sa qualité toute neuve de député au Palais-Bourbon. Le parquet invoque maintenant ce nouveau recours pour justifier son inaction.

Même les esprits les moins prévenus sont obligés de convenir qu'est pour le moins troublante cette inaction du procureur de la République à un moment décisif de la procédure. Si ce magistrat avait répondu en temps utile, l'instruction aurait pu être définitivement clôturée, et tout nouveau recours était rendu impossible.

Tout s'est passé comme si l'on s'était réparti les rôles. L'activisme procédurier de l'inculpé s'est harmonieusement conjugué avec la léthargie du parquet pour paralyser le travail du juge d'instruction. Il y a eu ou bien faute lourde par négligence ou bien volonté délibérée de bloquer définitivement la marche de la justice. Ce qui incite les organisations de journalistes concernées à considérer qu'elles sont victimes d'un véritable déni de justice, délit réprimé par l'article 185 du code pénal.

Les Français, en leur qualité d'électeurs, sont directement concernés par ce procès. Il met, en effet, en lumière la conception que l'on se fait dans le groupe Hersant du rôle et de la fonction du député, qui est essentiellement utilitaire. L'immunité parlementaire y signifie impunité et constitue un moyen de se mettre au-dessus de la loi. En 1982, un des inculpés a prétendu qu'il ne pouvait être inquiété puisqu'il était député de la Somme. Il ne fut pas suivi dans son raisonnement par le magistrat instructeur, la cour d'appel et la Cour de cassation, mais cette argumentation spécieuse permit à elle seule de gagner plus d'un an.

Sa qualité de parlementaire européen est invoquée par M. Hersant aussi bien dans le procès intenté par les syndicats de journalistes que comme parade dans les affaires actuelles du *Progrès de Lyon* et de *l'Union* de Reims. En réalité, cette immunité n'existe pas. Dans un cas, il ne peut en bénéficier car il a été inculpé en 1978 et a été élu en 1984. Dans l'autre, le protocole sur les privilèges et immunités des Communautés européennes en date du 8 avril 1965 stipule que l'*« immunité ne peut être invoquée en cas de flagrant délit »*. Or, le flagrant délit ne fait aucun doute, l'intéressé proclamant lui-même qu'il s'est délibérément placé dans l'illégalité. La vérité est peu glorieuse : la cause des journalistes a été délibérément sacrifiée dans la perspective d'un accord avec Hersant, le journal *France-Soir* étant cédé à des amis de la gauche. Mais même ce troc n'a pas été réalisé. Ce qui fait que l'Elysée a perdu sur tous les tableaux.

DENIS PERIER DAVILLE
(Secrétaire général de la Fédération française des sociétés de journalistes).

(1) Voir *le Monde* des 22 octobre 1982 et 29 mars 1983.

« Une sorte d'hypertrophie du moi... »

Les dévorantes ambitions de Robert Hersant ne sont pas, dans l'histoire de la presse, sans précédents parfois beaucoup plus pittoresques. Le grand reporter Jules Sauerwein, dans ses savoureux Mémoires (1), évoque quelques « papivores » du début du siècle, et d'abord le redoutable Bunau Varilla, son patron au *Matin*, qui finit par l'acculer à la démission en exigeant qu'il ne citât jamais le nom d'Aristide Briand dans ses articles.

« J'avais eu sous les yeux bien des exemples, écrit-il, des ravages que peut produire sur une cervelle humaine le pouvoir gigantesque dont dispose le directeur d'un grand journal. Une sorte d'hypertrophie du moi qui avait fait germer dans l'âme de Varilla une ambition sans borne ; et, aussitôt que quelqu'un se mettait en travers de ses plans, une sorte de sauvage apparaissait en lui qui ne connaissait ni pudeur ni contrainte. Il voulait devenir avec profit un bienfaiteur de l'humanité en exploitant des panacées médicales et contraignait ses collaborateurs à quelques minutes de marche sur la pointe des pieds chaque matin.

» Le parfumeur Coty, fondateur de l'Ami du peuple, en était arrivé à vouloir conquérir le pouvoir en France. Lord Rothcliffe, directeur du Times *de Londres, sombra dans une sorte de démence. Son frère lord Rothermere, directeur du* Daily Mail, *rêvait de régner sur la Hongrie. Gordon Bennett, directeur du* New York Herald, *était capable des excentricités les plus incongrues : il avait obtenu que son reporter Stanhope couchât à Hambourg dans un lit où venait de mourir un cholérique pour démontrer que le choléra n'était pas contagieux... »*

» Ces hommes étaient arrivés à leur position élevée par des qualités réelles. Ils avaient le sens aigu de ce qui peut intéresser et séduire le public et le goût des entreprises audacieuses. Malheureusement, ils furent grisés par l'immensité de leur pouvoir. »

(1) *Trente ans à la « une »*, par Jules Sauerwein, préface de Pierre Lazareff. Plon, 1962.

Le Monde

EDUCATION

Quand les filles apprennent l'électronique

Dans les lycées de Boulogne-sur-Mer et de Liévin on accueille des jeunes filles dans des formations habituellement réservées aux garçons, comme l'électronique et l'électrotechnique.

LE lycée technique Branly de Boulogne-sur-Mer et le lycée de liévin attirent les visiteurs de marque. En moins de deux mois, deux personnalités politiques, le ministre des droits de la femme, Mme Yvette Roudy, et le secrétaire d'Etat chargé des enseignements techniques et technologiques, M. Roland Carraz, leur ont rendu visite. Un honneur dû à leur esprit d'innovation en ce qui concerne la réorientation des jeunes filles vers des filières d'avenir telles l'électronique (F 2) et l'électrotechnique (F 3).

Depuis 1983, le lycée de Liévin possède une classe de première F 2 accueillant vingt-quatre élèves dont la moitié de filles recrutées, alors qu'elles étaient au chômage ou engagées dans des voies sans débouchés. Et le lycée Branly a ouvert en 1984 une classe de seconde réservée aux jeunes filles mal orientées pour les préparer à entrer l'année suivante en première F 2 ou F 3.

Ces initiatives, chaudement encouragées par le recteur de l'époque, M. Claude Durand-Prinborgne, actuellement directeur des enseignements au ministère de l'éducation nationale, correspondent aux efforts du gouvernement depuis 1982 pour élargir le champ de formation et les secteurs d'activités des femmes. La répartition des filles est en effet très inégalitaire selon les spécialités professionnelles. Dans le cycle court, elles représentent 86,5 % des effectifs du secteur tertiaire (plus de 90 % dans le secrétariat, le commerce et les soins personnels) et 16,5 % du secteur secondaire (essentiellement textile et habillement). Dans l'enseignement long, ce sont les sections littéraires et économiques qui les attirent le plus. En revanche, elles sont très peu nombreuses dans l'enseignement technique long industriel (moins de 12 %)

Cette tendance s'amplifie dans les formations supérieures : les sections industrielles les plus performantes sont entièrement masculines, alors que les sections tertiaires, souvent moins porteuses d'emplois, sont très féminisées. En 1984, il y avait 1,9 % de jeunes filles préparant un BTS mécanique automatique et 3,1 % un BTS électronique. Or la France a besoin de diplômées scientifiques et techniques. Pourquoi donc ne pas essayer de stimuler des vocations féminines ? *« Considérant que la transformation économique et technologique du pays nécessite une meilleure prise en compte du potentiel intellectuel et professionnel que représentent les jeunes filles »*, le ministre de l'éducation nationale et celui des droits de la femme ont signé une convention, le 20 décembre 1984, dans laquelle ils font *« de l'amélioration de l'orientation, de la formation et de l'insertion professionnelle des jeunes filles »* un de leurs *« objectifs prioritaires »*.

Le 5 novembre 1985, ils ont installé dans chaque académie un ou (une) *« chargé de mission »* qui devra proposer un programme d'activité annuelle allant dans ce sens et rendre compte régulièrement des progrès accomplis.

Mise à niveau

Mais, à Liévin comme à Boulogne-sur-Mer, on n'a pas attendu ces décisions pour aller de l'avant, et chacun des établissements a mis en place des structures originales et différentes. A Liévin, on a ouvert une classe de première électronique dans laquelle pour moitié les effectifs seraient réservés aux jeunes filles. Celles-ci étant rarissimes en technique industrielle — préparation la plus logique pour les F2, — le proviseur du lycée, M. Michel Boitelle, a convoqué toutes les élèves de son établissement pour leur expliquer son projet : accueillir celles qui désirent apprendre l'électronique, quelle que soit leur formation d'origine, pour qu'elles aient le niveau d'une première ; une lettre a également été envoyée aux parents.

Treize d'entre elles ont été retenues : deux venaient d'une seconde technique industrielle ; deux d'une seconde sciences et techniques de laboratoire ; trois d'une seconde d'initiation économique et sociale ; trois étaient titulaires d'un BEP ; deux venaient d'une terminale A et G1 ; une venait d'obtenir un baccalauréat A.

Des cours de soutien et des préparations spécifiques ont été mis en place. Deux ont abandonné en chemin, et quelques-unes ont redoublé une classe, mais deux au moins préparent actuellement un BTS. Un bon résultat, estime-t-on dans l'établissement, pour cette première fournée de filles qui, après tout, ont essuyé les plâtres. Aujourd'hui, c'est avec enthousiasme que toutes participent aux « campagnes » d'information organisées par leur lycée pour stimuler les vocations et faire comprendre à leurs camarades que les filles peuvent également réussir dans l'électronique.

A Boulogne, a été créée une seconde préparant à une première F2, mais aussi à une première F3. A la mixité on a préféré une classe de filles seulement — du moins pour la seconde, car par la suite elles rejoignent les garçons. Le recrutement, organisé par le centre d'information et d'orientation, visait surtout des jeunes filles n'ayant pas de place en première d'adaptation (G1, G2, G3), ou ne trouvant pas d'emplois.

Là aussi les résultats de cette première promotion ont été très irréguliers, et il faudra attendre quelques années pour tirer un enseignement définitif. Déjà cependant les enseignants unanimes reconnaissent à leurs élèves une grande maturité, et une immense volonté de bien faire et d'apprendre. Les handicaps se révèlent aussi nombreux que prévu et aussi divers que les formations d'origine. En général ce sont surtout les mathématiques et le dessin industriel qui soulèvent des difficultés... Les filles auraient en effet plus de difficulté que les garçons à percevoir l'espace et les responsables d'ateliers se plaignent de la pauvreté de leur vocabulaire en ce qui concerne les outils ou le bricolage.

A Boulogne, les enseignants ont constaté que les jeunes filles éprouvaient quelques problèmes lorqu'elles se retrouvaient parmi les garçons en première. Préservées et « chouchoutées » pendant un an, elles sont déconcertées quand elles ne font plus l'objet d'autant d'attentions. Un mal qui devrait bien vite trouver remède !...

CHRISTIANE CHOMBEAU.

LIVRE

La fièvre pédagogique des psychanalystes

SI le livre que publient Mireille Cifali et Jeanne Moll sous le titre *Pédagogie et psychanalyse* a une utilité, c'est d'abord de nous rappeler que la pédagogie fut la première discipline à avoir été sérieusement investie par Freud, Adler, Ferenczi, Reich, sans oublier, à Zurich, le brave pasteur Pfister. Témoins des effets nocifs d'une éducation coercitive qui ignorait la sexualité infantile et réprimait les pulsions, les premiers psychanalystes se posèrent en défenseurs de l'enfant, qu'ils voulaient, selon le mot d'Otto Rank, *« protéger de tous les maux considérés jusqu'à présent comme inoffensifs ou inévitables »*.

C'est dans cet esprit de croisade que fut créée, en 1926, la *Revue de pédagogie psychanalytique*, éditée à Berlin et à Zurich, qui, pendant onze années, s'attaqua à une conception rétrograde de l'éducation en traitant, avec la plus grande liberté, aussi bien des carences de l'institution scolaire, de l'évolution dynamique du psychisme humain, de l'obéissance, de la sexualité que des vertus éducatives des contes de fées. Souvent réédités en Allemagne, ces textes n'étaient pas connus en France. Mireille Cifali et Jeanne Moll en ont sélectionné une vingtaine, signés notamment de Wilhelm Reich, Fritz Redl, Siegfried Bernfeld, Imre Hermann, August Aichhorn, Editha Sterba. Avec le recul, on les lira comme des témoignages passionnants de cette fièvre pédagogique qui saisit la psychanalyse lorsqu'elle aspirait encore à troubler le sommeil du monde.

Je recommanderai tout spécialement l'article de Wilhelm Reich, « Les parents comme éducateurs », où, à partir de l'exemple d'une petite fille dont la mère est proche des milieux psychanalytiques, Reich montre comment les sentiments de haine contre l'enfant s'insinuent inexorablement dans les soins qui lui sont prodigués. Il ne suffit hélas pas de connaître la théorie pour agir correctement : *« Tous les conflits répertoriés tels que l'ambition avortée, l'insatisfaction sexuelle, les querelles de ménage, en un mot, tout ce qui fait partie de l'inventaire d'une névrose, se répercutent sur l'enfant à travers l'éducation. »*

Peut-être, suggère encore W. Reich, un des motifs essentiels de la compulsion à éduquer vient-elle de l'ambition insatisfaite des parents... alors que la meilleure solution serait de laisser la vie elle-même créer les formes d'existence qui lui sont nécessaires.

ROLAND JACCARD.

★ *Pédagogie et psychanalyse*, de Mireille Cifali et Jeanne Moll. Dunod. Coll. « Sciences de l'éducation », 250 p., 130 F.

L'ombre du sénateur McCarthy

Un mouvement s'est créé au Etats-Unis pour chasser les professeurs « marxistes » des universités. Mais même les conservateurs trouvent que cette chasse aux sorcières rappelle de trop mauvais souvenirs.

« *LA gauche est si petite aux Etats-Unis qu'on a du mal à la trouver* », déclarait un jour George McGovern, chef de file de l'aile libérale du Parti démocrate et candidat malheureux à la Maison Blanche. Mais, selon le groupe Accuracy in Academia (AIA), *« dix mille professeurs marxistes imposent leurs vues aux étudiants américains »*... Sans grand-succès, semble-t-il, quand on constate l'évolution des étudiants contestataires dans les années 60, aujourd'hui dépolitisés dans leur grande majorité et beaucoup plus préoccupés de leur carrière que d'idéologie. Ici et là cependant, dans quelques campus, de petits foyers d'agitation subsistent, tandis qu'un certain nombre d'enseignants maintiennent leurs convictions « libérales » (de gauche pour employer leur terminologie).

L'AIA se propose justement d'extirper ces dernières mauvaises herbes. L'organisation créée l'été dernier par un conservateur militant, Reed Irvine, ne se préoccupe pas tant de l'exactitude (*accuracy*) ou de la partialité de l'enseignement universitaire que de déceler les professeurs « libéraux » en mesure de corrompre intellectuellement la jeunesse. Auparavant, Irvine avait créé Accuracy in Media, dont l'objet était de détecter les tendances à gauche des journalistes. Ce mouvement avait patronné et financé partiellement le procès malheureux en diffamation engagé par le général Westmoreland contre la chaîne de télévision CBS.

Mais l'AIA est allé trop loin. Le groupe a recruté des étudiants volontaires chargés de surveiller les professeurs et de rapporter leurs déviations subversives. Ainsi, d'après son directeur, environ deux cents étudiants sont répartis dans cent soixante collèges et universités pour jouer les indicateurs, et pratiquent une sorte *« d'espionnage idéologique »*, selon la formule d'un professeur de Chicago. Jusqu'à présent, les résultats sont modestes, puisque, de son propre aveu, l'AIA n'a relevé que six cas de subversion idéologique active. Sa cible préférée est un professeur de sciences politiques de l'université de l'Arizona, accusé de mener une campagne trop forte contre la guerre nucléaire... Selon un informateur anonyme, il aurait même dit un jour que *« la menace de l'Union soviétique était insignifiante par rapport aux visées impérialistes des Etats-Unis »*. Le professeur nie avoir tenu de telles paroles impies, tout en soulignant qu'il avait le droit d'exprimer son opinion.

D'autre part, selon un étudiant de l'université Yale qui « espionnait » pour l'hebdomadaire *New Republic* infiltré dans l'AIA, le directeur de ce groupe affirme avoir une liste de mille professeurs *« commies »* (abréviation familière pour désigner les communistes). Comment l'a-t-il établie ? En relevant les noms des professeurs ayant participé à des manifestations de protestation contre la politique américaine en Amérique centrale.

« Dangereuse et perverse... »

Il était inévitable que le zèle de l'AIA provoque de fortes réactions hostiles de la part des universitaires. Mais la droite politique, et plus particulièrement les néo-conservateurs, sur laquelle l'AIA pensait pouvoir s'appuyer a réagi non moins vigoureusement. Ce groupement embarrassant par ses excès risque de discréditer les néo-conservateurs. Ces anciens hommes de gauche qui ont renié leur passé libéral mènent avec la foi du converti le bon combat contre les libéraux, accusés de faire le jeu des communistes.

Ils ont jugé nécessaire de prendre leurs distances. Pour le ministre de l'éducation, l'AIA est une *« mauvaise idée »*. Pour l'Institut des problèmes éducatifs, créé par le professeur Kristol, un des leaders du néo-conservatisme, qui distribue 150 000 dollars par an à une quarantaine de publications universitaires orientées à droite, les activités de l'AIA pourraient empêcher le débat universitaire. Midge Decter, qui dirige le Comité pour le monde libre, estime également *« dangereuse et perverse »* l'action de l'AIA et met en garde contre le danger de créer un délit d'opinion. Elle n'en pense pas moins que la gauche libérale, qui, dans les années 60, était un foyer *« d'anti-américanisme stupide et irresponsable »*, maintient son emprise dans les universités.

Selon l'*Economist* de Londres, les groupes conservateurs sont particulièrement actifs et aident financièrement les étudiants orientés à droite. Ainsi, le Parti républicain distribue 100 000 dollars par an à l'organisation Collèges républicains, qui disposerait de 200 000 dollars spécialement pour rallier de nouveaux électeurs étudiants. D'autres fondations financées par des industries sont également disposées à financer des programmes de conférence. Par comparaison, les activités du parti et des organisations démocrates dans les universités apparaissent insignifiantes.

Malgré le dédain affiché à son égard par ces maîtres à penser, l'AIA est optimiste : *« Nous ne manquons pas de volonté*, a dit son directeur, *et l'attitude stérile des professeurs ne nous fera pas reculer. Dans un an ou deux, notre activité sera acceptée comme légitime. »* Pour les croisés du néo-conservatisme, l'action de l'AIA dessert autant leur cause que celle du sénateur McCarthy, dans le passé, embarrassa les militants de l'anticommunisme. Mais des groupes et, des fondations ne manquent pas pour aider financièrement l'AIA, à condition que cette organisation corrige ses excès, repense son activité et abandonne des pratiques rappelant trop les mauvais souvenirs du maccarthysme.

HENRI PIERRE.

● *ENJEUX SCOLAIRES, ENJEUX SOCIAUX.* Les Actes de ce colloque par Ecole et Société, les revues *Esprit*, *Intervention*, *Politique aujourd'hui*, *Projet*, *Raison présente* et par l'université de Paris-III, et dont nous avions rendu compte dans *le Monde* du 21 mai 1985 (« Entre Jean-Jacques Rousseau et Jules Ferry »), viennent de paraître. On y trouve notamment les interventions de Jacques Delors, Marcel Gauchet, Françoise Mayeur, Evry Schatzman, Paul Thibaud. Diffusé par Le Seuil, cet ouvrage est en vente en librairie ou par correspondance à Ecole et Société, 16, rue Laplace, 94110 Arcueil (103 p., 50 F).



société

M. JACQUES TOUBON ET LA SÉCURITÉ

L'anti-Badinter

M. Jacques Toubon se veut l'anti-Badinter. Pas seulement à cause des idées qui sont les siennes, mais aussi à cause de la méthode qu'il préconise pour l'opposition. Le secrétaire général du RPR, qui participait, mardi 7 janvier à Paris, à une réunion sur le thème de la sécurité, organisée par le club Perspectives et Réalités et les clubs 89 de la capitale, reproche à M. Badinter sa *« boulimie législative » : « Il faudra éviter l'erreur de construire un nouveau mausolée législatif comme celui dans lequel le garde des sceaux est en train de s'enfermer. »*

M. Toubon ne croit pas que l'opposition devenue majoritaire pourra améliorer la sécurité *« à coup de textes »*. Il table sur l'efficacité de quelques mesures concrètes, mises en œuvre rapidement, qui figureront dans l'engagement électorale que *le RPR et l'UDF* doivent signer le 11 janvier. Certaines de ces mesures existent déjà dans les multiples propositions de lois déposées au cours de la *législature* par les parlementaires de l'opposition. Les autres ont déjà été évoquées à plusieurs reprises par ses porte-parole, MM. Chirac et Toubon notamment.

Le secrétaire général du RPR a particulièrement insisté, mardi, sur le rétablissement de contrôles d'identité « efficaces », sur les facilités qui devront être accordées aux policiers pour utiliser leurs armes, *sur le rétablissement* d'une juridiction comparable à la Cour de sûreté de l'Etat, sur la création de peines « incompréhensibles » de vingt-cinq à trente ans, *sur* les diminutions de peines en faveur des « repentis » et sur l'abrogation de la récente loi sur l'instruction judiciaire. M. Toubon estime qu'un nouveau texte sur ce sujet devra être voté, confiant la supervision des enquêtes judiciaires au parquet et laissant aux magistrats le soin de décider des incarcérations.

Opposé personnellement au rétablissement de la peine de mort, M. Toubon a estimé que les partisans de ce rétablissement seront majoritaires dans la prochaine Assemblée et que cette question de la peine capitale était l'une de celles sur lesquelles *M. Mitterrand* refuserait certainement de céder.

BERTRAND LE GENDRE.

● *Un nouveau président pour les huissiers.* – *Me Michel Delattre remplace depuis le 1er janvier* Me Roland Soulard comme président de la Chambre nationale des huissiers de justice.

MÉDECINE

La nouvelle loi sur les urgences ne plaît pas aux sapeurs-pompiers

Le *Journal officiel* du 7 janvier publie le texte de loi *« relatif à l'aide médicale urgente et aux transports sanitaires »*. Il est notamment créé dans chaque département un « comité de l'aide médicale urgente et des transports sanitaires ». Ce comité, qui sera présidé par le préfet, aura pour mission de veiller à la qualité de la distribution de l'aide médicale urgente et à son ajustement aux besoins de la population (malades, blessés, femmes sur le point d'accoucher). Les SAMU (unités participant au service d'aide médicale urgente), qui obtiennent une reconnaissance légale, comporteront un centre de réception et de régulation des appels, qui *« dans le respect du secret médical »*, sera *interconnecté* avec les services de police et de pompiers. (*le Monde* du 24 mai 1985).

Cette loi, dont la gestation avait été particulièrement longue et difficile, mettra-t-elle un terme au conflit qui, depuis longtemps, opposait les différents acteurs de l'aide *médicale urgente (médecins, hospitaliers*, sapeurs-pompiers, associations privées, gendarmes, police-secours) ?

Il y a quelques jours, la Fédération nationale des sapeurs-pompiers lançait une virulente campagne dans des quotidiens nationaux et régionaux, estimant que le Parlement avait, en adoptant ce texte, *« porté un mauvais coup aux sapeurs-pompiers français »*. La fédération estime notamment trop belle la part faite à certaines entreprises privées d'ambulanciers et déplore que l'on subordonne leur intervention à celle des structures hospitalières, alors que le contraire était en vigueur jusqu'à présent. Les dix-huit mille sapeurs-pompiers professionnels et les quelque quatre-vingt-dix mille pompiers volontaires attendent à présent la parution des décrets d'application de la loi pour décider de la poursuite éventuelle de leur campagne de protestation.

ENVIRONNEMENT

DES CENTRALES NUCLÉAIRES « HAUTE COUTURE »

Les centrales nucléaires ont deux particularités contradictoires : elles nécessitent un investissement énorme en argent et en béton, mais elles auront une vie courte d'environ vingt à vingt-cinq ans. Que faire de ces « cathédrales de béton » lorsque les centrales seront déclassées ? Les démolir ? Trop cher. Les garder en l'état ? Trop laid. *« Il faut les transformer en œuvre d'art »*, suggère François Delaby, conseiller en entreprise spécialisé dans le commerce international et partisan déclaré de l'atome. *« Les centrales nucléaires sont ce que la France fait de mieux*, poursuit-il, *mais les Français ne le savent pas. Il faut les réconcilier avec ce fleuron de leur savoir-faire technique et scientifique. »*

Comment rendre « beaux » des réacteurs en forme de blockhaus ? Comment rendre gracieuses des tours de refroidissement qui dressent vers le ciel le cône tronqué de leurs bouilloires géantes ? *« Par un habillage « haute couture »*, dit tranquillement notre conseiller, qui envisage deux formes d'intervention : la peinture des tours de refroidissement, *« qui offrent de gigantesques parois aptes à recevoir une décoration de type californien »*, une architecture nouvelle pour faire varier les formes des tours : triangulaires, elliptiques, prolongées en pointe vers le ciel, etc.

Le financement de tels projets ? *« Il suffit d'organiser des concours et de trouver des mécènes. Quel artiste ne rêverait de laisser sa marque sur une tour visible à des kilomètres à la ronde ? »*. C'est pourquoi François Delaby propose de créer une association de *« promotion de la décoration des centrales nucléaires françaises »* (1) qui aurait un rôle de bourse à idées. Cet enthousiaste de l'électricité nucléaire affirme n'avoir aucun lien avec EDF...

R. C.

(1) François Delaby, 4, rue de Savoie, 75006 Paris.

ROGER KNOBELSPIESS DEVANT LES ASSISES DE L'ESSONNE

Les forces et les faiblesses de l'accusateur

Le convoyeur de fonds complice du hold-up continue à accuser Roger Knobelspiess et son ami Michel Baron.
Les charges réunies contre ce dernier sont sérieuses.

Qui sera cru ? Il faudra bien *choisir entre Patrick Curty*, le convoyeur complice, avoué et proclamé, de l'équipe qui réalisa le vol à main armée du 24 mai 1983, et qui, tout au long du jour, a accusé formellement Roger Knobelspiess et son ami Michel Baron, et ces deux derniers qui s'assurent innocents et tiennent leur coaccusé pour un fieffé menteur. Il est encore trop tôt pour avoir une idée de ce choix. Le combat qui s'est maintenant engagé devant les assises de l'Essonne ne fait que commencer. *En* dépit d'un débat mené, mardi 7 janvier, durant plus douze heures, on ne saurait encore en pressentir l'issue.

Car les affirmations de Patrick Curty ne sont pas sans faille. Elles ont comporté, tout au long de l'instruction, des variations, des imprécisions, des repentirs. Les défenseurs de Baron et Knobelspiess tablent là-dessus pour tenter de ruiner la portée de déclarations dont ils sont assez avertis pour en mesurer tout le *danger*.

Mais en même temps, Curty, tout tarabusté, contrecarré autant qu'il pouvait l'être, fournissant de ses variations passées des explications plus ou moins convaincantes, n'en a pas moins maintenu sa position en disant qu'il avait parfaitement conscience de tout ce qui pouvait en résulter.

Que dit-il essentiellement ? Il a raconté qu'il avait été embauché le *27 décembre* 1982 par la *société* de transport de fonds dont le fourgon devait être intercepté à Palaiseau, le 24 mai 1983 vers 21 heures. Etait-ce une embauche qui, dans son esprit, avait été sollicitée en vue de la réalisation de ce vol ? Pas du tout. L'idée du vol, ce n'est pas lui, Curty, qui l'a eue. Mais, comme il aimait volontiers faire savoir sa qualité de convoyeur de fonds et qu'il ne s'en était pas privé lors des soirées qu'il passait au Grillon, un bar-discothèque de Limours, dans la vallée de Chevreuse où il avait ses habitudes, il ne tarda pas à rencontrer dans cet établissement des gens qui se montrèrent fort intéressés. Comme il le dit lui-même : *« Si l'on s'intéressait à moi, ce n'était pas pour aller ramasser des cacahuètes. »*

Ainsi, deux personnages, qu'il connaissait sous les prénoms de Dan et Willy, lui firent comprendre qu'il y aurait pour lui une *« somme rondelette »* pour peu qu'il leur expliquât comment on pouvait envisager une opération contre un fourgon de sa société. Il y eut, ainsi, un premier projet élaboré en vue d'une attaque au départ d'une banque parisienne, 98, boulevard Haussmann. Curty établit même de sa main un plan des lieux. L'affaire en resta là car Dan et Willy, en mars 1983, furent soudain arrêtés par la police pour d'autres délits.

Dans le vif du sujet

Mais lui, Curty, continue de fréquenter le Grillon. Et, vers la fin du mois d'avril, il y rencontra deux hommes qui se faisaient appeler *Antoine et Georges. Lui ne savait* alors rien de leur véritable identité. Mais il a été formel pour dire, après son arrestation, qu'Antoine était Knobelspiess et Georges, Michel Baron. Que se passa-t-il ? Exactement ce qui s'était passé avec Dan et Willy. Antoine, un beau soir, *« entra dans le vif du sujet »*. *« Il m'a dit que ma profession l'intéressait. J'en fus un peu surpris. Mais lui aussi me fit miroiter l'espoir d'une somme importante. »* Et c'est ainsi *que le convoyeur se fit, sans difficulté*, à l'idée de devenir un dévoyé. On parla de nouveau du boulevard Haussmann. Antoine, assure-t-il, jugea l'opération trop risquée en plein Paris. Il préférait, lui, quelque chose en banlieue.

Dès lors les rendez-vous se multiplièrent. Combien y en eut-il ? C'est ici que l'on relève les premières variantes. Aujourd'hui, Curty parle de sept rencontres. A la police il avait dit trois. A l'instruction il passa à quatre, puis à six. On l'a beaucoup titillé sur ces différences. En tout cas, après de nouveaux rendez-vous du côté de la gare de l'Est puis au Drugstore de Saint-*Germain-des-Prés et enfin aux* Champs-Elysées, il se déclara prêt à être complice d'une attaque de son propre fourgon. Il voulait seulement être assuré qu'on ne ferait pas de mal à ses collègues. On le lui promit volontiers pour peu que, de son côté, il s'engageât à tout faire *« pour que les choses se passent bien »*.

Elles se passèrent donc « bien », dans la mesure où il n'y eut ni coup de feu, ni violence, ni blessé. Il a donné son récit de l'attaque. Il assure qu'il a bien vu, ce jour-là, 24 mai, à 21 h 04, Antoine et Georges, c'est-à-dire Knobelspiess et Baron, sortir de la voiture qui avait coupé la route au fourgon, et que Knobelspiess, en tenue de CRS, était porteur d'un fusil. Est-ce aussi sûr ? Car l'affaire se déroula en moins d'une minute. Peut-on voir *avec certitude en si peu de temps* ?

Là encore la défense de Knobelspiess et de Baron a cherché à marquer des points. Il y a, en effet, une *chose curieuse* dans le récit de Curty. S'il a bien vu Knobelspiess et Baron, qui nient toute participation à l'affaire, il n'a, en revanche, jamais remarqué la présence de Jean-Claude Porchou, accusé avec les autres, et qui, lui, se reconnaît coupable. Porchou a même expliqué, avec force, que l'homme au *fusil, c'était lui et personne d'autre.*

Certes, dans les dires de Porchou il y a à prendre et à laisser. Il n'est pas sûr du tout qu'il ait convaincu la *cour* et le *jury en affirmant* qu'il fût embarqué dans cette galère par un homme qu'il n'avait jamais vu jusque-là et qu'il désigne par la lettre A, tout en précisant que ce n'est ni Knobelspiess ni Baron. Mais ce qu'il dit des faits correspond à leur réalité.

Reconnaissances photographiques

Il reste malgré tout que, selon Lalaloua, l'animateur du Grillon, Antoine, était bien un habitué du bar et que, pour Lalaloua aussi, *Antoine c'est Knobelspiess. Certes*, Lalaloua assure bien que lorsqu'il fut arrêté, la police sembla, à son avis, *« forcer la main pour [qu'il] reconnaisse Knobelspiess sur photographie »*.

Ces reconnaissances sur photographies seront essentielles pour la suite de la discussion. Car, le lendemain de l'attaque, alors que Curty n'était *pas soupçonné et que les policiers* l'entendaient comme témoin en sa seule qualité de convoyeur, on lui montra déjà des photographies, parmi lesquelles figurait celle de Knobelspiess. Pourquoi ? Bien sûr, ce jour-là, lui, Curty, se garda bien de désigner quiconque. Mais ces mêmes photos ne furent-elles pas présentées aussi au chauffeur et à l'autre convoyeur du fourgon ? Or aucun procès-verbal n'indique que ces deux témoins ont, ce jour-là, reconnu *Knobelspiess. Ils* ne devaient le faire que plus tard. Alors ? Pour la défense de Knobelspiess, c'est là une singularité dont déjà elle a annoncé qu'elle entendait faire grand cas.

Tout cela serait bel et bon sans les réponses que devait faire Baron durant son propre interrogatoire à l'audience. Car contre celui-là il y a des charges et elles sont sérieuses. Il a beau dire qu'il tient Curty *« pour un parfait menteur »* et qu'il ne le connaissait pas, il reste qu'on a retrouvé sur lui des pièces d'or du même caractère et en même nombre que celles que transportait le four*gon. Il reste qu'il avait en sa possession* des faux papiers à ne savoir qu'en faire, un gilet pare-balles, une perruque dont Curty affirme que Knobelspiess en fut porteur le jour des faits, des armes, des antennes magnétiques, des paires de menottes dont il dit, sans rire, que c'était ses enfants qui jouaient avec.

Car Baron, sans s'émouvoir et surtout sans paraître se rendre compte de l'effet désastreux qu'il produit, affecte de trouver cela quasiment normal. Les armes ? C'est sa passion de toujours. Les faux papiers ? Il en usait couramment, étant alors sous le coup d'un mandat d'arrêt. Les appareils radio ? *Il ne faut* pas s'en étonner étant donné ses goûts pour la CB. Un plan de la banque du boulevard Haussmann ? Il ne sait pas trop qui a pu le lui envoyer. Ce serait un certain Petitjean dont il ne sait rien.

Il expose tout cela avec un bon *sourire presque joyeux de bon vivant* qu'il se plaît à être. Knobelspiess, par les regards qu'il tournait alors vers Baron, n'a pas été le dernier à mesurer l'ampleur de ce naufrage. Car Baron a beau dire que *« tout s'explique si l'on prend la peine de regarder les choses en face »*. Il a beau répéter qu'il fut *« le dindon d'une farce »*, si l'accusation portée contre lui par Curty prend consistance ce sont les dires de Curty qui s'en trouveront du même coup *confortés dans leur ensemble.* D'autant que Baron doit reconnaître qu'à cette époque il rencontra souvent Knobelspiess et que c'est avec lui qu'on devait le trouver en Normandie après les faits.

Aussi bien attend-on, ce mercredi 8 janvier, avec impatience la répli*que de celui qui reste, et chacun le* sait, le premier personnage de cette affaire.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

FAITS DIVERS

Excédé par le bruit

UN RETRAITÉ TIRE SUR UN GROUPE DE LYCÉENS : L'UN D'EUX EST TUÉ

Un retraité, âgé de soixante-dix-sept ans, M. Marius Bray, a ouvert le feu sur un groupe de lycéens qui jouaient aux boules de neige, face à son domicile, mardi 7 janvier, à la sortie d'un LEP à Doullens (Somme), blessant mortellement Michael, quinze ans. Atteint au front d'une balle de 22 long rifle, qui lui a traversé le crâne, l'adoles*cent avait été transporté au ser*vice de réanimation du CHU d'Amiens où il est mort pendant la nuit de mardi à mercredi.

M. Marius Bray avait été excédé par les bruits que faisaient les lycéens en attendant l'arrivée des transports scolaires, vers dix-huit heures. Il a été *placé en garde à vue* à la gendarmerie de Doullens.

SPORTS

RUGBY

Un XV dans le désordre

Les sélectionneurs de la fédération de rugby ont concocté le XV de France le plus biscornu qui soit sorti de la Cité d'Antin depuis longtemps pour disputer le 18 janvier le premier match du Tournoi des cinq nations contre l'Ecosse.

Ainsi Daniel Dubroca, sans doute le meilleur pilier droit du championnat, est improvisé talonneur pour la circonstance. Et, pour embrouiller un peu plus les choses, on a cousu sur les épaules de ce gaillard, plutôt timide en match international, les galons de capitaine. Cela fait deux laissés pour compte : Bernard Herrero, le talonneur de métier, qu'on laisse sur le banc des remplaçants, et son camarade de club Jérôme Gallion, qu'on a trouvé trop talentueux pour en faire un capitaine.

Autre incongruïté : l'ambition d'un jeu de mouvement mais l'appel à des anciens comme Guy Laporte, qui se retrouve à l'ouverture après cinq ans sur la touche, Francis Haget, trente-cinq ans, préféré à Jean-Charles Orso en deuxième ligne, et Jean-Pierre Garuet, un ancien, figé au poste de pilier droit.

Le XV de France se présentera donc dans la formation suivante : Serge Blanco ; Jean-Baptiste Lafond, Philippe Sella, Pierre Chadebech, Patrick Esteve ; (m) Jérôme Gallion, (o), Guy Laporte ; Eric Champ, Jean-Luc Joinel, Jacques Gratton ; Jean Condom, Francis Haget ; Jean-Pierre Garuet, Daniel Dubroca (cap.), Philippe Marocco.

A. G.

● BOXE : *décès de Rodolfo Sabbatini.* – Ancien journaliste de boxe , Rodolfo Sabbatini, qui était devenu promoteur de combats en 1964, est décédé le 7 janvier à son domicile romain d'une crise cardiaque. Agé de cinquante-neuf ans, il avait mis sur pied une centaine de championnats d'Europe et une quarantaine de championnats du monde, notamment avec le promoteur américain, Bob Arum. Son nom était lié aux combats de grands poids moyens comme Carlos Monzon, Nino Benvenuti, Marvin Hagler et Don Curry.

● VOILE : *tour du monde en équipage.* – Arrivé à Auckland (Nouvelle-Zélande) le 7 janvier à 23 h 59, le voilier français *l'Esprit d'équipe* de Lionel Péan, qui était premier en temps compensé à l'étape du Cap, est désormais précédé par le Néerlandais *Philips Innovator* qui a franchi la ligne d'arrivée 13 heures avant lui. Le premier en temps réel de la seconde étape du tour du monde a été le maxi-monocoque américain *Atlantic-Privateer* qui avait dépassé dans les derniers milles le Néo-Zélandais *NZI Interprise*, le *Côte-d'Or* d'Eric Tabarly étant sixième et dernier « maxi ».

ESPACE

Rendez-vous manqués

Le départ de Columbia vient d'être ajourné pour la cinquième fois. De reports en retards (*le Monde* du 25 décembre), le lancement de Columbia, prévu pour le 18 décembre, avait finalement été fixé au lundi 6 janvier. Mais, ce jour-là, à cause de la défaillance d'une valve dans le circuit de carburant des moteurs principaux, le vol était retardé de vingt-quatre heures. Mardi 7 janvier, pourtant la navette restait à nouveau clouée au sol, en raison de conditions météorologiques *« inacceptables »* à Cap Canaveral ainsi qu'à Moron (Espagne) et Dakar (Sénégal), les deux aéroports de dégagement en cas d'incident. *C'est donc jeudi 9 décembre, à 13 h 05 (heure française), que les* astronautes de Columbia devraient – enfin – décoller. Ces faux départs auront coûté très cher à la NASA tant en heures supplémentaires qu'en carburant perdu : de 4,5 à 7 millions de francs.

D'autre part, le lancement par Ariane du satellite d'observation Spot a été repoussé du 11 au 17 janvier, à 2 h 44, à la suite d'un incident qui n'a en principe, rien à voir avec ce tir. En décembre dernier, un défaut de fonctionnement est apparu lors d'un essai au sol des propulseurs d'appoint du futur lanceur Ariane-4. L'analyse a mis en cause la turbopompe. Des turbopompes analogues équipent le lanceur Ariane qui doit lancer Spot, mais elles fonctionnent dans des conditions très différentes de température et de pression, et des centaines d'essais satisfaisants ont déjà été faits. La société Arianespace a cependant préféré repousser le tir de quelques jours, pour que des experts confirment que l'incident de décembre ne remet pas en cause la sécurité du lanceur.

GÉOGRAPHIE

L'IGN s'internationalise

L'Institut géographique national (IGN) va mettre en place une société IGN-France international, qui *« sera* [son] *opérateur privilégié à l'exportation »*. Il va aussi créer un groupement d'intérêt économique, en association avec l'administration du cadastre et des sociétés de services informatiques, pour répondre aux besoins des pays du tiers-monde en matière d'information géographique et foncière.

L'IGN, associé au cadastre, va également commencer cette année un plan « topofoncier », c'est-à-dire une nouvelle carte de base du 1:5000, où seront portées les limites du cadastre et des données topographiques.

Enfin, très prochainement, le Conseil national de l'information géographique remplacera le Comité central des travaux géographiques. Son rôle sera de préparer les décisions propres à harmoniser la politique cartographique à l'échelle nationale.

SCIENCES

Du blé artificiel commercialisé

Une variété de blé, le Florin, vient d'être inscrite au catalogue officiel français. Son originalité est d'être obtenue par culture *in vitro*, ce qui est une première mondiale pour le blé. La variété Florin est issue de semences artificielles, créées au laboratoire d'amélioration des plantes de l'université Paris-Sud (*le Monde* du 16 octobre 1985). Un processus de sélection mené par un établissement privé a ensuite conduit à la variété, qui a subi avec succès les deux années de tests officiels requis pour l'inscription au catalogue.

TOURISME

Le nouveau village de M. Trigano

M. Gilbert Trigano, président-directeur général du Club Méditerranée, a annoncé le mardi 7 janvier à Paris que les travaux de construction du village d'Opio (Alpes-Maritimes) avaient commencé le mois dernier en dépit des obstacles juridiques et administratifs.

A la requête de plusieurs associations de production de l'environnement, en effet, le tribunal administratif de Nice avait annulé deux décisions des pouvoirs publics autorisant la construction du village dans l'arrière-pays de Grasse (*le Monde* daté 24-25 juin 1984). Prêt à ouvrir coûte que coûte son nouveau village en 1987, M. Gilbert Trigano a donc décidé de commencer les travaux, financés pour l'instant par le seul Club Méditerranée, contrairement à l'habitude.



La japonaise et l' « homme bleu »

Tamanrasset. – C'était presque une journée de récupération programmée mardi 7 janvier, avant d'aborder, jeudi, le Ténéré. La boucle de 390 kilomètres à partir de Tamanrasset, avec passage au sommet de l'Assekrem (2 728 mètres), dominé par l'ermitage du Père de Foucauld, a pourtant provoqué les plus gros dégâts depuis le départ du Rallye Paris - Alger - Dakar. En cassant sa boîte de vitesses, tout comme son coéquipier écossais Andrew Cowan, Patrick Zanirolli (Mitsubishi Pajero) y a perdu sa première place au classement au profit de Jean-Pierre Gabreau (Range Rover). Pierre Lartigue (Lada) s'est offert un « tonneau » en rattrapant Jacky Ickx (Porsche 959).

Changement de leader aussi chez les motards, où le Belge Guy Huynen (Yamaha Ténéré) cède sa place à l'Italien Andrea Balestrieri (Honda). Le Belge Gaston Rahier (BMW) a perdu près d'une heure après trois crevaisons et une panne d'essence. L'étape a aussi été marquée par l'accident de l'hélicoptère d'Antenne 2 au sommet de l'Assekrem. Le pilote et ses quatre passagers sont miraculeusement sortis indemnes.

Tamanrasset. – Ce n'était pas un mirage ! Après une journée de traversée du Hoggar par les pistes escarpées des gorges de l'Arak, à l'ouest de la Transsaharienne, Tamanrasset est apparue au creux d'un cirque montagneux. Dernière étape avant l'Afrique noire ou première escale dans la longue traversée du Sahara, la métropole des Touaregs algériens fait toujours rêver les voyageurs, même si le parfum d'aventure s'estompe peu à peu. Chef-lieu d'une willaya grande comme deux fois et demie la France, mais seulement peuplée de quelques dizaines de milliers d'habitants, Tamanrasset se métamorphose lentement avec l'arrivée des fonctionnaires et de réfugiés maliens ou nigériens, qui ne cohabitent pas toujours en parfaite harmonie avec les Touaregs.

C'est dans une totale indifférence que ces hommes bleus, de plus en plus sédentarisés, ont accueilli d'autres « hommes bleus » faisant vrombir leurs chevaux mécaniques. Dans les milieux motocyclistes, les « hommes bleus » – couleur de leur combinaison – sont, en effet, les équipiers de Sonauto, l'importateur de Yamaha, dont le leader, Serge Bacou, occupe la deuxième place à Tamanrasset.

Au milieu de la mêlée

L'originalité des « hommes bleus » réside surtout dans la participation au rallye de Jean-Claude Olivier, leur directeur général, qui avait d'ailleurs terminé deuxième à Dakar l'an dernier. *« J'ai toujours voulu essayer les motos que je vends,* dit-il sans plaisanter. *Pour moi, le Dakar est un séminaire... Je me découvre en divorçant d'avec ma vie de tous les jours. Je fais de la moto sur une autre planète. Je dors par terre, sans confort. La peur me tenaille le matin avant le départ. Je vis intensément. »*

Lorsqu'il a commencé à importer les deux-roues japonaises, la moto était au plus bas. *« J'en mettais quatre dans une camionnette, et je parcourais la France pour les faire essayer à des concessionnaires ou à des moto-clubs »*, raconte-t-il. De vingt-huit ventes la première saison, il est passé à soixante-quatorze mille la meilleure année. Deuxième marque japonaise importée en France, derrière Honda, Yamaha a toujours beaucoup investi dans la compétition. *« Je me suis toujours identifié aux pilotes que je faisais courir : Patrick Pons, Christian Sarron, Jacky Vimond »*, explique Jean-Claude Olivier, qui participe chaque fois qu'il le peut à des compétitions.

« J'ai toujours voulu assurer un rôle d'animateur et de « motivateur » en participant, dit-il. *Ça me permet d'être plus proche de mes pilotes et de connaître leurs difficultés. De plus, ce rôle dynamique de direction colle bien à la moto, qui est un élément émotionnel et passionnel. Bien sûr, à quarante ans, j'ai une approche différente de celle de mes « lévriers » mais le Dakar nécessite justement une approche plus réfléchie. »*

Cette année, Jean-Claude Olivier se différencie encore plus de ses deux coéquipiers, Serge Bacou et Thierry Charbonnier, restés fidèles à la 600 monocylindre « Ténéré ». Sous l'énorme réservoir en forme de bosse de dromadaire de sa moto, se cache un moteur de 750 cc à quatre cylindres développant 94 chevaux, dont la mise au point a été achevée le 27 décembre par les mécaniciens habituels de Christian Sarron.

« C'est un monstre, comme le Daf de De Rooy ou la Porsche de Jacky Ickx, reconnaît Jean-Claude Olivier. *Il fallait innover, car nos fans ne comprendraient pas que nous restions en monocylindre.*

Contrairement à Honda, venu au moteur bicylindre pour tenter de remettre en question la suprématie affichée par BMW dans le Dakar, Yamaha est resté fidèle au monocylindre. *« La France ne représente que 4,5 % du marché mondial de la marque japonaise*, explique son importateur. *Ils n'ont pas voulu investir dans un moteur spécial pour le Dakar. »*

Sonauto a dû développer le monocylindre de la « Ténéré », qui représente, avec douze mille unités en 1985, le modèle le plus vendu, toutes marques et tous modèles confondus. Les mécaniciens français ont aussi mis au point le moteur d'une 750 de série qui a déjà été utilisée par Christian Sarron au Bol d'or. *« Cette année, je fais l'impasse sur mes chances dans le Dakar*, dit le directeur de Sonauto. *Je veux tester une nouvelle technologie pour amener Yamaha à se diversifier. »*

« Soleil » en plein désert

Jean-Claude Olivier attendait avec impatience le Ténéré, où sa moto, la plus rapide de la course, pourrait pleinement s'exprimer. *« Je n'ai plus envie de faire de la moto en France*, dit-il. *J'aime trop les grands espaces. Le désert est une découverte perpétuelle, et le motard est tellement attentif qu'il photographie absolument tout. »*

Une faute d'attention lui a pourtant valu de se retrouver sur le sable, après un superbe « soleil » à l'arrivée de l'étape d'In-Salah. Depuis, son alimentation en essence a des ratés sans que les mécaniciens puissent y remédier. Le pilote s'en est tiré avec seulement les ligaments externes du genou gauche écrasés, grâce aux multiples protections qu'il porte : prothèse qui longe la colonne vertébrale, pare-pierres sur le buste et les bras, coudières, jambières complètes qui englobent le tibia et le péroné. Ce qui fait dire au directeur général de Sonauto-Yamaha : *« Heureusement que je suis le motard le mieux protégé du Dakar ! »*

GÉRARD ALBOUY.

LE CARNET DU Monde

Décès

– Saint-Julien-Beychevelle.

Mme Hugh Ronald Barton,
M. et Mme Frédérick, Bertram Barton,
M. et Mme Anthony, Frédérick Barton,
M. et Mme Michel Sartorius,
M. Thomas Paul Barton,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Hugh Ronald BARTON,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
commander of the British Empire.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 9 janvier 1986, à 14 h 30, en l'église de Saint-Julien-Beychevelle.

– M. et Mme Gilbert G. Gozard,
Gilles et Valérie,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Louis BORD,
née Gabrielle Argentin,

leur mère, belle-mère et grand-mère, survenu à Biarritz, le 7 janvier 1986.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 9 janvier, à 10 h 15, en l'église Saint-Martin de Biarritz, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

35, avenue de la Grande-Armée,
75116 Paris.

– Les amis de

Jean BOUDET

ont la tristesse de faire part de son décès, survenu à son domicile, 3, avenue de Breteville, à Neuilly.

– Les enfants de

Mme Françoise BRIS,
magistrat,
ancien avocat au barreau de Paris,

ont la douleur de faire part du décès de leur mère, survenu le 5 janvier 1986, des suites d'une longue maladie.

La levée du corps aura lieu le jeudi 9 janvier, à 15 heures, à la clinique Jeanne-Garnier, 55, rue de Lourmel, 75015 Paris.

L'inhumation se déroulera le vendredi 10 janvier, à 11 heures, au cimetière de Cieurac, 46230 Lalbenque.

Ni fleurs ni couronnes.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Maxime GERBALDI,
ancien président-directeur général
de la Compagnie des appareils
de manutention mécanique (CAMM),

survenu à Saint-Mandé, le 4 janvier 1986, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

2, boulevard de Reuilly,
75012 Paris.

– On nous prie de faire part du décès de

M. Jean JOUFFREAU,
ancien chef de division de préfecture,

M. Jouffreau, successivement directeur général adjoint de la Société immobilière du département de la Réunion, puis directeur du Crédit maritime mutuel à Saint-Denis de la Réunion, est décédé le 31 décembre 1985, aux Sables-d'Olonne, dans sa soixante et onzième année.

De la part de
Ses enfants, gendres et petits-enfants :
M. et Mme Didier Petit, à Brest,
M. et Mme Gérard Silvain, à Homblières,
M. et Mme Daniel Charrier, à Bruguières,
M. et Mme Patrick Nabu, à Saint-Denis de la Réunion.

– Compiègne.

Le docteur Jean Ortholan,
son époux,
Mme Marie-Anne Ortholan,
Mlle Marie-Laure Ortholan,
M. et Mme Olivier Martin,
Le docteur et Mme Antoine Ortholan,
Mlle Natalie Ortholan,
M. et Mme Patrick Meunier,
Isabelle, Catherine et Caroline Tétart,
Alexis et David Martin,
Claire Ortholan,
François, Jean-Baptiste et Benoît Meunier,
Ses enfants et petits-enfants,
Les familles Haas, Alix, Lagrange, Soupault, Olivé, Touvet, de Larre de la Dorie,

font part du rappel à Dieu de

Mme Jean ORTHOLAN,
née Odile Haas,

survenu à Compiègne, le 6 janvier 1986, à l'âge de soixante-neuf ans.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 9 janvier, dans l'intimité familiale, suivies de l'inhumation au cimetière de Mirande (Gers).

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

31, rue des Réservoirs,
Carnot 5,
60200 Compiègne.

– Mme Remy Peignot,
son épouse,
Mme Suzanne Peignot Laubeuf,
sa mère,
Mme Sophie Peignot,
sa sœur,
M. Jérôme Peignot,
son frère,
Ses beaux-fils, Thierry et Christian Baratier,
Ainsi que le comte et la comtesse Jean du Pontavice,

ont la douleur de faire part du décès de

Remy PEIGNOT,
graphiste,

survenu le 30 décembre 1985.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière de Barbizon, dans la plus stricte intimité.

Tour de Seine,
39, quai de Grenelle,
75015 Paris.

[Né en 1924 à Paris, Remy Peignot a travaillé à la fonderie Deberny et Peignot. Créateur de « Divertissements typographiques » et d'un caractère d'imprimerie, le Cristal, il a collaboré au Centre d'étude et de création typographique de l'Imprimerie nationale. En 1982, il a publié à l'Imprimerie nationale, avec son frère Jérôme et Raymond Gide, l'ouvrage intitulé *De plomb, d'encre et de lumière*.]

– Mme Reynaud,
son épouse,
M. et Mme Cenac,
M. et Mme Clement,
ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert REYNAUD,
chevalier du Mérite agricole,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu à Marseille le 5 janvier 1986.

Selon la volonté du défunt, son corps sera incinéré à Marseille dans la plus stricte intimité.

Un service religieux sera célébré ultérieurement à Paris.

– Le président,
Les membres du conseil d'administration
et le personnel de la STEF,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert REYNAUD,
directeur général de la STEF,
chevalier du Mérite agricole,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu à Marseille le 5 janvier 1986.

Selon la volonté du défunt, son corps sera incinéré à Marseille dans la plus stricte intimité.

Un service religieux sera célébré ultérieurement à Paris.

18, rue de la Ferme,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Remerciements

– Michel Crozier
et ses enfants

très sensibles aux nombreux témoignages de sympathie et d'amitié qu'ils ont reçus à l'occasion du décès de leur épouse et mère,

Cristina CROZIER,
née Ortega-Salinas,

prient tous ceux qui se sont associés à leur chagrin de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

– Mme René Gaillard,
Françoise Gaillard,
Jean-Marie et Jean-Philippe,
Nicole et Yves Mora,
Catherine, Isabelle et Pierre,
Geneviève et Gérard Perrin,
Claire, François, Vincent, Marie,
Catherine et Jacques Avoustin,
Laurent et Yannick,
Jean-Pierre et Monique,
Mme Guilleux et sa famille,
Les familles Gaillard et Mannant,

remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont manifesté leur sympathie par l'envoi de cartes, de fleurs, par leur présence aux obsèques de

René GAILLARD,
maire de Niort,
député des Deux-Sèvres,
questeur à l'Assemblée nationale.

– Les adjoints au maire,
Les conseillers municipaux de la ville de Niort,

très sensibles aux multiples témoignages de sympathie reçus à l'occasion du décès de

René GAILLARD,
maire de Niort,
député des Deux-Sèvres,
questeur à l'Assemblée nationale,

adressent leurs très sincères remerciements à tous ceux et toutes celles qui se sont associés à leur peine.

Anniversaires

– Il y a juste un an

Léon ROUDINE

nous quittait.

Ceux qui l'ont connu et aimé auront une pensée pour lui.

Services religieux

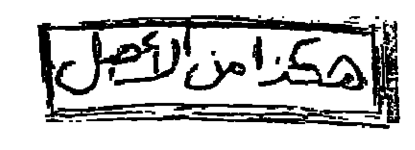
– Une cérémonie religieuse à l'intention du

Père François de L'ESPINAY,

sera célébrée en la cathédrale de Luçon le samedi 11 janvier 1986, à 15 h 30.

Mgr Paty, évêque de Luçon
et les prêtres du diocèse,
Le général et Mme de L'Espinay,
M. et Mme Robert Neyrand,
M. l'abbé Henri de L'Espinay,

vous invitent à partager leur prière.



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Un nouveau musée, celui des « arts de la mode », s'installe au Pavillon de Marsan. Il sera inauguré le 28 janvier par le président de la République.

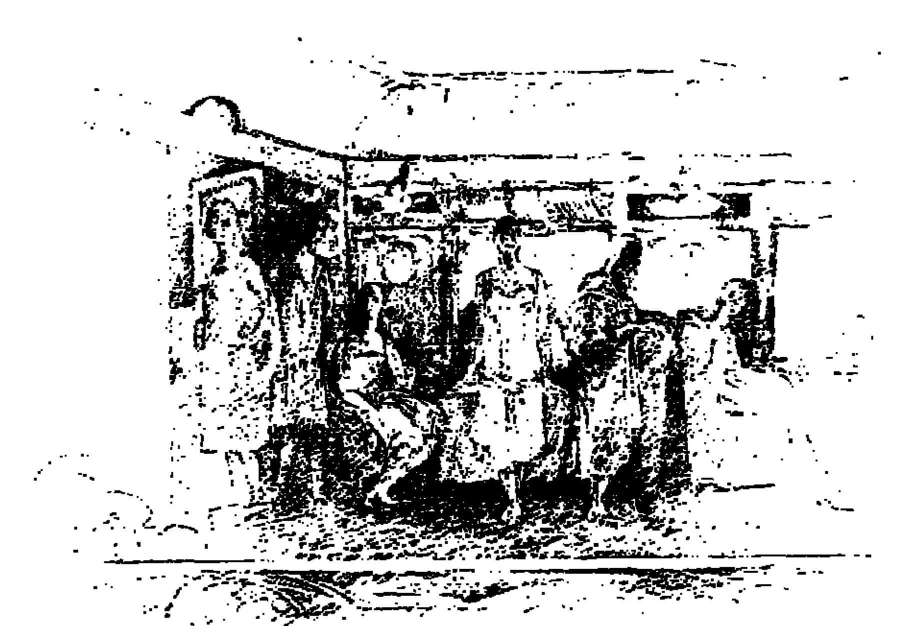
La mode au musée

LES ESPACES SECRETS DU PAVILLON DE MARSAN

C'EST la *deuxième inauguration* subie par le Musée des arts décoratifs en moins d'un an. En juin 1985, l'ensemble des salles rénovées ont été rendues au public avec un succès que n'ont altéré ni de menues imperfections architecturales, ni le paradoxe qu'il y a à réaménager les Arts décoratifs indépendamment *du futur Grand Louvre*. Récidive avec le Musée des arts de la mode. M. Robert Bordaz, qui préside l'Union des arts décoratifs, l'UAD, et en est à sa septième ou huitième inauguration depuis la Maison de la radio, prend cette nouvelle agitation avec un flegme de matou. Matou ? Devant le journaliste au *moins. Une longue habitude lui* a appris qu'il valait mieux ne rien celer des difficultés ni des querelles inhérentes à toute entreprise. Si l'on ne veut pas que le journaliste aille les chercher lui-même pour mieux les interpréter...

Gagné ? Perdu ? De querelle, il n'y en a pas eu, bien sûr. Comment aurait-il pu y en avoir quand rien n'existait encore ? Il y a eu des enjeux naturels de pouvoir seulement, lorsqu'il s'est agi de choisir les protagonistes de ce nouvel « opéra » dont les divas *sont sorties nues, laissant en scène* leurs costumes mais gardant leurs humeurs.

L'idée ayant germé d'un musée indépendant de Galliera (le musée du costume de la Ville de Paris) et donc concurrent, plusieurs institutions ont eu à cœur de lui donner son ampleur. Les deux institutions de base étaient *naturellement l'Union* des arts décoratifs, avec une collection de quelque 50 000 pièces textiles (costumes, *tissus*, tapisseries, dentelles, etc), et l'Union française des arts du costume, l'UFAC, riche de 9 000 costumes et de 30 000 accessoires, allant des *gants d'Anne d'Autriche à la robe* de mariée de Brigitte Bardot. En passant par le haut-de-forme du président Loubet, cabossé par le baron Christiani pendant l'affaire Dreyfus.



L'Orient Express : le wagon pullman en acajou est une sorte de boîte à bijoux, bijoux d'étoffes chatoyantes ou brodées de fils d'or, de perles, de paillettes nacrées (maquette de Fabio Palamidese).

Robert Bordaz et les membres du comité Colbert commencèrent dès 1980 à rêver sur les espaces secrets du *Pavillon* de Marsan. Les combles, auxquels on accédait par le toit et qui formaient alors *le plus* considérable pigeonnier de Paris, avaient donc, tel qu'on nous en rapporte l'histoire, *déjà trouvé leur vocation.* Vint 1981. Trois bonnes fées se penchèrent sur le projet, Mme Edmonde Charles-Roux, M. Pierre Bergé, président de la Société *Saint-Laurent, et M. Claude* Mollard, délégué aux arts plastiques, qui se chargèrent de convaincre l'enchanteur de la rue de Valois. C'est ainsi que M. Jack Lang libéra les 27 millions nécessaires au projet.

M. Lang représentant l'enthousiasme politique, M. Bordaz l'éternité muséale et M. Bergé la vitalité des professionnels, chacun poussa ses pions aussi loin que possible, Mme Charles-Roux jouant à l'occasion le rôle d'arbitre, entre deux « moments de mode ». Pour la chose concrète : *l'architecte Daniel Kahane et* l'architecte d'intérieur Jacques Grange, les mêmes qui devaient assurer la rénovation du reste du bâtiment.

Le Pavillon de Marsan, qui aurait dû s'appeler Pomone – divinité des fruits, – avait été construit en 1666 par Le Vau. La princesse de Marsan, gouvernante des enfants de France, qui y eut ses *appartements, lui* laissa *son* nom. Pomone et Flore, Marsan et Flore étaient reliés par les Tuileries. Leur incendie pendant la Commune permit à Visconti et Lefuel de faire œuvre de reconstruction dès 1871.

Du sous-sol au neuvième et dernier niveau, tout le Pavillon de Marsan sera consacré aux arts de la mode. Les quatre premiers, destinés aux locaux de travail et de documentation, ne seront cependant achevés qu'au début de 1987. Seuls ouvrent donc les cinq étages supérieurs voués à l'accueil du public. Tout marche pour le mieux et dans la meilleure humeur. Et le public aura effectivement de quoi être ravi.

Il accédera au rez-de-chaussée du Musée des arts de la mode – mais au fait pourquoi arts de la mode ? Parle-t-on des arts de l'architecture, ou bien des arts de la *musique* ? – il y accédera par le dernier étage du Musée des arts décoratifs. Une bien belle et noble et théâtrale entrée qui rend hommage aux mânes du Louvre comme elle fait honneur à l'architecture contemporaine. Les deux premiers niveaux (les 5e et 6e du Pavillon), qui reçoivent les collections permanentes et les salles *d'actualités, sont d'un* classicisme et d'une fonctionnalité éperdus. Le meilleur goût, juste tempéré par ce qu'il faut de vertige grâce aux fenêtres qui vous précipitent dans le jardin de feu les Tuileries.

Il était sinon plus facile, du moins plus inspirant de s'attaquer aux combles : trois étages théoriques sous des pans de toiture assez verticaux et percés d'exquis œils-de-bœuf. Les trois niveaux de la charpente métallique, *construite, nous dit-on, par Eiffel*, sont découpés par une sorte de cour intérieure. L'ensemble est dominé, réuni et sans doute assuré par un solide arc de pierre. Certaines prisons archaïques donnent une bonne image de ce que Kahane et Grange ont trouvé.

La bonne démarche a été de conserver en l'état l'étrangeté de cette structure. Il a fallu lui adjoindre des rampes d'escalier, assez envahissantes, installer des rambardes autour de la cour intérieure. Sous leur apparente rigidité, elles restent cependant amovibles, *ce qui donne* tout à la fois plus de souplesse à l'espace et la possibilité de couper la cour par des planchers temporaires. Toujours la flexibilité. Et comme toujours, elle a suscité une contrainte : un « grill » lumineux mobile dont la position de repli vient tout de même masquer le ciel imaginé par Eiffel ou ses *émules. Les architectes,* avec Jean Prouvé comme conseiller, ont enfin dû travailler dans l'épaisseur des « murs », tout à la fois pour laisser visible la charpente métallique et pour isoler la toiture. Il en résulte quelques décrochements qu'on sent trop lisses, trop décoratifs pour être honnêtes.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

LE LABORATOIRE OU LA VIE EST DONNÉE

L*ES murs sans fenêtres sont* blancs, lisses sous l'éclairage cru. Les tambours de deux machines à laver tournent doucement, sans bruit. Des membres s'entassent sur des étagères, bras bandés de gaze, jambes *pliées*, croisées, gainées de bas. Sur des portiques se pressent des housses suspendues. Des femmes *exsangues*, absolument chauves, nues mais chaussées de bottines noires, attendent les mains tendues. Une tige de métal relie les coudes aux poignets. D'autres sont enveloppées de linceuls raides d'où émergent leurs visages, *chauves également* et *qui* sourient les yeux mi-clos.

Au pinceau fin, on souligne de *noir le* contour des paupières en amande, à la brosse on saupoudre un peu de rose sur les pommettes. Sur de longues tables sont disposés des draps. Tables d'opération ? Ici est le laboratoire où la vie est donnée, l'image de la *vie, par l'assemblage minutieux* des vêtements, perruques, chapeaux.

La baronne Frankenstein de ce cabinet fantasque s'appelle Nadine Gasc, chef de département, responsable des collections textiles depuis 1972. Entrée *aux* Arts décoratifs, elle a trouvé des tissus, des costumes anciens relé*gués, inutiles, et elle s'est* enflammée. Après un stage technique – car, dit-elle, si on veut comprendre la matière il faut en connaître les secrets, – elle a fondé son département, organisé nombre d'expositions.

Entourée d'aides et avec la collaboration d'une restauratrice, elle est chargée de recomposer l'histoire de la séduction. Délicatement, elle ôte d'invisibles épingles des linceuls, entrebâille les plis, et des éclairs d'or apparaissent sur des soies impalpables. Progressivement, comme pour un chaste strip-tease, Nadine Gasc dévoile des merveilles brodées, brochées, perlées. Les vêtements attendent de se poser sur les grandes poupées, répliques des mannequins d'époque, et adaptées aux robes à présenter : *« Il faut que les pinces de poitrine, les coutures du buste, soient à leur juste place,* dit Nadine Gasc. *Il faut trouver le corps sous le costume, c'est ça qui m'intéresse. Ainsi, j'ai trois robes de Worth, ayant appartenu à la même femme, à trois âges de son existence. Elle avait changé d'aspect, montrait moins de peau. Elle avait eu des enfants peut-être... Les différences de mesures racontent son histoire. »*

Dans le laboratoire du musée, Nadine Gasc et ses collaboratrices posent sur les mannequins les soies, les velours, les satins, les broderies, les dentelles, qui raconteront l'histoire de la séduction.

Ce sont les robes qui déterminent la forme des corps, galbés comme il convient aux différentes époques : seins hauts du Directoire, tailles creusées du XVIIIe siècle, épaules rondes pour accompagner les crinolines, bassin cambré mis en valeur par les tournures. Et en plus, sous les robes, il y a les corsets, les lingeries, les dentelles, indispensables pour que les tissus tombent avec la souplesse nécessaire, comme prêts au mouvement.

Chaque pièce de vêtement, même cachée, est authentique. Restaurée souvent, jamais reconstituée. La lingerie est lavée en machine, avec de l'eau déminéralisée et une lessive spéciale. Les vêtements sont fragiles, on les préserve d'une lumière trop forte – d'où les housses, – on les maintient à un degré précis et constant de chaleur et d'hygrométrie, les restaurations s'étudient cas par cas. Les pièces abîmées sont des corps malades. Chacune reçoit après diagnostic les soins appropriés. Mais c'est comme si on devait retrouver les remèdes de l'époque, oubliés, disparus. Si la structure des tissus *n'a pas essentiellement changé*, les matériaux sont tout à fait autres. Impossible de tricher, de mélanger. *Les reflets sur la panne de* velours – tissu fuyant, peau fluide et lourde à la fois, reptilienne – *sont inimitables.* L'imagination, l'amour quasiment maternel, sensuel, comptent plus *que l'argent.*

Pourtant, à voir le raffinement des dentelles, des broderies, les fleurs tissées sur les habits de cour, leur richesse jusque sur les doublures, on se demande quel nabab pourrait aujourd'hui offrir ce luxe à ses favorites. Il *n'est pas nécessaire pour* s'étonner de remonter si loin dans le temps : les drapés de Vionnet, bijoux d'opaline, les manteaux impériaux de Poiret, les robes de Chanel, souples tuniques d'ondines émergeant d'un ruisseau scintillant, les *collets de Schiaparelli sur lesquels* des rangs de paillettes dessinent des vagues de couleurs dégradées *du plus intense au plus léger...* Toutes ces splendeurs resteraient du domaine de l'impossible sans la haute qualité des matières, sans la minutie perfectionniste du travail.

On ne peut pas y échapper. Le perfectionnisme de l'amour, la sensibilité à la vie qui a habité les vêtements, le plaisir de caresser, *de laisser couler* la soie *le* long des paumes : c'est ce qui explique la vocation de Nadine Gasc plus encore que l'éblouissement du regard. L'éblouissement, après tout, est la moindre des choses, et il sera pour les visiteurs, no*vices et professionnels, qui regar*deront le petit théâtre du temps de la Révolution, les dames en cri*noline se préparer pour l'Opéra,* les belles des Années folles dans l'Orient-Express.

Le Musée de la mode ne montre que l'élégance du luxe. Le quotidien n'a pas droit d'entrée – ni la pauvreté. Le musée ne vend rien. Il donne des monceaux de rêve, il expose le désir.

COLETTE GODARD.

THÉATRE

EDMONDE CHARLES-ROUX a voulu que l'exposition « moments de la mode » soit mise en scène. Alfredo Arias est donc passé par là. Si bien passé que cette exposition « temporaire » paraît plus stable presque, plus *intemporelle, que les murs* et les sols qui la portent. Elle s'appuie sur une tradition bien *ancrée qui consiste à aller cher*cher un metteur en scène pour donner vie aux costumes sans corps : difficile de trouver comédiens plus dociles. C'est sur ce principe que, peu après la guerre, avait été montée l'exposition « Théâtres de la mode ». Les couturiers, interprétés par les plus célèbres des metteurs *en scène, avaient ainsi conquis* non seulement Paris mais aussi la province...

Depuis, le principe en a encore été maintes et maintes fois repris et le sera encore, le musée Grévin faisant figure, si l'on peut dire, de mètre-étalon. Mais le souci documentaire, en *même temps que l'imagination*, la sensibilité d'Arias et de son équipe, font une magie de ces moments volés au plus intime ou au plus spectaculaire des trois siècles passés. Magie toute féminine. Les hommes, dont les costumes, dès le dix-neuvième siècle, prennent modèle sur les pingouins et les corbeaux, ont dû s'effacer. Finis, pour eux, les dentelles, les broderies, les ors. On aurait pu quand même nous laisser un ou deux militaires.

Passés les derniers remous de la Révolution, rien que des femmes, divines bien entendu, rien que du rêve. A quoi sinon servirait la mode ? Un musée des arts de la mode, c'est définitivement le contraire du *Musée des arts et traditions* populaires ou du Musée de l'homme, le contraire de l'ethnologie. Là-bas, on vous reconstituera un logement de pithécanthropes ou des paysans périgourdins en guenilles rassemblés devant un âtre éteint. Ici, l'on rencontre la bourgeoise lascive et sa bonne.

Et le soin apporté au choix des mannequins, à leur reconstitution, ou même à leur désintégration, expulse l'homme, pardon la femme, de l'univers, le range dans l'ordre de l'architecture et le registre de la décoration, pour ne plus laisser d'âme qu'aux étoffes. – F. E.



LA MODE

Yvonne Deslandres

ELLE EST AU COSTUME CE QUE

Yvonne Deslandres, sous une apparence d'une émouvante fragilité, ne dissimule pas le moins du monde une ravageuse énergie. Malgré, comme disait Cocteau, « une mauvaise santé de fer », elle continue à se laisser dévorer par son unique passion : le vêtement. Créatrice de l'Union française de l'art du costume (UFAC), dont les collections constituent le cœur même du nouveau Musée des arts de la mode, elle transporte depuis vingt ans ses trésors de cave provisoire en abri trop petit. La nomade magnifique est aujourd'hui sédentarisée, nommée conservateur aux Arts décoratifs. Mais ni les titres ni les honneurs ne l'empêchent de « lorgner les blue-jeans sur certaines fesses ». « Il faudra bien qu'on me les donne, *dit-elle*, il n'y en aura pas dans les greniers de l'avenir. »

« **VOUS voici enfin dans un cadre digne de vos collections ?**

— Le Musée des arts de la mode est en général un souterrain noir. Nous voilà dans les jardins suspendus de Babylone. Un peu difficile d'occuper l'espace des jardins de Babylone lorsqu'on s'y installe, mais j'espère que le public sera satisfait devant cette rétrospective qui comporte des vêtements de notre collection et aussi de celle des Arts décoratifs, société plus ancienne que la nôtre, qui a eu l'occasion de recueillir des pourpoints du dix-huitième siècle, alors que, lorsque nous sommes arrivés sur le terrain en 1948, il n'y en avait plus de disponibles.

— C'est à cette époque que tout a commencé pour vous ?

— Oui, j'étais chartiste, fille du conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal. Mon destin normal était de devenir conservateur à mon tour, mais pousser le pion qui est devant soi ne m'intéressait pas. J'ai donc préféré travailler avec M. Boucher, conservateur à Carnavalet.

» Notre première action, en 1948 donc, a été l'acquisition de la collection Bonneval, du nom de sa dernière propriétaire. Dans un château de l'Indre, s'entassaient des vêtements, de toute sorte, certains très anciens et dans un état épatant. Plus de mille pièces. Comme nous avons toujours vécu dans la misère la plus totale, le fonds Bonneval a été acquis par la profession. Chaque couturier, chaque marchand de tissus, a été sollicité par M. Caldaguès, le rédacteur en chef du vieux *Jardin des modes*. Et M. Boucher, instruit par une longue expérience de l'administration, a aussitôt constitué une société indépendante, loi de 1901, qui resterait propriétaire de la collection Bonneval.

» Vous savez, quand les gens commencent à vous donner de l'argent, ils s'intéressent à vous... C'est ainsi que nous avons réuni 1 million de francs 1948. C'était donné. Le château de l'Indre renfermait des merveilles, des robes du dix-huitième... On n'en trouve plus que chez les antiquaires, qui les découpent pour en faire des fauteuils. Et un lot de lingerie, du dix-huitième également. Quand je rencontre mon estimable collègue du Victoria and Albert Museum,

D'atelier de couturier en château Yvonne Deslandres a trouvé, accumulé des trésors qui sont maintenant un musée.

je soupire : « *Ah ! vos broderies élizabéthaines !* ». Elle soupire : « *Ah ! vos chemises du dix-huitième siècle, moi je n'en ai qu'une.* » Je réponds : « *Et moi, j'en ai quarante !* » Voilà comment est née l'UFAC.

— Où vous êtes-vous installés ?

— En 1948, nous devions faire affaire avec la Ville de Paris. Puis, M. Boucher s'est brouillé avec son successeur à Carnavalet, Jacques Wilhelm, pour des questions d'appartement de fonction, et il s'est retiré avec armes et bagages, c'est-à-dire moi et la collection de l'UFAC, dont je suis déléguée générale depuis sa mort, en 1967.

» Nous avons alors trouvé un protecteur tout à fait avisé en la personne de M. Leguime, un des présidents de la Banque de Paris et des Pays-Bas, qui nous a accueillis quelques années dans la salle des archives de sa banque. Puis nous avons séduit un nouveau protecteur, M. Conquet, directeur de l'enseignement de la Chambre de commerce. Pensant intelligemment qu'il pouvait, en jonglant avec la taxe d'apprentissage, dégager de quoi nous nourrir, il nous a abrités pendant presque dix ans dans un local situé sous l'Ecole supérieure des industries du vêtement. Là-dessus, changements à la chambre de commerce. On nous dépose sur le sable. Les collections cependant avaient continué d'augmenter, et notre bibliothèque prenait bonne tournure.

— Vous deveniez la mémoire de la profession.

— En effet. M. Cardin, quand il est de bonne humeur, dit aussi que je suis le Langlois (1) du costume.

— Mais vous étiez sans abri.

— Oui. A l'époque, la Ville de Paris fonde son propre musée. Mlle Delpierre en est le conservateur. Ce n'est pas la calomnier que de dire que le costume moderne ne l'intéresse pas. En 1952, la Ville de Paris a refusé le don que lui faisait Mme Vionnet : cent vingt modèles, huit cents toiles patron, et toute sa bibliothèque ! J'ai récupéré Mme Vionnet, et elle est devenue notre grand-mère favorite... Quand M. Boucher est mort, en 1967, je me suis efforcée de me rapprocher de la Ville de Paris, qui m'a répondu qu'elle était d'accord pour prendre mes plus beaux costumes, mais, quant à moi et à mes collaboratrices, on pouvait toujours nous mettre dans un panier...

» Heureusement, M. Bruno du Roselle, président de la Fédération du vêtement féminin, grâce à je ne sais quelle entourloupette, a prélevé alors de quoi assurer notre subsistance, et M. Conquet, notre bienfaiteur de la chambre de commerce, a convaincu le Musée des arts décoratifs de nous prêter le grenier du musée Nissim-de-Camondo. Il y avait quatre étages à monter à pied, mais enfin de la place. Pas pour longtemps...

» Lorsque nous avons commencé à déborder de Camondo, M. Robert Bordaz, président du conseil d'administration de l'Union des arts décoratifs, s'est intéressé à nous. Et son secrétaire général, Claude Mollard, ayant fait accepter la transformation du



DAVID SEIDNER-HERSCHER

Corps de jupe vers 1615 (velours frisé de soie)

L'ŒIL RÉINVENTE L'ILLUSION

LA mode étant par essence éphémère et changeante, c'est naturellement aux photographes qu'a été le plus souvent confié le soin de fixer son image. Ils s'en sont inspirés pour imprimer sur papier glacé quelques-unes des pages les plus élégantes et les plus folles de l'histoire de leur art. Il était inévitable qu'à l'heure où s'inaugure un Musée des arts de la mode ils y soient associés. Depuis plus d'un siècle l'essor de la photo est lié à l'histoire du costume.

Bien sûr, le regard porté sur la beauté, le prestige de la parure, a bien évolué au fil du temps. Succédant aux audaces formelles de William Klein ou d'Avedon, des opérateurs comme Deborah Turbeville, Guy Bourdin ou Helmut Newton ont successivement introduit la mélancolie, la violence et l'érotisme, en même temps qu'une part non négligeable de fantasmes. Mais, en dépit de ces traitements, et parfois de ces outrages, la mode demeure une prodigieuse machine à rêves, objet privilégié d'émerveillement. Chacun projette ses idées de luxe et de raffinement auxquelles le photographe, sous des formes particulières, ne fait en réalité que donner corps.

De ce point de vue, le travail de David Seidner, à qui a été accordée la tâche de fixer ces « moments de mode », est d'autant plus exemplaire que, sans renoncer à l'expression personnelle, il renoue avec l'ancienne tradition de Hoyninguen-Huene ou du baron de Meyer, pour qui la première figure imposée était de montrer le vêtement. Lors d'une récente exposition à la galerie Samia Saouma, on a pu apprécier l'originalité de ce jeune Américain de vingt-neuf ans qui, tout en souscrivant aux impératifs de la commande, rend hommage à l'œuvre des grands maîtres dont il renouvelle la vision.

Epousant avec à-propos les traits du vêtement plutôt que l'expression du modèle, Seidner dépasse le stade de la simple représentation du costume. Il use du dépouillement pour enjoliver et parfaire l'image de la femme. Sans artifice, il convie le visiteur à un voyage magique dans le temps. A travers le portrait d'une époque qu'il met en scène, il retrace l'évolution de la mode, et par là il donne une seconde vie aux toilettes, aux parfums du passé.

L'essor de la photo est lié à l'histoire de la mode. L'Américain David Seidner, à son tour, en fixe les moments.

C'est un pur enchantement de voir un gant brodé, un habit d'homme ou un plastron précieux que caresse et flatte l'éclairage, au point de les apparenter à une nature morte de Morandi. Car la couleur ajoute à la luxuriance des perles ou des paillettes et au chatoiement des étoffes, qui contrastent avec l'austérité du décor — murs nus, colonnes renversées, échelles, paravents recouverts de tissu.

L'absence de corps sous les parures incitent à les imaginer. L'œil réinvente l'illusion et, comme au spectacle, entraîne le spectateur dans une sorte de grenier idéal où se toisent Coco Chanel, la Pompadour et Célimène. En fait, c'est dans les coulisses du théâtre de la mode que le regard emporte, laissant remonter en sourdine le murmure de la salle, l'écho des trois coups, le souffle de vent du rideau qui se lève.

En accord avec l'esprit des lieux, on pourrait par instants se croire dans un musée de cire où Marat aurait coupé des têtes, mais aussi dans l'atelier vétuste où Cendrillon, assistée des souris, se confectionne en hâte une robe avant de courir au bal. Car tout cela est enlevé et vaporeux à souhait, inscrivant dans la silhouette des mannequins immobiles, sans visage ni mains, inspirés des tableaux métaphysiques de Giorgio De Chirico, le souvenir enjoué des fêtes et des fastes d'antan.

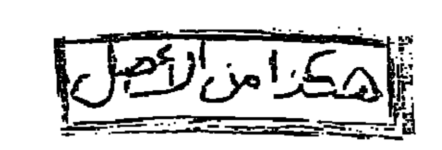
Dans l'introduction du luxueux livre-catalogue édité pour l'occasion par les éditions Herscher, Yvonne Deslandres rappelle que « *le costume est un élément essentiel de la comédie humaine* ». Plutôt que de créer selon sa fantaisie, David Seidner a choisi, en vrai professionnel, d'œuvrer au plus près de sa matière, dans le cadre qui lui était donné. Entre le rêve et le réel, le monde en représentation et la représentation du monde, le costume est à envisager ici pour lui-même. Et c'est, photographiquement, l'hommage le plus juste qui pouvait lui être rendu.

PATRICK ROEGIERS.

★ *Moments de mode*, textes d'Edmonde Charles-Roux, Yvonne Deslandres, Nadine Gasc, Dominique Fernandez, Patrick Mauriès et François Nourissier, dessins de Fabio Palamidese, photographies de David Seidner, éd. Herscher, 184 p., 390 F.







AU MUSÉE

la collectionneuse

HENRI LANGLOIS FUT AU CINÉMA

Musée des arts déco, a œuvré pour le rapprochement des deux collections, la nôtre et la leur, qui aboutirait, si tout allait bien, à la naissance d'un véritable musée. Ce musée pourrait s'installer au sommet du Pavillon de Marsan, qui n'avait jamais été occupé. C'était un chapeau. Un chapeau de gendarme, ça paraissait tout indiqué pour un musée du costume... Mais Claude Mollard m'a vivement recommandé de garder, en tout état de cause, mon indépendance. Il prêchait une convertie : je n'étais que trop persuadée de la stupide lourdeur qui entrave l'initiative dans les musées nationaux.

» Un exemple : une jeune femme, Lise Soubrier, attachée culturelle à Belgrade, nous informe que les Yougoslaves raffolent de la mode française. Elle veut organiser une exposition. Nadine Gasc, qui dirige les collections des Arts décoratifs, et moi-même lui recommandons d'envoyer sa demande avant le 22 mars, date à laquelle se réunit la commission accordant les prêts. La lettre est arrivée le 25 mars. Les Arts décoratifs n'ont rien prêté. Nous, si. Etant une société privée, nous sommes à même de jouer le rôle que devrait tenir le service public...

» Arrive mai 1981. Très vite, Claude Mollard me dit : *« Il faut que Jack Lang vienne voir le local espéré pour le Musée »*. Le ministre prend l'avis de Mme Edmonde Charles-Roux, qui lui affirme : *« Il ne faut prendre aucune décision avant d'avoir rencontré Mlle Deslandres »*. Bien. C'est ainsi que Mme Charles-Roux est devenue notre bonne marraine, après une visite irrésistible sur le chantier. Jack Lang et Edmonde, au terme d'une escalade périlleuse, étaient perchés sur une passerelle branlante, et moi, je faisais mon numéro de cirque d'en bas. La décision de créer le musée a été prise sur-le-champ. C'est alors que je me suis écroulée, je suis tombée très très malade. On a pris les dispositions pour me remplacer. Et puis, je leur ai joué un sale tour, j'ai survécu. Pour l'amour du costume. Oui, j'ai été sauvée par la costumothérapie...

– Combien de pièces comporte désormais votre collection ?

– Je n'ai pas perdu beaucoup de temps à faire des fiches... J'ai eu raison, puisque nous allons bientôt être informatisés, mais je pense que nous possédons neuf mille costumes complets et environ cinquante mille accessoires. Sans compter les livres et les revues de la bibliothèque.

– Vous récoltez tout ?

– Tout. Un seul critère me guide : la recherche de costumes civils français. Si on me propose une tunique militaire, je la renvoie aux spécialistes. Vous savez, j'ai été formée par un homme admirable, Georges Henri Rivière, qui me disait : *« Ton musée est un musée ethnographique, ne l'oublie pas. Il doit contenir autant de* typica *que d'* « unica ». *Les* unica, *ne t'en préoccupe pas, on te les apportera toujours. La robe d'apparat qu'on a fait exécuter pour une petite fille chez tel couturier, par exemple, mais le jean, on ne te l'apportera pas, il faut que tu le demandes. »*



A gauche : robe volante vers 1730-1735 (lampas de soie vert)

A droite : robe volante vers 1720-1725 (lampas broché de soie rose)

– Combien possédez-vous de jeans ?

– Pas plus d'une vingtaine, c'est très difficile de les arracher aux fesses des garçons qui les portent. *Idem* pour les blousons, ils attendent qu'ils tombent en ruine pour s'en séparer.

– C'est fragile, les costumes ?

– Ceux de laine ont pratiquement disparu. *Les mites aiment* bien ça, la laine. Mais les vêtements de lin et de soie anciens (les colorants étaient naturels) tiennent le coup. Il faut simplement les mettre à l'abri de la poussière et de la lumière. Un vêtement fragile ? Eh bien, on le couche pour qu'il ne se fatigue pas... Et on ne l'expose pas plus de trois mois consécutifs.

– Comment enrichissez-vous vos collections ?

– Tous les moyens sont bons ! *Je drague, je fouille, je mendie, je* rends service, et on m'en récompense... Hubert de Givenchy avait remarqué dans une exposition à New-York, *une des premières* organisées par Diana Vreeland, une robe de Vionnet que je lui avais prêtée. Rentré à Paris, il vient me voir : *« Il paraît que vous en avez d'autres ? »* J'ouvre mon placard, il tombe en extase. Me supplie de lui en prêter quelques-unes *« pour qu'il comprenne comment elles sont construites »*. N'étant pas un musée national, je prête... Il est revenu huit jours plus tard rapporter les robes de Vionnet et autant de robes de sa collection... Courrège m'a également confié quatorze vêtements de sa collec*tion historique de 1965*, me disant : *« C'est vous qu'on dérangera quand on voudra les voir, pas moi. »* Je les prête à la télé ou *à l'étranger au moins six fois par* an.

» La styliste Michèle Rozier range-t-elle la maison de sa mère *(Hélène Lazareff) à Louveciennes* ? Elle m'apporte soixante-deux costumes, dont quatorze tailleurs de Chanel. Tout ça parce *qu'elle était venue, des années* auparavant, dessiner des costumes chez moi pour le film qu'elle tournait sur George Sand... *Il y a six mois encore*, une amie journaliste, Marie-José Picard, m'a donné un lot de vêtements qu'elle avait arrachés à de vieilles amies de sa mère. Et, dans ce lot, il y avait un manteau de panne rose doublé de vert pâle et une tunique grise plissée... Du Mariano Fortuny à ses débuts. Marie-José en avait pleuré d'émotion.

» Parfois, très rarement, je vais aux Puces. L'an dernier, au marché Saint-Germain, j'ai acheté *une douzaine de tabliers 1925*, tout neufs. L'antiquaire veut me faire quelques cadeaux : *« Tenez, prenez cette chemise, je ne la vendrai jamais. »* J'ai refusé le cadeau, c'était une chemise de lin du dix-huitième siècle, très rare. Le musée l'a achetée !

» Il y a des rencontres encore plus extraordinaires. Billie Boy, ce jeune homme fou de Schiaparelli, a récemment modifié son testament pour me léguer toutes ses collections. Voir qu'un garçon de vingt-cinq ans vous fait son héritière, ça donne du courage...

– Avez-vous demandé à Jack Lang son costume Mao de Thierry Mugler ?

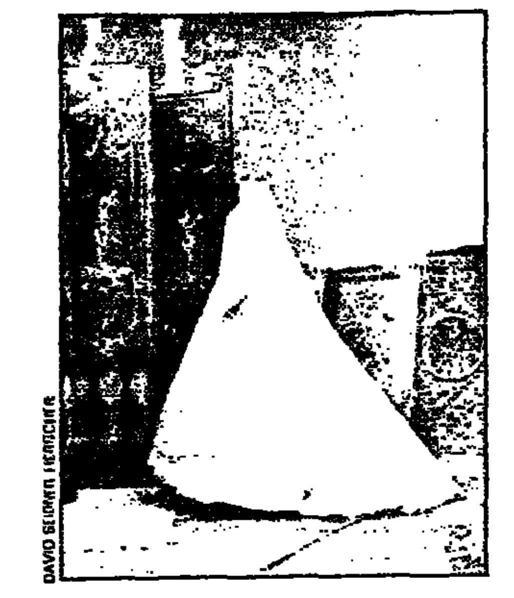
– Bien entendu. On le rangera *à côté de la robe de mariée de Brigitte Bardot*, celle en vichy à carreaux, que la maison Jacques Estérel m'a donnée. Parce que je *l'ai réclamée*.

– Etes-vous heureuse à la veille de l'ouverture de « votre » musée ?

– Heureuse ? Peut-être pas. Nous allons définitivement sortir du stade artisanal. Et c'est ce temps-là que j'ai chéri ».

Propos recueillis par
DANIÈLE HEYMANN.

(1) *Henri Langlois a été le patron charismatique de la Cinémathèque française.*



Robe à crinoline vers 1860

COMMISSAIRE ET DIPLOMATE

BRUNE, haut chignon tiré vers la nuque, le teint mat, Edmonde Charles-Roux, en tailleur de flanelle gris et chemisier de soie vert olive, perles aux oreilles, reçoit dans son salon aux murs retour d'Egypte, canapés et sol en grosse laine naturelle.

Elle raconte son rôle de commissaire général de l'exposition « Moments de mode », conçue et réalisée en même temps que l'aménagement du toit du Pavillon de Marsan. Chef d'orchestre de cette entreprise menée rondement pour faire entrer *« la mode au Louvre »* par la grande porte, elle a arbitré les innombrables heurts : *« Quand la machine se grippe lors des affrontements de talents »*.

Commissaire général de l'exposition, Edmonde Charles-Roux n'oublie pas d'être écrivain.

A l'origine sceptique sur le site (toit en pente divisé en trois balcons suspendus), Edmonde Charles-Roux a voulu traiter le Pavillon de Marsan en vaste grenier de grand-mère, comme l'aurait aimé Colette.

Dès le début, Edmonde Charles-Roux a associé à l'exposition ses collègues de l'académie Goncourt. Ils ont réuni une somme de citations littéraires couvrant les époques des trésors enfin sortis de leurs panières : des prémices du XVIIIe siècle à 1940. Trop tôt dévoilé et donc brûlé, le projet initial s'est transformé en théâtre de la mode, à l'instar de celui réalisé en 1946 par le peintre Christian Bérard et par Christian Dior, qui proposait à l'émerveillement du monde entier les premières créations des couturiers parisiens de l'après-guerre.

De son pigeonnier de la rive gauche, Mme le commissaire général prend du recul pour choisir, voire trancher. On lui doit l'articulation de certains modèles-clés en mouvement. Ces cent douze robes – les plus *importantes des collections de* l'UFAC (Union française des arts du costume), – amassées avec amour par Mme Yvonne Deslandres, s'ajoutent à celles de l'Union des arts décoratifs, le tout mis en scène par Alfredo Rodriguez Arias, selon les époques, dans des décors qui mettent le charme en valeur.

Mme Charles-Roux a arrondi les angles pendant ces trente mois de travail avec M. Robert Bordaz, président de l'Union des arts décoratifs, et M. Daniel Janicot, président délégué. Elle a également écrit la préface du livre publié par les éditions Hersher, qui sert de catalogue, avec trois études confiées à Dominique Fernandez pour le XVIIIe siècle, Patrick Mauriès pour le XIXe et François Nourissier pour le XXe.

Cet apport littéraire appartient au patrimoine culturel qui sera accessible à partir du 28 janvier au public comme aux chercheurs et aux stylistes. Il annonce les futurs programmes de l'Institut de la mode, en apportant une vue d'ensemble de la création française, merveilleusement illustrée par les photos de David Seidner et les dessins de Fabio Palamidese.

NATHALIE MONT-SERVAN.

Sélection

CINÉMA

« Le Soulier de satin », de Manoel de Oliveira

Inscrite dans l'univers tout entier, entre le mystère du cosmos et la magie des continents à conquérir, la tragédie de deux amants qui ne se rejoindront pas ici-bas. Pour voyager d'Afrique en Amérique et ressusciter l'Espagne du seizième siècle, le cinéaste portugais Manoel de Oliveira brasse les toiles peintes et fait tanguer les navires sur les machineries du théâtre. Le verbe claudelien roule sous les cintres. Chaque scène est un lumineux tableau. C'est un difficile marathon : six heures cinquante minutes. Qui le tente y trouvera sa récompense. — Cl. D.

ET AUSSI. — *L'Effrontée,* de Claude Miller (les tourments de Charlotte Gainsbourg, adolescente) ; *Cuore,* de Comencini (les enfants, l'école, la guerre) ; *Trois hommes et un couffin,* de Coline Serreau (un bébé, trois hommes et un miracle) ; *Sans toit ni loi,* d'Agnès Varda (Sandrine Bonnaire sur la route).

THÉATRE

« Voyage d'hiver » à la Cité internationale

Ils n'ont qu'une bicyclette pour trois, mais c'est un vieux modèle, solide. Grimpés dessus, ils traversent entièrement le continent africain, s'arrêtant chaque soir près d'un point d'eau où éléphants et crocodiles viennent les prendre à témoin de leurs tragédies familiales. Teresa Motta et Richard Demarcy, conteurs increvables, inventent les malheurs de Sophie et les voyages de Babar de l'âge des puces informatiques. — M. C.

Zingaro 18, avenue Jean-Jaurès

Bien que l'affaire ait lieu sous un chapiteau, bien qu'il y ait des chevaux, une femme au fouet et autres attractions, ce n'est pas du cirque. Le cirque est le décor d'un « cabaret équestre et musical », disent-ils, d'un théâtre plutôt, et de l'espèce la plus rare. La mise en scène d'un climat farouche et orgueilleux, rêve d'une Europe centrale traversée de charme tzigane et d'humour à la Kafka. — C. G.

MUSIQUE

Festivités à Lille

Après le chômage technique quasi complet des fêtes, la musique sort lentement de sa léthargie. A Lille, cependant, réveil en fanfare avec trois jours de festivités, pour le dixième anniversaire de l'Orchestre de Lille, dirigé par J.-Cl. Casadesus, qui donnera cinq concerts, alliant Berlioz, Dutilleux, Ravel, Prokofiev, Stravinski — et Stocks, Dibango, Lavilliers, Higelin, tandis que se déroulera un important Forum sur les musiques du présent, le tout s'achevant par un grand bal (les 9, 10 et 11 janvier ; rens. : tél. 20-31-03-22). — J. L.

ET AUSSI. — Stravinski, Ligeti, Schönberg, Webern, par l'Ensemble intercontemporain et l'Ensemble orchestral de Paris, dir. P. Boulez (Pleyel, le 10) ; *Cosi fan tutte* (Marseille, les 10, 12, 15 et 18) ; Quatuor Talich : Mendelssohn, Janacek, Hersant, Smetana, Schönberg (Champs-Elysées, le 11, à 15 h) ; Suites de Bach, par M. Maisky (Th. du Rond-Point, le 12, à 11 h) ; Academy Saint-Martin-in-the-fields (Th. de la Ville, les 12, 13 et 14, à 18 h 30) ; J. Van Dam (Athénée, le 13) ; *Aimez-vous Brahms ?,* par les Musiciens amoureux (Comédie des Champs-Elysées, le 13, à 19 h 30) ; Shirley Verrett (Maison de la culture de Bobigny, le 14) ; *les Noces de Figaro,* dir. J. Mercier, mise en scène D. Krief (Créteil, du 15 au 19) ; *la Dame de pique,* dir. B. Klobucar, mise en scène P. Ionesco (Nice, les 15, 17, 19 et 21 janvier). — J. L.

DANSE

Un petit tour à Tours

On commence à parler du Ballet de Tours, créé en septembre 1983 sous l'impulsion de Michel Jarry au sein du Grand Théâtre. Il est animé par Jean-Christophe Maillot, tout jeune chorégraphe, qui fut soliste pendant quatre ans au Ballet de Hambourg. En 1984, il a quitté John Neumeier, emmenant dans ses bagages un des meilleurs éléments de la troupe, Ronald Darden. Rentré au pays, à Tours, il se dépense comme un fou. A son actif déjà, sept ballets dont les titres — *le Sacre du printemps, Renard, Illuminations...* — témoignent de son ambition et de sa vitalité. Ses treize danseurs subjugés suivent... (9 janvier, 18 heures). — M. M.

ET AUSSI. — Malavika au Théâtre du Rond-Point (un Ramayana *new-look*), Bernadette Donneaux au Théâtre 18 (solos), du 8 au 19, 20 h 30, Semaines de la danse différente au passage du Bureau, 11e (de l'Inde du Sud au baroque). A partir du 7 janvier, 20 h 45.

EXPOSITIONS

Dessins de Rodin au musée Rodin

Une cinquantaine de feuilles sont exposées à l'occasion de la parution du deuxième volume de l'inventaire des dessins de Rodin, en fait le tome III (le IV est sorti en 1984, les I, II et V sont à venir). Il comporte surtout des dessins d'architecture, moulures, façades et intérieurs d'églises et de châteaux. S'y glissent des choses mieux connues : quelques danseuses cambodgiennes, quelques nus, quelques œuvres autour de la *Porte de l'Enfer*.

Paul Delvaux au centre Wallonie-Bruxelles

Delvaux, sa mythologie — trains, gares et nus, mais pas seulement — en vingt-quatre tableaux et une trentaine d'huiles sur papier, aquarelles et dessins. Où l'on découvre des œuvres de jeunesse du peintre surréaliste, alors sous le coup de sa découverte de Chirico, et retrouve quelques grandes toiles de la maturité. — G. B.

ET AUSSI. — *Constructions et papiers collés de Henri Laurens* au Musée national d'art moderne ; Valerio Adami, aux Galeries contemporaines ; Emile Gallé, au musée du Luxembourg ; François Morellet, à l'abbaye de Fontevraud ; Antoni Gaudi, à Nîmes.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (42-77-12-33).

NOUVELLE PRÉSENTATION DES COLLECTIONS PERMANENTES. Musée national d'art moderne.

LAURENS. Le cubisme, constructions et papiers collés 1915-1919. Jusqu'au 16 février.

VALERIO ADAMI. Rétrospective. TONY OURSLER. Sphères d'influence, installation vidéo. LA PHOTOGRAPHIE CALIFORNIENNE, 1945-1980. Jusqu'au 10 février. **TAKIS. Long mur magnétique,** 1985. Galerie contemporaine.

ACHILLE CASTIGLIONI. Du design au ready-made. Jusqu'au 3 février. — **LE BATEAU BLANC. Science, technique, design : la construction navale à Trieste.** Jusqu'au 3 février. — **EAU ET CARREAU.** Jusqu'au 20 janvier. CCI.

AFP : 150 ans d'agence de presse. Jusqu'au 20 janvier. BPI.

Musées

PICASSO : Dessins cubistes. Musée Picasso, 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). Sauf mardi de 10 h à 17 h 15. Entrée : 16 F ; Dim. : 8 F.

ANCIENS ET NOUVEAUX. Choix d'œuvres acquises par l'Etat ou avec sa participation de 1981 à 1985. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower (42-61-54-10). *Sauf mardi, de 10 h à 20 h ;* mer. jusqu'à 22 h. Entrée 20 F, gratuite le 13 janvier. Jusqu'au 3 février.

ANDREA SOLARIO EN FRANCE. Jusqu'au 3 mars — **HOMMAGE A JEAN-BAPTISTE PIGALLE, 1714-1785.** Jusqu'au 10 février. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (42-60-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 16 F (gratuite le dimanche).

MAITRES MODERNES DE LA COLLECTION THYSSEN-BORNEMISZA. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (47-23-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30 ; mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 18 F. Jusqu'au 12 janvier.

DISPOSITIF-SCULPTURE. DISPOSITIF-FICTION. INFORMATION-FICTION-PUBLICITÉ. ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 16 février.

AUTOCHTONES. Gautray, Contet, Gaston, Lasserre. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, musée des enfants, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 26 avril.

SCULPTURES FRANÇAISES DU XIVe SIÈCLE — VICTOR-HUGO ET LA PHOTOGRAPHIE. L'atelier de Jersey — LE GAMIN DE PARIS — HENRI CARTIER-BRESSON. En Inde — IMAGES INDIENNES. L'Inde vue par les photographes indiens au XIXe siècle — Jusqu'au 13 janvier. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (47-23-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F ; dim. : 6 F.

LE PASSÉ COMPOSÉ. Les 6×13 de J.H. Lartigue. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (42-96-10-34). T.l.j. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 26 janvier.

PAUL BELMONDO. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 19 janvier.

KOMAR ET MELAMID. Peintures. Jusqu'au 19 janvier. **HISTOIRE DU JOUET, du dix-huitième siècle à nos jours.** Jusqu'au 16 février. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h 30 ; sam. de 11 h à 17 h. Entrée : 10 F.

OUVERTURE DE LA GALERIE COLBERT. Bibliothèque nationale, 6, rue des Petits-Champs/4, rue Vivienne (47-03-81-26). Sauf dim. (et fêtes), de 9 h à 19 h.

EN PASSANT PAR LA B.N... Paris au cœur. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h.

DESSINS DE RODIN (deuxième volume de l'inventaire). Musée Rodin, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 17 mars.

L'ENCRE DES LETTRES DE TAIWAN. Peintures et calligraphies chinoises du XVIIe au XIXe siècle. Musée Cernuschi, 7, avenue Vélasquez (45-63-50-75). Sauf lundi (et fêtes), de 10 h à 17 h 40. Entrée : 12 F. Jusqu'au 16 février.

ARTS AFRICAINS. Sculptures d'hier, peintures d'aujourd'hui. Musée national des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (43-43-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Jusqu'au 13 janvier.

AUTOPORTRAITS CONTEMPORAINS. Œuvres sur papier. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (45-55-91-50). Sauf dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 1er mars.

EUGÈNE BEJOT, graveur de Paris (1867-1931). Jusqu'au 12 janvier. — **PARIS VU PAR LES ARTISTES JAPONAIS, de 1880 à nos jours.** Jusqu'au 2 février. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40.

BALZAC ET LE MONDE DES COQUINS, de Vidocq à Vautrin. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (42-24-56-38). Sauf lundi (et jours fériés), de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 2 février.

ÉMILE GALLÉ, 1846-1904. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 15 F ; sam. : 10 F (gratuite le 10 janvier). Jusqu'au 2 février.

FÊTES ET THÉATRES EN INDE. Musée Kwok On, 41, rue des Francs-Bourgeois (42-72-99-42). Sauf sam. et dim., de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 31 juillet.

PIERRE BALMAIN. Quarante années de création. Jusqu'au 6 avril. — **LES POUPÉES RACONTENT LA MODE DU XVIIIe SIÈCLE A NOS JOURS.** Jusqu'au 2 avril. Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-1er-de-Serbie (47-20-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F.

LES FRANÇAIS ET LA TABLE. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (47-47-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 10 F ; dim., 8 F. Jusqu'au 21 avril.

INTERFÉRENCES. Deux siècles de communication à distance. Musée national des techniques, 270, rue Saint-Martin (42-71-24-14). Sauf lundi, de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 17 h 30 ; dim., de 10 h à 17 h 15. Entrée : 10 F. Jusqu'au 2 février.

CENTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE « LE VIEUX MONTMARTRE ». Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). Sauf lundi, de 14 h 30 à 17 h 30 ; Dim. de 11 h à 17 h 30. Entrée 10 F. Jusqu'au 31 juillet.

Centres culturels

HOMMAGE A PAUL DELVAUX. — Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 mars.

ARCHITECTURES EN INDE. ENSBA, 11, quai Malaquais (42-60-34-50). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 19 janvier.

TROUVER TRIESTE. Portraits pour une ville, fortunes d'un port adriatique. — Conciergerie, 1, quai de l'Horloge (43-54-30-06). T.l.j. de 10 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 3 février.

HANNAH VILLIGER. Sculpture. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). Sauf lundi, de 14 h à 19 h ; dim., de 14 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 16 février.

LASSE PERSON — CARSTEN REGILD. Peintures. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (42-71-82-20). De 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 14 h à 18 h. Du 10 janvier au 16 février.

RELANCE DE LA COMMANDE PUBLIQUE. Centre national des arts plastiques, 27, avenue de l'Opéra (42-61-56-16). De 12 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 17 janvier.

HENRI GALLERON. Honoré 85. Mecanorma Graphic Center, 49, rue des Mathurins (42-65-51-65). Jusqu'au 15 janvier.

NOUVELLES TAPISSERIES. — Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). Jusqu'au 9 février.

MARIONNETTES ET OMBRES D'ASIE. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 mars.

JOSÉ CLEMENTE OROZCO. Caricatures. Centre culturel du Mexique, 28, boulevard Raspail (45-49-16-26). Sauf dim., de 10 h à 18 h ; Sam., de 14 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 11 janvier.

En région parisienne

AULNAY-SOUS-BOIS. Céramique contemporaine Aulnay 86. Galerie d'expositions de l'hôtel de ville (48-66-12-77). De 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h ; sam. et dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 26 janvier.

***MONTROUGE.* « *Montrouge-Dunkerque* » Kottis, Massardier, Montreuil.** Bibliothèque, 32, rue Gabriel-Péri (46-56-52-52). Sauf dimanche, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 23 janvier.

PONTOISE. Noir et blanc. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 février. — **Le monde paysan au XIXe siècle.** Musée Pissarro, 17, rue du Château (30-31-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 février.

SAINT-DENIS. Maurice Loutreuil, 1885-1925. Musée d'art et d'histoire, 22 *bis*, rue Gabriel-Péri (48-20-63-83). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 30 ; dim., de 14 h à 18 h 30. Jusqu'au 2 février.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Le chemin de Gauguin, genèse et rayonnement. Musée départemental du Prieuré, 2, rue Maurice-Denis (39-73-77-87). Jusqu'au 2 mars.

SÈVRES. Villeroy et Boch, 1748-1985. *Musée national de la céramique, place de la* Manufacture (45-34-99-05). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 16 F ; dim. : 8 F. Jusqu'au 20 janvier.

Galeries

LA LIBERTÉ. Hommage pour la centième année de Miss Liberty. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (43-26-40-96). Jusqu'au 5 février.

GEORGE BALL. Galerie James Mayor, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). Jusqu'au 25 janvier.

LOUIS CANE. Sculptures. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Janvier.

DHAWAN. Galerie du Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (43-54-58-79). Jusqu'au 25 janvier.

THIERRY DIERS. — Galerie Diane-Manière, 11, rue Pastourelle (42-77-04-26). *Jusqu'au 22 janvier.*

ESTÈVE. Aquarelles et peintures. Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix (42-78-61-79). Jusqu'au 18 janvier.

PAULA GABRIEL. — Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 25 janvier.

MICHÈLE GIRAULT. Peintures. La Galerie, 67, rue Saint-André-des-Arts (46-33-34-14). Jusqu'au 25 janvier.

HELION. Les années 60. Galerie Patrice Trigano, 4 *bis*, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 8 février.

DAVID HOCKNEY. Images et pensées pour une revue. *Galerie Claude-Bernard,* 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 15 janvier.

AKI KURODA. Linogravures. Galerie Adrien-Maeght, 42, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 12 janvier.

ROBERT MORRIS. Feutres 1973-1976. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 5 février.

CARLO PERUGINI. Galerie B. Jordan, 54, rue de Verneuil (42-96-37-47). Jusqu'au 18 janvier.

PIZA. Entailles. Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Du 10 janvier au début février.

RAUCHBACH. Peintures. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 30 janvier.

GEORGES ROMATHIER. Brins-Brou-Chine. Galerie Bellint, 28 *bis*, boulevard Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 15 février.

BEHI SHAMIRI. Peintures. Galerie de la maison des beaux-arts, 11, rue des Beaux-Arts (43-54-10-99). Jusqu'au 18 janvier.

CARTE BLANCHE A RAMON TIO BELLIDO. *Galerie A. Candau,* 17, rue Keller (43-38-75-51). Jusqu'au 31 janvier.

CAREL VISSER. Bijoux et petites sculptures. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Jusqu'au 18 janvier.

ANDY WARHOL. Prints. Galerie D. Templon, 1, impasse Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 5 février.

ANDRÉ WOGENSCKY. Cinq projets d'architecture. Galerie D. Gervis, 14, rue de Grenelle (45-44-41-90). Jusqu'au 31 janvier.

En province

AMIENS. Magritte et Cie. Peinture 1950-1985 dans les collections du Musée d'art contemporain de Gand. Musée de Picardie, 48, rue de la République (22-91-36-44). Jusqu'au 13 avril.

ARRAS. Lisières et mixtes. Centre Noroit, 6, rue des Capucins (21-21-30-12). Jusqu'au 2 février.

AVIGNON. Egypte et Provence : civilisation, survivances et « cabinetz de curiositez ». Musée Calvet, 65, rue Joseph-Vernet (90-86-33-84). Jusq'au 30 mars.

BORDEAUX. Keith Haring. Peintures, sculptures et dessins. CAPC, entrepôt Lainé, rue Foy (56-44-16-35). Jusqu'au 23 février.

CAEN. L'âge d'or de l'estampe japonaise. Musée des beaux-arts, Château (31-85-28-63). Jusqu'au 2 février.

CALAIS. Fautrier 1925. Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue de Richelieu (21-97-99-00). Jusqu'au 19 février.

CHAMBÉRY. Royales effigies. Iconographie de la Maison de Savoie. Musée savoisien, square Lannoy-de-Bissy (79-33-44-48). Jusqu'au 15 février.

DIJON. Des pharaons aux premiers chrétiens. — Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (80-30-31-11). Jusqu'au 10 mars. — **La Graufesenque-Millau.** Musée archéologique, 5, rue Docteur-Maret (80-30-88-54). Jusqu'au 4 mars.

FLAINE. Pol Bury : ramollissements, fontaines, miroirs. Centre d'art (50-90-85-84). Jusqu'au 10 février.

FONTEVRAUD. François Morellet. Geometree. Abbaye Royale (41-51-79-30). Jusqu'au 18 janvier.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Victor Leydet. Hôtel Donadeï de Campredon (90-38-17-41). Jusqu'au 9 mars.

LYON. Montréal art contemporain. ELAC, centre d'échanges de Perrache (78-42-27-39). Jusqu'au 2 février.

MARSEILLE. Jean-Antoine Constantin. Musée des beaux-arts, palais Longchampt (91-62-21-17). Jusqu'au 27 janvier - **Des drôles d'animaux.** Musée Borély, avenue Clot-Bey (91-73-21-60). Jusqu'au 23 février. **Richar Baquié et ses invités Joaquim Mogarra et Françoise Quardon.** ARCA, 61, cours Julien (91-42-18-01). Jusqu'au 9 février. - **Dessins dans la ville (dessins du XVIIe au XXe siècle et dessins d'architectes).** Chapelle de la Vieille-Charité, place de l'Observance (91-90-24-70) et autres lieux. Jusqu'au 18 janvier.

MORLAIX. Bertrand Bracaval : la lumière vient des pavés. Musée des Jacobins (98-88-68-88). Jusqu'au 17 février.

MULHOUSE. Amédée Ozenfant, 1886-1966. Musée des beaux-arts, 4, place Guillaume-Tell (89-43-98-11). Jusqu'au 17 février.

NIMES. Antoni Gaudi, 1852-1926. Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc (66-67-38-21). Jusqu'au 28 février.

PAU. Quinze années d'acquisitions, 1970-1984. Musée national du château (59-27-36-22). Jusqu'au 12 octobre.

SAINT-ÉTIENNE. Bernadette Bour. Maison de la culture, jardin des Plantes (77-25-35-18). Jusqu'au 20 janvier.

SAINT-PRIEST. Claude Viallat. Peintures récentes, 1985. Galerie municipale d'expositions, place Ferdinand-Buisson (78-20-02-50). Jusqu'au 30 janvier.

STRASBOURG. Wolf Vostell, 1977-1985. — Musée d'art moderne, 1, rue du Vieux-Marché-aux-Poissons (88-32-46-07). Jusqu'au 9 février.

TOULON. La peinture en Province dans les collections du musée, du XVIIe siècle au début du XXe siècle. Musée, 113, boulevard Leclerc (94-93-15-54). Jusqu'au 28 février.

VILLEURBANNE. Le temps : Calder, Dali, Degas, Duchamp, Magritte, Man Ray, Pollock, Warhol. — Le Nouveau Musée, 11, rue Docteur-Dolard (78-84-55-10). Jusqu'au 26 janvier.

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

VINCENT OU L'AMIE DES PERSONNALITÉS, Athénée (47-42-67-27) 20 h 30 (8).

CHEZ VIEUX TROUBADOUR, Athénée-Bérard (47-42-67-27) 18 h 30 (8).

TUSS-Cité, Resserre (45-89-38-69), 20 h 30 (8).

VOYAGE D'HIVER, Cité, Galerie (45-89-38-69), 20 h 30 (8).

LA FEMME ASSISE, Dix-Heures (46-06-07-48), 20 h 30 (8).

LA DISPUTE-Épicerie (42-72-23-41), 20 h 30 (8).

TUEUR SANS GAGES, Neuilly : Athletic (47-47-89-03), 20 h 30 (8).

DIDEROT ET L'ABBÉ BARTHÉLEMY, Petit Rond-Point (42-56-60-70), 18 h 30 (8).

LA NUIT D'IRLANDE, Jardin d'Hiver (42-55-74-40) 21 h (8).

COMEDIENNE D'UN CERTAIN AGE, Petit Odéon (42-25-70-32) 18 h 30 (8).

JULIETTE OU LA MISERABLE, Ivry Théâtre des Quartiers (46-72-38-43) 20 h 30 (9).

LES AUTRES, Bondy, salle Malraux (48-47-18-27) 21 h (9).

LA VIE DE PAOLO UCCELLO, Bastille (42-57-42-14) 20 h (10).

LA FORCE DE L'HABITUDE, Tempête (43-28-36-36) 20 h 30 (10).

IMPASSE 24, Théâtre Noir (43-46-91-93) 20 h 30 (10).

LORENZACCIO, Saint-Denis, TGP (42-43-00-51) 20 h 30 (10).

LES DEUX COUSINES, Beaubourg (42-77-12-33) 20 h 30 (10).

LAPIN-LAPIN, Théâtre de la Ville (42-74-22-77) 20 h 45 (14).

SIX PERSONNAGES EN QUETE D'AUTEUR, Odéon Théâtre de l'Europe (43-25-70-32) 20 h 30 (14).

GIN GAME, Fontaine (48-74-74-40) 20 h 45 (14).

L'ISSUE, Guichet-Montparnasse (47-27-88-61) 21 h (14).

FREDERIC ET VOLTAIRE, Petit Montparnasse (43-20-89-90) 18 h 30 (14).

PHEDRE, Créteil-Maison des arts (48-99-90-00) 20 h 30 (14).

HORS PARIS

STRASBOURG-ELVIRE-JOUVET. – sept leçons de Louis Jouvet, adaptation et mise en scène de Brigitte Jacques, avec Philippe Clevenot au TNS (88-35-63-60) du 8 au 25 janvier à 21 h.

MARSEILLE, LA DAME AUX CAMELIAS. – adaptation et mise en scène de Pierre Romans, avec Sabine Haudepin, Paulette Dubost, Michel Auclair, au Gymnase du 10 janvier au 2 février, à 20 h 30.

BOULOGNE-SUR-MER, LE PLAISIR DES AUTRES, d'après Mallet, mise en scène de Gilles Gleizes, avec Evelyne Istria et Alain Mac Moy, au Centre de développement culturel (21-30-28-01) les 10, 11, 12 janvier.

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), relâche.

SALLE FAVART (42-96-06-11), relâche.

COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), mer., sam. à 14 h, jeu. à 20 h 30 : Feydeau. Comédies en un acte ; mer., sam., dim., mar. à 20 h 30 : l'Impresario de Smyrne ; ven., lun. à 20 h 30, dim. à 14 h 30 : le Balcon.

☞ CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : (Dim. soir, lun.) 20 h 30, dim. à 15 h : Lucrèce Borgia ; Grand Foyer : lun. à 21 h : Récitations-Conversations : Poésie, C. Nicoïdski.

ODÉON (43-25-70-32), mar. à 20 h 30 : Six Personnages en quête d'auteur, de L. Pirandello.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), (Lun.) à 18 h 30 : Comédienne d'un certain âge pour jouer la femme de Dostoïevski, de E. Radzinski.

☞ TEP (43-64-80-80) : (D. soir, L.), mer., ven., sam., mar. à 20 h 30 ; jeu. à 19 h ; dim. à 15 h : les Tourtereaux ; Cinéma : sam. à 14 h 30 ; dim. à 20 h : Paris 1900, de N. Vedres ; Moulin Rouge, de J. Huston (v.o.).

BEAUBOURG (42-77-12-33) : Débats-Rencontres : jeu. à 18 h 30 : l'art augural de Valerio Adami ; 18 h 30 : Marco Polo, une expérience d'écriture plurielle ; sam. à 21 h : Rencontre avec Jeanne Sigée ; Cinéma-Vidéo : Nouveaux films BPI : 13 h (+ lun. 17 h 30) : l'Orchestre noir, de S. Lejeune ; 16 h : Albert Cohen, de M. Soutter ; 19 h : Televesel. Prod. Pologne/Belgique ; Vidéo-Musique : 13 h : Claude Nougaro, de R. Crible ; 16 h : Madame Butterfly, de Puccini ; 19 h : Ram Narayan, de J.C. Bonfanti ; Sa Re Ga, de M. Kabir, G. Mahn ; mer. à 14 h 30 : Écran des enfants : le Voyage en ballon, de A. Lamorisse ; Concerts-Spectacles : à 20 h 30 : Cours d'analyse musicale (L. Berio, F. Donatoni, L. Nono) ; jeu., séminaire sur la composition ; ven., concert à deux ensembles (Stravinsky, Ligeti, etc.) ; mar., ateliers musique et micro-informatique (les bases de la micro-informatique appliquée à la musique) ; Cie Laurence Février : ven., sam, lun. à 20 h 30 ; dim. à 16 h : les Deux Cousines, de Italo Svevo ; Cinéma : Auteurs, acteurs du cinéma de Trieste : (Mar.), Voir rubrique Festival de Cinéma.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : (Lun.), Black season : mer., jeu., vend., mar. à 20 h 30 ; sam. à 16 h et 20 h 30 ; dim. à 14 h 30 et 18 h 30 : Black and Blue - Revue noire. Spect. de C. Segovia et H. Orezzoli ; dir. orch. : R. Stevenson ; chorégraphie : H. Le Tang (Musiques de Duke Ellington, Fats Waller, Jelly Roll Morton, Louis Armstrong).

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77) : mar. à 20 h 45 : Lapin, lapin, d'Elie Bourquin, mise en scène de Beno Besson ; dim., lun., mar. à 18 h 30 : Academy of Saint-Martin in the Fields (Haendel, Britten, Mozart, etc.) ; Th. de la Ville au Th. de l'Escalier d'Or (D. soir, L.), 20 h 45, dim. à 15 h : le Superleau.

☞ CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. à 16 h : Bajazet.

Les autres salles

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Lily et Lily (reprise le 10).

☞ ARCANE (43-38-19-70) (D. soir, L., Mar.) 20 h 30, Dim. 17 h : les Femmes savantes.

☞ ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), (D. soir, L.) ; 21 h, Dim. 15 h, Sam. 17 h 30 : le Sexe faible.

☞ ASILE CULTUREL (45-74-56-58), (D. soir), 21 h, Dim. 17 h : Étranger dans la nuit (dern. le 12).

☞ ATELIER (46-06-49-24), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : Deux sur la balançoire.

☞ ATHÉNÉE (47-42-67-27). Salle Ch.-Bérard, (D. soir, L.), 20 h 30, Mar. et le 9 à 18 h 30 : Cher vieux troubadour. – Salle L.-Jouvet, (D. soir, L.) 21 h, Dim. 16 h, Mar. 19 h : Vincent et l'amie des personnalités.

BASTILLE (43-57-42-14) (D. soir, L.), 20 h, Dim. 17 h : la Vie de Paolo Uccello (à partir du 10).

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), le 14 à 20 h : le Mahabharata.

☞ BOURVIL (43-73-47-84) (D., L.), 20 h, Sam. 16 h: Pas deux comme elle, 21 h 30, Sam. 17 h 30 : Y'en a marr...ez vous.

☞ CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22) (D. soir), 20 h 30, Dim. 17 h : le Monologue d'Adramelech.

CARTOUCHERIE, Tempête (43-28-36-36), (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 16 h : la Force de l'habitude (à partir du 10).

☞ CITÉ INTERNATIONALE (43-89-38-69), La Resserre (D., L.), 20 h 30 : Tuss. – Galerie (D., L., Mar.) 20 h 30 : Voyages d'hiver.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, Dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

☞ COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) (D. soir, L. et le 8), 21 h, Sam. 18 h, Dim. 15 h 30 : L'âge de monsieur est avancé.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 15 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) (D. soir et les 8, 9), 20 h 30, Dim. 15 h 30 : le Confort intellectuel.

DAUNOU (42-61-69-14) (Mer., D. soir) 21 h, Dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut.

☞ DÉCHARGEURS (42-36-00-02) (D. soir, L.), 18 h 30, Dim. 16 h : la Petite Marchande d'allume-êtres ; (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 17 h : Secrets du crépuscule.

☞ DIX HEURES (46-06-07-48), Mar. 20 h 30 : Femmes ; Mer., Jeu., Ven., Sam. 20 h 30 : la Femme assise.

EPICERIE (42-72-23-41) (D., L.) 20 h 30 : la Dispute.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00) (D. soir, L., Mar.), 21 h, Dim. 17 h : le Vent coulis.

☞ ESPACE CARDIN (42-66-17-81) (D. soir, L.) 20 h 30, Sam. 18 h et 21 h, Dim. 15 h : Fool for Love.

☞ ESPACE KIRON (43-73-50-25) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 16 h : Vendredi, jour de liberté.

☞ ESPACE MARAIS (42-71-10-19) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 18 h 30 : la Baie des anges.

☞ ESSAION (42-78-46-42) (S., D. soir) 20 h 30, Sam., Dim. 17 h : Il était une fois... un cheval magique.

FIAP (45-89-89-15), les 8, 10, 11 à 20 h 30 : Cuatrotablas ; le 9 à 20 h 30 : Marches et insomnies.

☞ FONTAINE (48-74-74-40) (D. soir, L.) 20 h 45, Sam., Dim. 16 h : Gin Game (à partir du 14).

GALERIE 55 (43-26-63-51) (D., L.) 20 h 30 : The Fantasticks.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61) (D., L.) 21 h, Ven., Mar. 18 h 30 : l'Issue (à partir du 14).

HUCHETTE (43-26-38-99) (D.) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

JARDIN D'HIVER (42-62-59-49) (D., L.) 21 h : la Nuit d'Irlande.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99) (D. soir, L.) 21 h : la Voisine.

☞ LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D.) : I. 18 h : les Gouttes (dern. le 11) ; 20 h : C'est rigolo ; 21 h 45 : Garcimore (dern. le 11). – II. 18 h et 20 h : Pardon M'sieur Prévert ; Petite Salle, 21 h 30 : Piano Solo.

☞ MADELEINE (42-65-07-09) (D. soir, L.), 21 h, Sam. 18 h, Dim. 15 h : Comme de mal entendu (reprise le 10).

☞ MARAIS (42-78-03-53) (D.) 20 h 30 : l'Éternel Mari.

☞ MARIE-STUART (45-08-17-80) (D., L.) 18 h 30 : Bienvenue au club (D. soir, L.), 20 h 15, Dim. 15 h 30 : Savage Love ; 22 h 15 : Haute surveillance.

MARIGNY (42-56-04-41), (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. – Petite salle (42-25-20-74) (D. soir, L.) 21 h, Dim. 15 h : Lorna et Ted.

☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle (D. soir, L.), 21 h, Dim. 16 h : Du rififoin dans les labours (dern. le 11).

MICHEL (42-65-35-02) (D. soir, L.) 21 h 15, Sam. 18 h 45 et 21 h 40, Dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

☞ MOGADOR (42-85-45-30) (D. soir, L. et le 8), 20 h 30, Sam. 16 h 30 et 21 h, Dim. 16 h 30 : la Femme du boulanger ; Jeu., Sam., Dim., Mar. 14 h : les Aventures du cochon en Amazonie.

☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle (D. soir, L.), 20 h 45, Sam. 17 h 30 et 21 h 15, Dim. 15 h 30 : les Gens d'en face. Petite Salle (D. soir, L.), 21 h, Sam. 18 h 30, Dim. 16 h : Frédéric et Voltaire (à partir du 14).

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) (Mer., D. soir), 20 h 30, Dim. à 15 h 30 : Gigi.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81) (D. soir, L.) 20 h 45, Sam. 18 h 45 et 21 h 30, Dim. 15 h 30 : Voisin, voisine.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) Jeu., Ven., Sam., 20 h 30, Dim. 16 h : le Grand Meaulnes.

☞ PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), Mer., Sam. 14 h 30 et 20 h 30, le Ven., Mar., 20 h 30, Dim. 14 h 30 et 18 h 30 : Jules César.

PÉNICHE-OPÉRA (42-45-18-20) (D.) 21 h : A la recherche du temps perdu.

PLAISANCE (43-20-00-06) (D., L.) 20 h 30 : les Solitaires.

☞ POCHE (45-48-92-97) (D. soir, L.), 21 h, Dim. 15 h : l'Écornifleur ; (D. soir) Dim. 19 h : Esquisses viennoises.

POTINIÈRE (42-61-44-16) (D. soir, L.), 21 h, Dim. 15 h, Sam. 18 h : Mimie en quête d'hauteur.

QUAI DE LA GARE (47-07-77-75) (D., L.), 20 h 30 : le Roi de Patagonie.

RENAISSANCE (42-08-18-50) (D. soir, L.) 21 h, Sam. 18 h, Dim. 15 h : les Voisins du dessus (reprise le 10).

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) (D soir, L.), 21 h, Sam. 18 h, Dim. 15 h 30 : A cinquante ans elle découvrait la mer.

☞ TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). I. Sam. 18 h et 22 h, Dim. 17 h, Lun. et Mar. 20 h 30 : l'Écume des jours. – II. Sam. 18 h et 22 h, Dim. 17 h, Lun. et Mar. 20 h 30 ; Huis clos ; Mer., Jeu., Ven., Sam. 20 h 30 : Toi et tes nuages.

☞ TEMPLIERS (48-77-04-64) (D., L.), 20 h 30 : la Guéguerre.

TH. DES CINQUANTE (43-55-33-88) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 16 h : Fefou et ses amies.

☞ THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, Sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ THÉÂTRE GRÉVIN (42-46-84-47), (D., L.) 21 h : Danger amour.

☞ THÉÂTRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), Jeu., Ven. 20 h 30 : Astro Follies Show.

☞ THÉÂTRE 3 SUR 4 (43-27-09-16) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 17 h : le Tigre.

TH. NOIR (43-46-91-93) (L.) 20 h 30 : Impasse 14 (à partir du 10).

☞ TINTAMARRE (48-87-33-82) (D., L.) 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ THÉÂTRE 33 (48-58-19-63), Ven., Mar. 20 h 30 : Pourquoi pas Courteline ? ; Mer. 20 h 30, Sam. 18 h 30 et 20 h 30 : l'Enfant mort sur le trottoir - le Motif ; Jeu. 20 h 30, Dim. 18 h 30 et 20 h 30 : J. Cocteau.

☞ THÉÂTRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, les 8, 10, 14 à 20 h 30, le 11 à 15 h et 20 h 30 : le Cid ; le 9 à 20 h 30, et 12 à 15 h 30 : Oh ! les beaux jours. – Petite Salle (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 15 h : Retour à Florence ; (D., L.) 18 h 30 : Diderot et l'abbé Barthélemy. – Maison intern. du th. (D. soir L.) 21 h, Dim. 15 h et 18 h 30 : le Ramayana.

☞ TOURTOUR (48-87-82-48) (D., L.), 18 h 30 : Fabulatori Duc ; 20 h 30 : Touchez pas à Carmen Cru ; 22 h 30 : Classées X.

☞ TRÉTEAUX (45-83-13-84), les 10, 11 à 21 h : la Porte, ou les Loisirs d'une Vierge. Un nu déconcertant...

☞ ZINGARO (48-03-11-32) (J., D., L.) 21 h : Spectacle équestre et musical.

La danse

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), les 8, 9, 10, 11 à 20 h 45 : M. Venturini ; le 14 : Electric Zing, J. Alberca.

CENTRE MATHIS (42-41-50-80), le 8 à 14 h 30 : Ch. Pages.

18-THÉÂTRE (42-26-47-47), (D. soir, L., M.), 20 h 30, Dim. 16 h : Lettre de Juliette à Teresa.

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-47-77), le 8 à 15 h et 20 h 30, les 9, 10, 11 à 20 h 30 ; le 12 à 14 h 30 et 20 h 30 : Ballet national de Pologne.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 8 JANVIER

La Table verte, 22 h : A. Thai, B. Porot (Monteverdi, Frescobaldi, Scarlatti...).

Institut néerlandais, 18 h 30 : Het Nederlands Klarinetkwartet (Bach, Abaï, Harvey...).

JEUDI 9 JANVIER

La Table verte, 22 h : voir le 8.

Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. : J.-P. Wallez (Haendel, Bach).

VENDREDI 10 JANVIER

Salle Pleyel, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, Ensemble intercontemporain, dir. : P. Boulez (Stravinski, Ligeti, Schoenberg...).

La Table verte, 22 h : voir le 8.

Th. de la Renaissance, 18 h 30 : M. Scharapan, I. Grandet.

Ecole normale, 18 h 45 : S. Garcia, A. Constantin (Beethoven).

Sorbonne, Amphi Richelieu, 12 h 30 : Ph. Corre, E. Exerjean (Schumann, Fauré, Satie...).

Salle Gaveau, 20 h 30 : A.J. Ball (Mozart, Chopin, Liszt...).

SAMEDI 11 JANVIER

Salle Gaveau, 20 h 30 : A. Brasil (Villa-Lobos, Mozart, Schumann).

La Table verte, 22 h : voir le 8.

Th. des Champs-Elysées, 15 h : Quatuor Talich (Mendelssohn, Janacek).

Eglise Saint-Merri, 21 h : B. August, A. Abergel (Schubert, Fauré, Poulenc...).

Théâtre 18, 16 h 30 : Quatuor de Jean (Mozart, Roussel, Haydn...).

DIMANCHE 12 JANVIER

Théâtre du Rond-Point, 11 h : M. Maisky (Bach).

Eglise Saint-Merri, 16 h : Ph. Bride, J.-G. Ferlan, G. Fallour, A. Schoenfield, M.-P. Soma (Mozart, Beethoven, Schubert, Franck).

Eglise des Billettes, 17 h : G. Ros, G. Fallour (Berlioz, Ligeti, Ros, Sierra).

Théâtre des Champs-Elysées, 18 h : Orchestre Pasdeloup, dir. : G. Devos (Weber, Ravel).

Salle Pleyel, 17 h 30 : Cantilènes et Chorales de jeunes A Cœur Joie d'Ile-de-France.

LUNDI 13 JANVIER

Salle Gaveau, 20 h 30 : J.-P. Wallez, P. Barbizet (Beethoven).

Athénée, 20 h 30 : J. Van Dam.

Eglise de la Madeleine, 20 h 30 : Musique et poésie de Turquie.

Comédie des Champs-Elysées, 19 h 30 : J.-P. Bogart, Mouloudji, J.-C. Pennetier, C. Tran, J. Di Donato (Brahms).

MARDI 14 JANVIER

Radio-France, 18 h 30 : Atelier des Chœurs de Radio-France, dir. : G. Reibel (Leroux) ; 20 h 30 : G. Guillard (Lejet, Czerny, Beethoven, Hiller, Homilius) ; 22 h 30 : I. Reznikoff.

Salle Gaveau, 20 h 30 : P.A. Volondat (Liszt).

Porte de la Suisse, 20 h 30 : Concert-manifeste GERM (François).

Jazz, pop, rock, folk

BAINS (48-87-01-80), le 13 à 22 h : R. Marta ; le 14 à 22 h : E. Norimar.

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : Loustiva, J.-E. Dionnet, C. Paolo, C. Mendès (dern. le 12) ; le 13 : Veine Blue Band ; le 14 : Pajaro Canzani, Atlantico.

DUNOIS (45-84-72-00), le 10 à 20 h 30 : S. Kassap, Cl. Barthelemy Trio, les 11, 12, à 20 h 30 : S. Kassap, D. Levallet Quintet.

GIBUS (47-00-78-88), 22 h, les 8, 9 : Les Loups ; le 10 : B. Hurley ; le 11 : Backdoor Man.

MÉRIDIEN (47-58-12-30), 22 h : J. Newman.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30, les 9, 10 : M. Maria ; le 11 : Fiesta Latina ; le 14 : Lavelle ; le 13, à 20 h 30 : Benefit for Sam Woodyard.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : jeu : Caldonia ; ven : Quintette de Paris ; sam : Metropolitan Jazz Band ; lun : Alligator Jazz Band ; mar : M. Slim.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), à 21 h 30 : Jeu : D. Huck Quartet ; ven : M. Pindard Sextet ; sam : Royal Tencopator ; lun : Ornicar Big Band ; mar : Almeta Speacks.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), (Mer), 23 h : Ph. Drouillard, R. Doeraux, Th. Elliez, J.-M. Jaffet, S. Planchon.

REX CLUB (42-36-83-93), le 14, à 22 h : J. Cougar.

SLOW CLUB (42-33-84-30) (D., L.), 21 h 30 : Whoopee Makers, B. Lecroart (dern. le 11) ; à partir du 14 : P. Sellin, B. Vasseur Sextet.

STAND BY (46-33-96-23), les 9, 10, 11 à 21 h 30 : F. Jeanneau, H. Texier, M. Ducret, A. Romano.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : D. Pifarelly, F. Couturier, J.-P. Celea, F. Laizeau.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 8 JANVIER

16 h, Poliche, de A. Gance ; 19 h, Hommage à E. Lubitsch : Illusions perdues (V.o. s.-t.f.) ; 21 h, Les archives du film : Ceux de chez nous, de S. Guitry ; Vent debout, de R. Leprince.

JEUDI 9 JANVIER

16 h, Hommage à Gale Sondergaard : la Femme aux araignées, de R. W. Neill ; 19 h, Hommage à E. Lubitsch : Jeux dangereux (V.o. s.-t.f.) ; 21 h, Hommage à Jean Negulesco : les Conspirateurs (v.o.).

VENDREDI 10 JANVIER

16 h, Hommage à Dominique Laffin (1952-1985) : Instinct de femme, de C. Othin-Girard ; 19 h, Hommage à E. Lubitsch : Le ciel peut attendre (V.o. s.-t.f.) ; 21 h 15, Hommage à Jean Negulesco : Three étrangers (V.o. s.-t.f.).

SAMEDI 11 JANVIER

Hommage à Simone Signoret : 15 h, Dédée d'Anvers, de Y. Allégret ; 17 h, Rude journée pour la reine, de R. Allio ; 19 h, Hommage à E. Lubitsch : la Folle ingénue (v.o.) ; 21 h, Hommage à Jean Negulesco : Nobody lives forever (v.o.).

DIMANCHE 12 JANVIER

Les grandes restaurations de la Cinémathèque française : 15 h, le Reflet de Claude Mercœur, de J. Duvivier ; 17 h, Maria Chapdelaine, de J. Duvivier.

LUNDI 13 JANVIER

15 h, Rencontre avec Wim Wenders : l'Ami américain (V.o. s.-t.f.).

MARDI 14 JANVIER

15 h, Rencontre avec Elia Kazan : le Fleuve sauvage (V.o. s.-t.f.) (suivi d'un débat avec E. Kazan) ; Hommage à Jean Negulesco : 19 h, Johnny Belinda (v.o.) ; 21 h, la Femme aux cigarettes (V.o. s.-t.f.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

MERCREDI 8 JANVIER

15 h, Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : la Charge de la huitième brigade, de R. Walsh (V.o. s.-t.f.) ; 17 h 15, Europe 51, de R. Rossellini (V. ang. s.-t.f.) ; 19 h 15, Rétrospective du cinéma suédois (1929-1985) : les Feuilles multicolores, de E. Adolphson et V. Dalquist (v.o.).

JEUDI 9 JANVIER

15 h, Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : Ensign Pulver, de J. Logan (v.o.) ; 17 h, les Damnés, de J. Losey (v.o.) ; 19 h, Rétrospective du cinéma suédois 1929-1985 : Une nuit, de G. Molander (v.o.).

VENDREDI 10 JANVIER

15 h, Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : les Sept Voleurs de Chicago, de G. Douglas (v.o.) ; 17 h, le Lys brisé, de D. W. Griffith ; 19 h, Rétrospective du cinéma suédois (1929-1985) : Nous qui prenons la porte de service, de G. Molander.

SAMEDI 11 JANVIER

15 h, Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : La mort frappe trois fois, de P. Henreid (v.o.) ; Rétrospective du cinéma suédois (1929-1985) : 17 h 15, Söderkakar, de W. Hildebrand (v.o.) ; 19 h, Intermezzo, de G. Molander (V.o. s.-t. angl.) ; 21 h, Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : Une vierge sur canapé, de R. Quine (v.o.).

DIMANCHE 12 JANVIER

Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : 15 h, The battle of the villa Fiorita, de D. Daves (v.o.) ; 21 h, les Cheyennes, de J. Ford (V.o. s.-t.f.) ; Rétrospective du cinéma suédois (1929-1985) : 17 h, Carrière, de S. Bauman (v.o.) ; 19 h, Dollar, de G. Molander (v.o.).

LUNDI 13 JANVIER

15 h, Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : l'Île des braves, de F. Sinatra (v.o.) ; 17 h, Hommage à E. Lubitsch : The shop around the corner (V.o. s.-t.f.) ; 19 h, Hommage à Jean Negulesco : Humoresque (v.o.).

MARDI 14 JANVIER

Relâche.

Les exclusivités

AMADEUS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

L'ARROSEUSE ORANGE (Hongrois, v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

BATON ROUGE (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

BILLY ZE KICK (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

LES BONS DÉBARRAS (Can.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA BOURGEOISE ET LE PUCEAU (Fr.) (**) : Cinévog St-Lazare, 9e (48-74-77-44).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA CAGE AUX FOLLES N° 3 (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COCOON (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

CORBEAUX ET MOINEAUX (Chinois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

CUORE (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42).

LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DROLE DE MISSIONNAIRE (Brit., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pagode, 7e (45-07-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96) ; Images, 18e (45-22-47-94).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

EXPLORERS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES GOONIES (A., v.o., v.f.) : Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-52-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

HAREM (Fr., v. angl.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Chatelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Saint-Ambroise 11e (47-00-89-16).

KALIDOR (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES LOUPS ENTRE EUX (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LUNE DE MIEL (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

MOI VOULOIR TOI (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50).

NIGHT MAGIC (Can.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : St-André des Arts, 6e (43-26-80-25) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA PARENTÈLE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA PARTIE DE CHASSE (Brit., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

PASSAGE SECRET (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PIZZAIOLO ET MOZZAREL (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

PROFS (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

RAMBO II (A.) : Paramount City, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40).

RAN (Jap., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Colisée, 8e (43-59-29-46).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UCG Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-58-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

RIO ZONE NORD (Brés., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Républic, 11e (48-05-51-33).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

ROUGE BAISER (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra (ex-Berlitz), 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

SANTA CLAUS (A., v.f.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

SCOUT TOUJOURS (Fr.) : Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SILVERADO (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Saint Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

TARGET (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-90-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (45-51-99-75) ; Images, 18e (45-22-47-94).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

TONNERRES LOINTAINS (Indien, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-52-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

UNE SAISON ITALIENNE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34).

LE VOYAGE A PAIMPOL (Fr.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Studio Champollion, 5e (43-26-84-65).

VERTIGES (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

WITNESS (A. v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CAVIAR ROUGE, film français de Robert Hossein, Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'ENCHAINÉ (**), film italien de Giuseppe Patroni Griffi (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

EN PLEIN CŒUR (inédit), film allemand de Doris Dorrie (v.o.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

GARÇON CHOC POUR NANA CHIC, film américain de Rod Steiner (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-77-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'HONNEUR DES PRIZZI, film américain de John Huston (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (45-02-12-15) ; Gaumont Champs Elysées, 8e (43-59-04-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

INVASION USA, film américain de Joseph Zito (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE MEDECIN DE GAFIRÉ, film malien-nigérien de Mustapha Diop (v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

ORIANE, film franco-vénézuélien de Fina Torres, Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

OURAGAN SUR L'EAU PLATE, film britannique de Dick Clement (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE SOULIER DE SATIN, film franco-portugais de Manoel de Oliveira, Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Bonaparte, 6e (43-26-12-12) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

Les festivals

AUTEURS, ACTEURS DU CINÉMA DE TRIESTE, Centre G.-Pompidou, salle Garance (42-78-37-29) : mer. 14 h 30 : Appassionatamente, de G. Gentilomo ; 17 h 30 : Cuori solitari ; 20 h 30 : la Banbolona, de F. Giraldi ; jeu. 14 h 30 : Cuori solitari. 17 h 30 : la Giacca verde ; 20 h 30 : la Rosa Rossa, de F. Giraldi ; ven. 14 h 30 : Quand la chair succombe, de M. Bolognini ; 17 h 30 : Henry Bakvaerise, de G. Lepre ; 20 h 30 : Oye for eye, de G. Lepre ; sam. 14 h 30 : les Régates de San Francisco ; de C. Autant-Lara ; 17 h 30 : la Segretaria privata, de G. Alessandrini ; 20 h 30 : Paprika, de C. Boese ; dim. 14 h 30 : Allemagne, année zéro, de R. Rossellini ; 17 h 30 : Dimanche d'août, de L. Emmer ; 20 h 30 : les Fiancées de Rome, de L. Emmer ; lun. 14 h 30 : Un bourgeois tout petit, petit, de M. Monicelli ; 17 h 30 : la Nuit de Varennes, de E. Scola ; 20 h 30 : La plus belle des soirées de ma vie, de E. Scola.

ALTMAN (v.o.), Action-La-Fayette, 9e (48-74-97-27) ; mer., dim. : Trois femmes ; sam., lun. : Un mariage ; ven. : Quintet ; jeu., mar. : Un couple parfait.

ANIMATION (v.o.), Rialto, 19e (46-07-87-61) ; en alternance : Tex Avery et Cie, Métal hurlant, le Chaînon manquant.

CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN (v.o.), Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66) ; 14 h : l'Impératrice rouge ; 15 h 50 : Morocco ; 17 h 35 : le Visage ; 19 h 20 : Voyage surprise ; 21 h 05 : Drôle de drame ; 22 h 45 : les Tueurs.

FESTIVAL DU FILM POUR ENFANT, Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; mer., 16 h : le Tour du monde de Sadko ; mer., 14 h : le Géant de la steppe ; sam., 14 h : le Conte du tsar Saltan ; dim., 14 h : Rouslan et Lioudmilla.

KUROSAWA (v.o.), Saint-Lambert, 19e (45-32-91-68), mer., 18 h 30, ven., 21 h, dim., 18 h 45 : Derson Ouzala ; sam. 18 h 30 : Dodes Caden.

MARX BROTHERS (v.o) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44), jeu., 20 h, sam., 20 h 15, dim., 16 h 15, lun., 22 h : la Pêche au trésor ; mer., 20 h, jeu., 22 h, ven., 18 h 30, dim., 18 h, lun., 20 h 15 : Une nuit à Casablanca ; mer., 22 h, ven., 20 h 15, sam., 22 h, dim., 14 h 30, lun., 18 h 30 : Panique à l'hôtel.

NIKITA MIKHALKOV (v.o.), Epée de Bois, 5e (43-37-57-47), sauf mardi : 15 h : l'Esclave de l'amour ; 17 h 30 : Cinq soirées ; 19 h 30 : Quelques jours de la vie d'Oblomov ; 22 h : Partition inachevée pour piano mécanique.

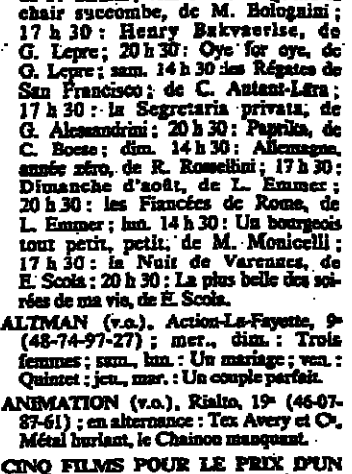
OZU (v.o.), Olympic-Marylin, 14e (45-43-99-41), mer. : Gosses de Tokyo ; lun. : Fin d'automne ; jeu., mar. : le Goût du saké ; ven. : Dernier Caprice.

QUE RESTE-T-IL DE NOS PÉPLUMS ? (v.o.), Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41), mer., 16 h, sam., 16 h, 20 h : Hercule à la conquête de l'Atlantide ; mer. 18 h, 22 h : Aïda ; jeu. 18 h, 22 h : les Derniers Jours d'Herculanum ; jeu., 16 h, 20 h : Hercule contre Moloch ; ven. 18 h, 22 h : Hercule se déchaîne ; sam. 14 h, 18 h, 22 h : Maciste en enfer ; dim. 14 h, 18 h, 22 h, mar. 18 h, 22 h : les Derniers Jours de Pompéi ; dim. 16 h, 20 h. + ven. 16 h, 20 h : Cléopâtre, Une reine pour un César ; lun. 16 h, 20 h : la Vengeance d'Hercule ; lun. 18 h, 22 h : la Terreur des gladiateurs ; mar. 16 h, 20 h : Maciste contre les hommes de pierre.

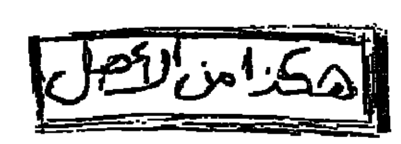
ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33), jeu. 18 h : la Marquise d'O ; ven. 16 h : la Femme de l'aviateur ; lun. 15 h 50 : la Boulangère de Monceau, la Carrière de Suzanne ; Denfert, 14e (43-21-41-01), ven., 14 h : Perceval le Gallois ; sam. 12 h 10 : Pauline à la plage ; dim. 12 : le Beau mariage ; lun. 18 h : les Nuits de la pleine lune.

FRANÇOIS TRUFFAUT Denfert, 14e (43-21-41-01) : mer. 18 h, dim. 16 h 20 : la Peau douce ; mer., sam., mar. 22 h : Baisers volés.

WIM WENDERS (v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) : mer., dim. : Alice dans les villes ; jeu : la Lettre écarlate ; ven., mar. : Faux mouvement ; sam., lun. : Au fil du temps.







ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	114,00	135,20
DEMANDES D'EMPLOI	34,00	40,32
IMMOBILIER	76,00	90,13
AUTOMOBILES	76,00	90,13
AGENDA	76,00	90,13
PROP. COMM. CAPITAUX	224,00	265,66

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	65,00	77,09
DEMANDES D'EMPLOI	19,00	22,53
IMMOBILIER	50,00	59,30
AUTOMOBILES	50,00	59,30
AGENDA	50,00	59,30

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)



Emirates

EMIRATES AIRLINES

recherche

STEWARDS ET HOTESSES DE L'AIR

La compagnie aérienne internationale des Emirats Arabes Unis - Dubaï souhaite recruter des stewards et hôtesses pour un poste à Dubaï. Les candidats, célibataires, avec ou sans expérience professionnelle en vol, doivent parler couramment anglais et connaître si possible la langue arabe.

Un salaire intéressant, non imposable, ainsi qu'un logement sur place sont proposés. Les entretiens auront lieu sur place. Merci de nous faire parvenir votre curriculum vitae à jour et détaillé, avec indication de la taille et du poids, ainsi qu'une photo d'identité et une photo en pied à: The Personnel Manager, Emirates, P.O. BOX 686, Dubaï, United Arab, Emirates.



Emirates

propositions diverses

Les possibilités d'emploie à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), B.P. 291.09, PARIS CEDEX 09.

DEMANDES D'EMPLOIS

Excellent vendeur

24 ans, spécialiste Hi-Fi haut de gamme, 1 an d'expérience L.O.M., opérationnel de suite cherche poste stable. Etudierait toutes autres propositions dans des secteurs différents. Téléphone : 42-74-67-75.

Bonne expérience presse quotidienne parisienne cherche piges, enquêtes ou reportages, secteurs société, juridique ou loisirs. Ecrire sous le nº 6.849 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CADRE EXPORT

42 ans, trilingue (langue maternelle allemand, anglais, français)

10 ans de vie professionnelle en France

18 ans expérience export en biens d'équipement (de formation électromécanicien + ESC)

Polyvalent (marchés européens Afrique - Comecon)

Organisateur + négociateur, homme de terrain cherche poste A RESPONSABILITÉS OPÉRATIONNELLES

Ecrire sous le nº 8.144, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

12 ans exp. électronique. Libre rapidement suite fin de contrat, rech. poste ingénieur. Ecrire sous le nº 314.622 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

COMPOSEUSE VIDÉOTEX

expérimentée, ch. empl. motiv. Tél. : 47-09-10-54.

DIRECTEUR DE PERSONNEL FREE LANCE

offre ses services en conseil et assistance en gestion de personnel à PME et PMI. Excellente pratique du droit du travail. Ecrire sous le nº 3.373 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Fiscaliste international expérience 2 ans 1/2 entr. doct. droit, lauréate facc fisc., anglais, espagnol cherche poste cabinet de préférence. Ecrire sous le nº 314.541 M, LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.H. 32 ans, maîtr. de droit des affaires, certificat juridique et économique du DECS ancien régime, contrôleur URSAFF de Paris depuis 1981 rech. opportunité dans secteur privé. Etudie toutes propositions VASILJAVIC J.-F. 14, rue des Pavillons, 92800 Puteaux. Téléphone : 47-78-95-67.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

VENDS DS 23 IE PALLAS, 5 vitesses Beige métallisé, deux pneus neufs. 145.900 km d'origine. Très bon état. Prix à débattre. Téléphone : 64-90-75-81 après 20 heures.

emplois régionaux

JEUNE SOCIÉTÉ DE SERVICES FACE A UN DÉVELOPPEMENT RAPIDE

souhaite intégrer

UN ORGANISATEUR LOGISTICIEN

capable d'apporter aux entreprises clientes des solutions techniquement irréprochables et éventuellement originales dans les domaines de :
- l'organisation du travail,
- la logistique industrielle,
- la méthodologie des traitements de problèmes.

Les candidats, qui posséderont une expérience significative, devront impérativement accepter et promouvoir les principes de management participatifs auxquels cette société se réfère pour maîtriser sa croissance.

La rémunération inclut un intéressement motivant susceptible de retenir l'attention de candidats de valeur décidés à « s'éclater » au sein d'une équipe particulièrement soudée et novatrice.

Merci d'adresser votre candidature à la société ELOA 22, rue de la Chapelle, 68400 Riedisheim.

LE CENTRE D'ACTION CULTURELLE DE BELFORT RECRUTE

SON FUTUR DIRECTEUR

Adr. curriculum vitae détaillé et candidature à :

M. le Maire de la Ville de BELFORT, Direction des Services Culturels de la Ville de BELFORT, Maison des Arts, 1, Faubourg de Montbéliard 90000 BELFORT

Date limite de dépôt de candidatures : VENDREDI 17 JANVIER 1986.

Direction

Centre social Chartres recrute

DIRECTEUR

Expérience 5 ans minimum Direction Centre Social. Ad. C.V. manuscrit et prét. à Association « Mieux-Vivre à Beaulieu », 28000 CHARTRES.

OFFRES D'EMPLOIS

Créations luxuriantes, et accroches gorgées de sève pour que s'épanouissent vos campagnes de recrutement.

Nous fertiliserons votre réussite en 1986.

SOURCES

144 rue de Rivoli - 75001 Paris - Tél. (1) 42.61.82.00



Cabinet d'audit Paris-8e recherche

AUDITEURS

2 ans d'expérience pour missions de révision et de commissariat aux comptes. Anglais et/ou Allemand apprécié.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à SA Kimmel Toutti, 9 bis, rue Vézelay, 75008 PARIS.

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE À RUEIL (92) recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

D.U.T. informatique orienté gestion avec 1re année d'expérience en comptabilité. Langage Cobol - Fortran. Adresser C.V., photo et prétentions sous nº 8.151, LE MONDE PUBLICITÉ 5, r. de Monttessuy, 75007 Paris.

PROFESSIONNEL(LE)

pour enseignement technique d'agence 2 matinées/semaine. Tél. : 42-61-58-51.

Etabl. public nat. 40 agents, budget annuel 110 MF recherche

CHEF SERVICE

Finance, personnel, affaires générales. Etudes supérieures. Quelques années de pratique juridique comptable. Disponible rapidement.

C.V. + lettre manus. à C.N.L., 6, rue Dufrenoy, 75116 Paris.

URGENT. Organisme de formation cherche PROFS d'angl. pour le 93. Tél. : 42-28-52-30.

PARIS-18e. Important loueur véhicules recherche pour son siège

COMPTABLE

BAC G2 ou équivalent. Expérience souhaitée.

Pour tenue comptabilité fournisseurs. Contrat durée déterminée avec évolution fixe. Ecr. avec C.V., photo et prét. : Nº M 3224 BLEU, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex, qui transmettra.

Le Centre d'Informations Financières organise un stage pour recruter des CONSEILLERS COMMERCIAUX (H.F.)
- ayant goût des contacts à haut niveau, sens des responsabilités ;
- formation assurée ;
- rémunération motivante.

Tél. pour R.-V. pour 78, 92, 93, 95 et Paris au : 45-00-24-03, poste 41 et pour banlieue sud : 46-60-52-52, poste 224.

Ecole des Métiers - C.F.A. recrute CHARGÉ(E) enseignement (DEUG, licence), culture générale fr.-angl. Envoyer C.V. à : Directeur Chambre des Métiers, 77130 MONTEREAU. Tél. : 16 (1) 64-32-20-87.

l'agenda du Monde

Particuliers (demandes)

Particulier achète meubles anciens même en mauvais état. Tél. soir ou répondeur 45-77-81-00.

Access. autos

AUTO RADIO

pose rapide par spécialiste à prix très compétitif on peut apporter son poste

AUTOTEC

93, av. d'Italie, 75013 Paris. Téléphone : 43-31-73-56.

Aquariophilie

AUX POISSONS EXOTIQUES

Tél. : 16 (1) 69-42-16-56
4, rue Camille-Guillaume, 91270 Vigneux.
Spécialiste en plantes aquatiques.
Vente par correspondance de :
- Lot de 115 plantes en 20 espèces.
- Plantes au détail.
- Matériel d'aquariophilie.

INSTALLATION, ENTRETIEN FABRICATION D'AQUARIUMS SUR MESURE.
Deuxième magasin : 130, route de Corbeil, 91360 Villemoisson. Téléphone : 69-04-51-16.

Cours

Institutrice spécialisée enfants difficultés scolaires donne cours particuliers Paris, proche banlieue Est Mme DISSOUBRAY Téléphone : 48-73-21-91.

Fourrures

Affaire ! Vds superbe manteau T 40 Koh-I-Noor grd col noir conviendrait très belle femme valeur 48.000 F vendu 25.000 F Tél. apr. 18 h. 45-67-22-90.

Enseignement

THE JOHNS HOPKINS UNIVERSITY
BOLOGNA CENTER
SCHOOL OF ADVANCED INTERNATIONAL STUDIES
Bologna, Italy

Université américaine offre programme d'études internationales aboutissant à un diplôme (un an) ou à un « Master's Degree » (deux ans). Le programme interdisciplinaire comprend notamment des cours d'économie internationale et d'économie politique, de droit international, de politique, du développement, d'histoire contemporaine européenne et de politiques des pays européens. Aide financière limitée pour 1986-1987.

Date limite d'inscription : 15 mars 1986.

Pour tous renseignements écrire à : The Registrar, Bologna Center, Via Belmeloro 11, 40126 BOLOGNA (Italy).
Candidats américains : Admissions Office, SAIS, The Johns Hopkins University, 1740 Massachusetts Ave., N.W., WASHINGTON, D.C. 20036, USA.

Animaux

Vds jeunes braques de Weimar inscrits LOF, excellentes origines. tél. (16) 86-45-72-19.

Arts

Achetons tableaux modernes livres illustrés modernes. Téléphone : 42-63-17-50.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. 43-54-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville, parce que l'on aime.

BIJOUX ANCIENS ET OCCASIONS OR

Brillants et Argenterie. Le plus grand choix. Des affaires exceptionnelles. Références Paris Pas Cher. PERRONO Joailliers-orfèvres Mº Opéra, 4, Chaussée-d'Antin Mº Etoile, 37, av. Victor-Hugo. Achat tous bijoux - échanges.

Instruments de musique

PIANOS D'OCCASIONS 1/4 QUEUE STEINWAY 1/2 QUEUE STEINWAY une harpe époque Napoléon III PIANOS LABROSSE 10, R. VIVIENNE. 42-60-06-39.

Imprimerie

Un problème en CREATION - EXECUTION PHOTOCOMPOSITION EDITION

notre réponse :
- 1 Studio de création et d'exécution
- Photocomposition sur Berthold
- Impression sur machines 2 et 4 couleurs

à votre service.

SOUCI QUALITE/PRIX DELAIS RESPECTES

Documentation sur demande P.PETIT 86, rue de Richelieu 75002 PARIS ou tél. : 46.96.25.11

Moquettes

A saisir

MOQUETTE 100 % PURE LAINE WOOLMARK

Prix posée : 99 F/m². Tél. : 46-58-81-12.

Troisième âge

HOTELLERIE « Les Cèdres » Accueil, confort, service, spécialiste de la famille et du 3e âge. Mº Louis-Aragon. 46-38-34-14 et 47-26-89-63.

Vacances

Tourisme

Loisirs

Loue Guadeloupe studio bord plage, mois 4.000, 15 j. 2.500. Tél. province : 49-48-02-92.

DRISCOLL HOUSE HOTEL 200 chambres à un lit. Demi-pension. £ 60 par semaine adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1. Téléphone : 01-703-4175.

JURA

SKI DE FOND et PISTE (près Métabief). Part. loue studio tt cft. Tél. : (16) 81-49-00-72.

SKI DE FOND

HAUT-JURA. 3 h de Paris par TGV encore quelques places pour JANVIER dans ferme du XVIIe siècle, cft cuis. et pain maison, table d'hôtes 12 pers. Px par pers. semaine depuis 1 850 F et selon période pens. complète + vin + matér. de ski + accompagnement. Tél. : (16) 81-38-12-51 LE CRET L'AGNEAU 25650 MONTBENOIT.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

LOUVRE. Imm. ancien, entièrement restauré avec ascenseur SURFACE 140-90 et 70 m² POSSIBILITÉ DUPLEX GARBI - 45-67-22-88.

9e arrdt

SQUARE MONTHOLON

5 P. à rénover, 5e ét., asc. BALCON CLAIR SOLEIL 180 m² env., chbre de serv. 2 caves, imm. p. de taille 42-98-69-89, heures bureau.

11e arrdt

Studio 1er ét., immeuble 74 stand. + JARD. 100 m² + garage. UNIQUE. 400.000 F. 45-86-41-20.

14e arrdt

PARC MONTSOURIS

5e ét., beau 3 P., cuis. équipée + 14 m² balcon, parking. Téléphone : 45-89-49-34.

18e arrdt

RUE ORDENER, PRÈS MAIRIE imm. stand., 4/5 pces, 95 m² + cave, 1er ét., asc., possib. prof. libérale. 850.000 F. Tél. apr. 20 h. 42-51-44-31.

78-Yvelines

VERSAILLES GLATIGNY DANS VILLA DIVISÉE 4 P. TERRASSE, SPLEND. TERR. RARE. 1.150.000 F. MAT. Immobilier. 39-63-22-27.

92 Hauts-de-Seine

GARCHES CENTRE. Part. vd appt duplex, mezzanine, 47 m², près commerces, transports, calme, soleil, 3e ét., cave, cuis. équipée. 480.000 F. Téléphone : 47-01-03-85.

appartements achats

ORPI

1re force de vente à PARIS recherche tous appartements RÉALISATION RAPIDE

ORPI - 45-54-97-10.

Recherche 1 à 2 P. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-20-67, même le soir.

locations meublées offres

Province

A LOUER ANCIENNE FERME AMÉNAGÉE PROXIMITÉ SOISSONS 5 pièces, chauf. central, gd jardin + verger. Téléphone : 23-54-64-63.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou AMBASSADES. 45-26-18-95.

locations non meublées demandes

Paris

Pour divers employés et cadres supérieurs mutés Province-Paris. Import. sté FRANÇAISE ÉLECTRONIQUE rech. des appts et studios ttes catégories et villas Paris-Banlieue. 45-04-48-21.

Rech. studio ou chambre, Paris-Nord ou proche banl. Prix maxi. entre 300 F et 1.000 F/mois. 43-52-45-16, à partir de 18 h.

Région parisienne

FONCTIONNAIRE CHERCHE A LOUER STUDIO ou 2 PIÈCES BANLIEUE SUD, R.E.R. LOYER MAXI : 2.000 F/mois. Tél. le soir : 69-20-96-79.

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. (1) 48-89-89-66 - 42-83-57-02.

Recherchons maison de campagne à louer à l'année. Sud, sud-ouest seulement. 150 km max. de Paris. Tél. : 47-83-58-56.

immobilier information

Informations sur différents logts à louer, du studio au 6 P., de 2.000 F à 10.000 F., également échanges possibles. Nous ne sommes ni agence, ni marchand de listes, mais une Association sans but lucratif. Ecr. APPEL 75, 7, r. Ste-Anne, 75001 Paris. Réponse assurée à tout courrier sérieux.

UNE VALEUR SURE

LA RÉNOVATION D'HABITATION TOUT CORPS DE MÉTIERS

H.A.R.

48-60-92-11/48-91-02-93.

locations non meublées offres

Province

2 PIÈCES, cuis., park., cft, av. Mathurin-Moreau. Ecrire Me PERCHET notaire 41500 MER.

villas

VÉSINET IBIS, 5' RER. Parc 2.400 m², réception, 80 m², 6 chbres, 4 bns + service. AG. 39-76-18-18.

propriétés

BELLE PROPRIÉTÉ NORMANDE. 40 km Deauville, maison principale à colombage, 400 m², tt cft, maison d'amis, dépendances, boxes, parc 7.000 m², tennis, piscine chauffée + 20.000 m² de terrain entièr. clôturé. Sans travaux. Prix 1.800.000 F. Tél. soir : 45-04-37-60.

viagers

F. CRUZ - 42-66-19-00

8, RUE LA BOÉTIE-8e. Conseil 48 ans d'expérience. Px rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

LIBRE, près Gare de l'Est 2 P., 3e ét., prévoir travaux. 192.000 + 500 F par mois, fme 78 ans. F. Cruz. 42-66-19-00.

Placement rare, imm. récent Rueil, 2/3 pces, tt cft, cave, boxe, occupé. 20.000 + 2.300 F/mois. Viager. F. Cruz. 42-66-19-00.



bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL - RC - RM. Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.

43-55-17-50

Votre adresse commerciale ou

SIÈGE SOCIAL

bureaux, secrétariat, télex

CONSTITUTION STÉS

Prix compétitifs. Délais rapides.

ASPAC 42-93-60-50 +

SIÈGE SOCIAL

Secrétariat + bureaux neufs. Démarches R.C. et R.M. SODEC SERVICE. Champs-Elysées : 47-23-55-47. Nation : 43-41-81-81.

RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

Information-Censure

Enfin ! On ne verra plus se chevaucher, le même jour à la même heure, les deux grands magazines d'information de TF1 et A2. Suite aux demandes répétées de la Haute Autorité, la première chaîne a avancé le sien. Une bonne chose pour le public. Un pari difficile pour TF1 face à deux films de cinéma.

● « Infovision », 20 h 35, Ethiopie... Sécheresse, famine, guerre civile, déplacements forcés, exode sans fin de populations exténuées vers des camps de secours. Images déjà montrées, vues et revues. Mais le reportage que propose Jean-Daniel Bloesh marque une différence : on n'est plus simple spectateur du drame. C'est de l'intérieur qu'on le perçoit. A travers le témoignage d'une jeune femme de trente ans qui a fui son village avec ses trois enfants.

« Je m'appelle Saba... » Les *mots sont simples malgré* l'angoisse. Des soldats ont emmené son mari. Elle redoute le pire. Son bébé *« si petit, si fragile »* et son garçonnet de quatre ans qui ne mange plus, ne rit plus, *« devenu si étrange, si loin de tout »*, survivront-ils ? Saba ne s'est pas encore habituée au camp. Et ceux qui y travaillent ? *« Je ne sais pas pourquoi ces gens sont venus nous aider, mais sans eux,* dit-elle, *nous serions morts. »* Une phrase qui balaie les tergiversations : l'aide est nécessaire. Quarante-sept organisations internationales, dans l'anonymat, continuent leur mission.

● « Résistances », 22 h 05, Haïti... On sait que les gouvernements n'aiment pas les informations qui les dérangent. Après l'Afrique du Sud, qui laisse filtrer les images au compte-gouttes. Le gouvernement d'Haïti fait mieux dans le genre : il vient d'interdire — délicatesse du langage ou cynisme brutal — les informations *« même exactes »* ! Après les manifestations des 27 et 28 novembre dernier à Gonaïves, où trois jeunes ont été tués par balles, le gouvernement haïtien a décidé de suspendre Radio-Soleil, la radio de l'épiscopat catholique, pour avoir été un des rares organes de presse à continuer de dire au public ce qui se passait. Jacques Douai, grand reporter à Antenne 2, a ramené pour « Résistances » les quelques minutes d'images diffusées le 5 décembre à la télévision nationale d'Haïti, où l'on voit le porte-parole du ministère de l'intérieur et de la défense nationale expliquer la décision du gouvernement dans un texte aussi étonnant qu'administratif. Apparemment, Radio-Soleil n'a pas *« contrôlé »* ses informations *« même exactes »* ! Elle a toutefois recommencé d'émettre mais ne donnerait plus d'informations.

ANITA RIND
et CATHERINE HUMBLOT.

★ *Jeudi 9 janvier :* « Infovision », 20 h 35 TF 1 ; « Résistances », 22 h 5, A 2.

Mercredi 8 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 30 Football : Bordeaux-Standard de Liège.
En direct de Bordeaux (à 21 h 15 mi-temps et Loto).

22 h 15 Document : Barbie.
Enquête de L. de Hoyos. Images A. Retsin.
Deuxième volet de l'enquête sur le personnage Barbie, ancien SS, qui attend son procès à Lyon. Un travail considérable pour retrouver témoins, lieux et gens.

23 h 45 Performances.
Magazine d'actualités culturelles de M. Cardoze.
Invité : Ugo Tognazzi, comédien italien, pour sa participation à partir du 14 janvier à la pièce de Pirandello Six Personnages en quête d'auteur. *Le Bas art, enquête sur les bas et collants 1986. Carte de presse junior, âgé de quatorze ans, Julien crée un journal. Du côté de la génération beur.*

0 h 5 Journal.

0 h 25 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 L'heure de vérité : Laurent Fabius.
Le premier ministre répond aux questions de F.-H. de Virieu, A. Duhamel, A. du Roy, P. Sassier et à celles des téléspectateurs.

21 h 55 Magazine : Moi... je.
Au sommaire : chasteté (...un sujet bien délicat, qui fait fureur aux USA) ; cameraman (portrait de ceux qui rapportent des quatre coins du monde des images de toute sorte) ; gay-biz (comment « faire de l'argent » avec l'homosexualité ?) ; Paris-cueillette (comment ramasser des plantes sauvages à Paris ?) ; vidéo-enfants (des enfants caméra au poing).

22 h 50 Histoires courtes.

23 h 20 Journal.

23 h 45 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Au nom de l'amour : Bonjour dimanche.
Magazine de P. Bellemare et J.-P. Rouland (et à 22 h 50).
Avec Jean-François Six, président de l'Union des associations de lutte contre les solitudes.

21 h 40 Thalassa.
Magazine de la mer de Georges Pernoud.
Mini-coques et maxi-milles.

22 h 25 Journal.

23 h 10 Cinéma : la Belle Captive.
Film français d'Alain Robbe-Grillet (1982), avec D. Mesguich, G. Lazure.
Un homme appartenant à une société secrète rencontre une fascinante jeune fille, aux mains liées par une chaîne d'or, et apprend, par la suite, qu'elle est morte depuis des années. Jeu en spirale de faux souvenirs, de prémonitions, d'obsessions, d'images mentales. Se laisser aller.

0 h 25 Prélude à la nuit.

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, Une vie en chansons : Luis Mariano ; **17 h 15**, A deux sur la trois (Et si... ; Fraggle rock ; Bizarre, comme c'est bizarre ; Intrigues et pizzas à Haïti ; Il faut le faire ; Croq' soleil) ; **18 h 55**, La panthère rose ; **19 h 5**, Atout PIC ; **19 h 15**, Informations ; **19 h 35**, Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

21 h, Rolling Thunder (légitime violence), film de J. Flynn ; **22 h 35, Outland**, film de P. Hyams ; **0 h 35, Partenaires**, film de C. d'Anna ; **1 h 35**, A la recherche des guerriers noubas.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire.

21 h 30 Pulsations : Djangologie.

22 h 30 Nuits magnétiques.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 23 septembre 1985, concours international de composition pour orgue, Grand Prix de Saint-Rémy-de-Provence) : anonyme du dix-septième siècle, *Chemins à suivre*, de Bodson ; *Tiento sur Pange Lingua*, de Cabanilles ; *Cycles différés*, de Bodson ; *Prélude et fugue en ut mineur*, de Mendelssohn ; *Quatre alléluias*, de Louvier ; *Prière des orgues*, de Satie ; *Etudes pour agresseurs*, de Louvier, par D. Bodson, A. Louvier, A. Isoir, orgues.

22 h 30 Les soirées de France-Musique : poissons d'or ; à 23 h 5, jazz club, en direct du Sunset.

Jeudi 9 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Infovision.
Magazine d'A. Denvers, R. Pic, J. Decornoy, M. Albert, B. Laine.
Liechtenstein, une montagne de sociétés : ce petit pays coincé entre la Suisse et l'Autriche, s'il ne fait pas de bruit, semble attirer de plus en plus les sièges de sociétés étrangères... ; Des bébés en prison, ou comment l'enfant vivra-t-il à dix-huit mois sa liberté ou plus exactement la séparation d'avec sa mère ; Ethiopie.

21 h 50 Série : Columbo.
Comment trouver des fonds pour collectionner des plantes exotiques ? Disparition, enquête...

23 h Journal.

23 h 20 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Cinéma : Le père Noël est une ordure.
Film français de Jean-Marie Poiré (1982), avec Anémone, T. Lhermitte.
Un clochard ivrogne, déguisé en père Noël, perturbe la permanence de nuit de SOS Détresse-Amitié. Adaptation d'une pièce de la troupe du Splendid. Tourbillon cinématographique irrésistible du comique café-théâtre.

22 h 5 Magazine : Résistances.
Le magazine des droits de l'homme, de B. Langlois.
Algérie : le procès de la Ligue des droits de l'homme ; Roumanie : le présidentissime ; Haïti : la dictature à visage découvert ; théâtre : le chemin des Ordalies.

23 h 20 Journal.

23 h 45 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : Casque d'or.
Film français de Jacques Becker (1951), avec S. Signoret, S. Reggiani (N.).
L'amour d'un ouvrier menuisier et d'une prostituée aux cheveux blonds comme l'or. Tout est admirable dans ce film qu'on ne se lasse pas de revoir.

22 h 10 Journal.

22 h 35 Bloc-notes de François Mauriac.

22 h 45 Millésime.
Magazine du vin de M. Paradisi et P. Bouhin.
Que boire avec le roquefort... ?

23 h 15 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

8 h 45, la Boum 2, film de C. Pinoteau ; **10 h 30, le Triporteur**, film de J. Pinoteau ; **12 h**, Dessin animé ; **12 h 30**, Magazine : Direct ; **14 h**, Documentaire : Sauvage et beau ; **15 h 25, Garçon**, film de C. Sautet ; **17 h 45**, 4 C + ; **18 h 25**, Les affaires sont les affaires ; **19 h**, Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30) ; **19 h 5**, Zénith ; **19 h 40**, Tout s'achète ; **20 h 15**, Coluche ; **20 h 35, la Fugue**, film de A. Penn ; **22 h 20, The Little Shop of Horrors**, film de R. Corman ; **23 h 25, Le téléphone sonne toujours deux fois**, film de J.-P. Vergne ; **1 h, Orféo**, film de C. Goretta ; **2 h 25**, Anarchistes, grâce à Dieu.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Witkiewicz : « l'Inassouvissement ou le Fantôme torturé par un psychanalyste amateur », de Koukou Chanska. Avec J. Berger, Y. Peneau, M. Chevit...

21 h 30 Musique : Kumar Ghandharva (Festival d'Avignon 1985).

22 h 30 Nuits magnétiques.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 5 Concert (en direct de la Herkulessaal de Münich) : *Carnaval romain* (ouverture), de Berlioz ; *Concerto pour piano et orchestre n° 27 en si bémol majeur*, de Mozart ; *Symphonie n° 4 en ré mineur*, de Schumann, par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. G. Wand, sol. C. Zacharias, piano.

22 h 30 Les soirées de France-Musique : poissons d'or ; à 23 h 5, le musicien de minuit : Kenneth Gilbert ; à 1 h, J.-S. Bach.

Les programmes des trois chaînes, de France-Culture et de France-Musique avant 20 h 30 se trouvent dans notre supplément (*le Monde* du 4 janvier).

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 8 JANVIER

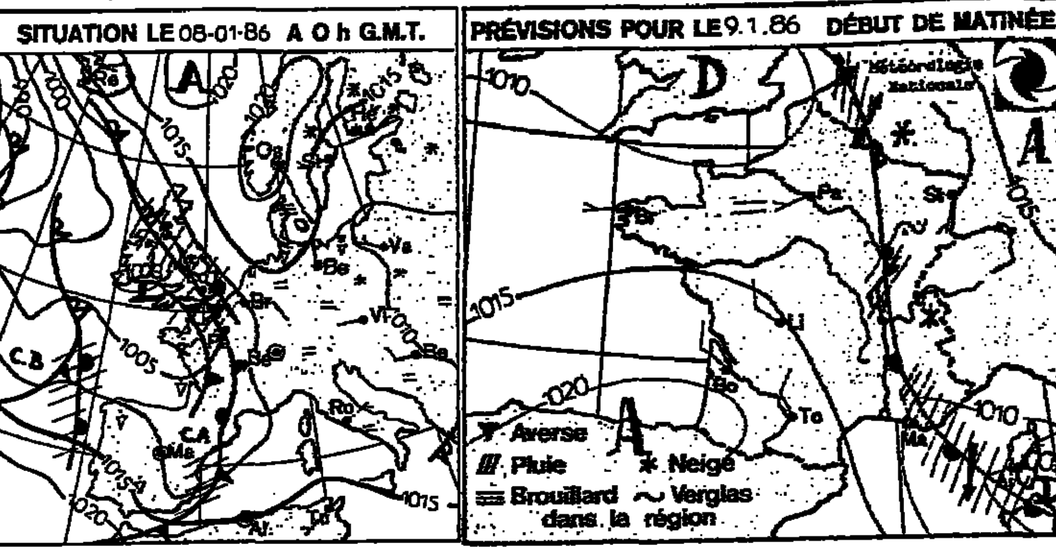
— *M. Michel Delebarre*, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, est reçu à l'émission « Découvertes », sur Europe 1, à 18 heures.

JEUDI 9 JANVIER

— *M. Jean-Claude Gaudin*, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, est l'invité de l'émission « Parlons vrai », d'Europe 1, à 8 h 15.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 8 janvier à 0 heure et le jeudi 9 janvier à minuit.

Situation générale :

Une dorsale d'altitude va se développer sur le proche Atlantique, et une perturbation très atténuée traversera demain les régions de l'ouest.

Jeudi matin : Un temps froid et couvert avec gelées dans l'intérieur se maintiendra des Flandres et de la Lorraine à la Provence et à la Corse ; quelques faibles précipitations neigeuses seront encore observées, en particulier des Vosges aux Alpes.

Plus à l'Ouest, un temps peu nuageux mais souvent brumeux prédominera, avec des températures minimales voisines de 0 degré dans l'intérieur. Les nuages, plus abondants dès le matin sur la Bretagne, s'étendront au cours de la journée de la Normandie et du Nord à l'Aquitaine ; quelques faibles précipitations sont probables près des côtes.

Une amélioration sera observée l'après-midi sur les régions de l'Est, avec développement d'éclaircies en particulier sur le Centre et près de la Méditerranée où le mistral et la tramontane souffleront.

Les températures maximales seront voisines de 1 à 4 degrés sur l'Est et le Nord-Est, 7 à 12 degrés du Nord au Sud-Est.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 7 janvier, le second le minimum de la nuit du 7 janvier au 8 janvier) : Ajaccio, 13 et 9 degrés ; Biarritz, 12 et 7 ; Bordeaux, 10 et 5 ; Bréhat, 11 et 6 ; Bourges, (n.c.) ; Brest, 10 et 5 ; Cannes, 13 et 2 ; Caen, (n.c.) ; Cherbourg, 8 et 5 ; Clermont-Ferrand, 7 et 1 ; Dijon, 0 et – 1 ; Dinard, 11 et 6 ; Embrun, – 2 et – 5 ; Grenoble-St-M.-H., 3 et – 3 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 3 et – 2 ; La Rochelle, 10 et 6 ; Lille, 1 et 0 ; Limoges, 7 et 3 ; Lorient, 11 et 2 ; Lyon, 1 et 0 ; Marseille-Marignane, 8 et 5 ; Nancy, 1 et – 1 ; Nantes, 9 et 4 ; Nice, 12 et 5 ; Paris-Montsouris, 3 et 2 ; Paris-Orly, 2 et 2 ; Pau, 12 et 4 ; Perpignan, 12 et 4 ; Rennes, 9 et 5 ; Rouen, 1 et 1 ; Saint-Etienne, 5 et 0 ; Strasbourg, 4 et – 1 ; Toulouse, 9 et 4 ; Tours, 6 et 5.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 6 ; Genève, 0 et – 3 ; Lisbonne, 16 et 10 ; Londres, 3 et 1 ; Madrid, 6 et 0 ; Rome, 12 et 1 ; Stockholm, – 8 et – 14.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

SPORTS D'HIVER

SAVOIE NEIGE. — Le « téléphone blanc » renseigne les personnes qui partent aux sports d'hiver en Savoie sur l'état des routes, les conditions de circulation et les prévisions météorologiques.

★ **En Savoie : 79-75-90-00, à Paris (maison de la Savoie) : 47-70-73-74.**

PARIS EN VISITES

SAMEDI 11 JANVIER

« Andrea Solario », 11 h, Louvre pavillon de Flore (G. Caneri).

« L'hôtel de Lassay », 14 h 30, 126, rue de l'Université (la France et son passé).

« Le musée de Balzac, le village de Passy en passant par l'hôtel de Lamballe », 15 h, métro Passy (M. Ragueneau).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 h et 11 h 30, porte principale, et « Un quartier de roture, Charonne et son cimetière », 14 h 30, métro A.-Dumas (V. de Langlade).

« Les impressionnistes : peintres de la joie de vivre, de la lumière et du mouvement », 14 h 30, entrée musée Jeu de paume (P.-Y. Jaslet).

« Des chapelles fériquement décorées autour de la rue Mouffetard, les jardins suspendus », 14 h 30, métro Monge (M. Banassat).

« Trésors de la cathédrale russe. Fastueux mariage de Sacha Guitry. L'alchimie de l'or », 15 h, 12, rue Daru, métro Courcelles (I. Hauller).

« Décor royal de Charles X au Louvre », 14 h 30, devant église Saint-Germain-l'Auxerrois (C.-A. Messer).

« L'hôtel de Madame Sans-Gêne », 15 h, 60, boulevard Saint-Michel, et « Les salons de l'hôtel Potocki », 15 h, 27, avenue de Friedland (Paris et son histoire).

« Exposition « Deux cents nouvelles acquisitions », 16 h 30, Grand Palais (Approche de l'art).

« Les appartements de l'hôtel Soubise », 14 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (D. Bouchard).

« Clemenceau, dans sa maison et son jardin de Passy », 15 h, 8, rue Franklin (M. Hager).

« Emile Gallé au Musée du Luxembourg », 10 h 30 et « Le chemin de Gauguin au Musée du prieuré, à Saint-Germain en Laye », 14 h, tél. : 47-34-36-63 (Clio).

« Les impressionnistes au musée Marmottan », 15 h, 2, rue Louis-Boilly.

« La Sainte-Chapelle et ses vitraux », 15 h, entrée (M.-C. Lasnier).

« Passages couverts de la Grange-Batelière », 14 h 30, métro Le Peletier.

CONFÉRENCES

SAMEDI 11 JANVIER

5, rue Largillière, 15 h : « Introduction à la géographie sacrée de Paris », table ronde et projection.

« La fête de l'Epiphanie présentée par Jean Phaure autour d'une galette des rois » (Nouvelle Acropole, tél. : 45-24-49-08».

Centre Varenne, 18, rue de Varenne, 14 h 30, « Une société sans retraités ? ». Quel sera le rôle social du retraité ou assimilé dans l'avenir qui se prépare ? Colloque avec MM. A. Heilbrun, S. Dumartin, F. Lagandre et J. Werquin.

62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 ; « Florence des origines à Laurent le Magnifique ».

Institut océanographique, 195, rue Saint-Jacques, Grand Amphi, 21 h : « Alcyone fille du vent » (J. Constans).

Sorbonne, 17, rue de la Sorbonne, amphi Guizot, 15 h, débat avec Mme Gisèle Moreau, député, tête de liste du PCF.

17, rue des Petits-Hôtels, 15 h, « La légende des Grands Dormants. Série grands mythes de l'humanité » (M.-Ch. Guasco).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 8 janvier :

DES LOIS

● N° 86-16 du 6 janvier 1986 relative à l'organisation des régions et portant modification de dispositions relatives au fonctionnement des conseils régionaux.

● N° 86-17 du 6 janvier 1986 adaptant la législation sanitaire et sociale aux transferts de compétences en matière d'aide sociale et de santé.

● N° 86-18 du 6 janvier 1986 relative aux sociétés d'attributions d'immeubles en jouissance à temps partagé.

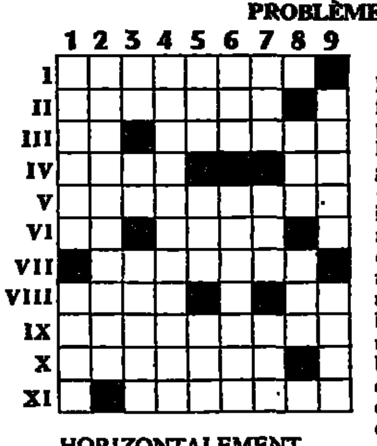
● N° 86-19 du 6 janvier 1986 relative à l'abaissement à soixante ans de l'âge de la retraite des personnes non salariées des professions agricoles.

UN DECRÊT

● N° 86-20 du 7 janvier 1986 pris pour l'application de l'article 79 de la loi n° 82-652 du 29 juillet 1982 sur la communication audiovisuelle (traité des concessions et cahier des charges).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4136



HORIZONTALEMENT

I. Un gant suffit pour faire l'une, mais une paire est nécessaire pour parfaire l'autre. — II. Encourir la reconnaissance de quelqu'un. — III. Dans toute vérité. Leurs vaisseaux prennent constamment l'eau. — IV. Ville romaine d'Espagne. Division de division. — V. En matière de transports, il connaît surtout les embarquements pour Cythère. — VI. Possessif. Saint-Laurent ou Saint-Martin. — VII. Ne peut se faire d'un seul coup. — VIII. On peut l'applaudir au stade ou le siffler au bar. Note. — IX. Se montrer proprement dégouttant. — X. Canal de purge. — XI. Logiques.

VERTICALEMENT

1. On peut les acheter au « Bon Marché », mais on ne saurait en faire bon marché au Louvre. Compacte. — 2. Ne s'ouvre qu'après l'exposition. — 3. Personnel. Tête de goupille. Petites, elles sont tendres. — 4. Homme de lettres traitant indifféremment les éditoriaux et les romans-feuilletons. — 5. Personnel constituant le souci d'un Romain très personnel. Se remarquent dans un violon. Pas de quoi se nipper chez les Nippons ! — 6. Adverbe. Enchaînent plus finement à Lyon qu'à Roubaix. — 7. Avec lui, on en prend et on en laisse. Catalyseur de chimie organique. Etoile ou porteur d'étoiles. — 8. Eau courante. Le deux ne s'y trouve pas entre le un et le trois. — 9. Les rapaces n'en ont jamais. Fort, en littérature.

Solution du problème n° 4135

Horizontalement

I. Charmes. — II. Haquet. Se. — III. Abus. Eden. — IV. Rie (subjonctif). Stère. — V. Iturée. Il. — VI. Tus. Trino. — VII. Edenté. EP. — *VIII. Iéna.* — *IX. Tortus.* — X. Brin. On. — XI. Constable.

Verticalement

1. Charité. Abc. — 2. Habitude. RO. — 3. Aqueuse. Tin. — 4. Rus. Nions. — 5. Me. Setter. — 6. Etêtèrent. — 7. De. Au. — 8 Serine. Sol (unité monétaire du Pérou). — 9. Pénélope. Ne.

GUY BROUTY.

La semaine de bonté

A tous cœurs...

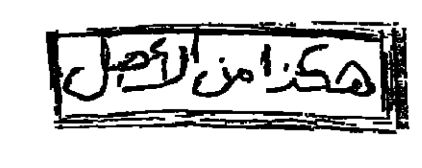
Débordée de demandes (quatre mille en 1985, dont beaucoup provenant de « nouveaux pauvres) la Semaine de bonté renouvelle son appel à la générosité en ce début d'année et présente à partir de ce jour six cas jugés particulièrement dignes d'intérêt. Mais il y en a beaucoup d'autres... Tous les dons, même les plus modestes, seront les *bienvenus. Ils sont à adresser à* la Semaine de la bonté, 175, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris. CCP Paris 452 X. Tél. : 42-22-08-89 (aucune quête n'est faite à domicile).

Cas n° 5

Au cours de vacances au bord de la mer, ce garçon âgé de quatorze ans, a plongé malencontreusement sur des rochers. Depuis il est tétraplégique. Opéré trois fois, il est dans un centre de rééducation où ses parents vont le voir deux fois par semaine... Ils réalisent pour cela environ 2 800 km par mois...

Cette famille, composée de quatre personnes, possède une très vieille voiture. Le père, ouvrier, est payé au SMIC. La mère travaille un peu, et tous deux économisent pour renouveler le véhicule indispensable plus encore, dès le retour dans la famille, du fils handicapé. Une petite fourgonnette permettrait d'y installer le fauteuil roulant et cela ne coûterait pas plus cher qu'une voiture ordinaire. Pour aider à réaliser ce projet, il manque encore 4 000 F.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
DES LIVRES



économie

REPÈRES

Dollar : Léger raffermissement 7,4750 F

Le dollar s'est légèrement raffermi, mercredi 8 janvier, après sa rechute brutale de la veille. Il s'est établi à 7,4750 F environ, contre 7,4650 F, et à 2,4390 DM, contre 2,4370 DM, après avoir, néanmoins, touché 7,45 F à Kongkong dans la nuit précédente, et 2,4275 DM la veille au soir à New-York. Le franc français s'est montré ferme à nouveau, reprenant la tête du système monétaire européen, devant le deutschemark, dont le cours à Paris est revenu à 3,0650 F environ, contre près de 3,07 F la semaine dernière.

Loyers : hausse de 2,56 % de l'indice du troisième trimestre

L'indice trimestriel du coût de la construction, qui sert de référence à l'augmentation des loyers, s'est établi à 841 au troisième trimestre 1985, contre 820 au troisième trimestre 1984, en progression de 2,56 %. Cet indice est paru au *Journal officiel* du 4 janvier 1986 et s'applique aux baux qui prennent pour référence l'indice du troisième trimestre, lors de la révision annuelle ou du renouvellement du bail.

Production industrielle : léger recul en RFA

La production industrielle ouest-allemande a enregistré un très léger recul de 0,2 % en novembre par rapport au mois précédent, annonce l'Office fédéral des statistiques. Ces chiffres provisoires sont accompagnés d'une révision en sensible hausse de l'indice d'octobre qui, en données définitives, fait apparaître une progression de 3,1 %. Le modeste revers de novembre est attribué par le ministère de l'économie aux perturbations dans le secteur du bâtiment, où la production a baissé de 16 % en raison des conditions climatiques. En revanche, le secteur de l'énergie a profité de l'arrivée de l'hiver et a progressé de 4,5 %. Par rapport à novembre 1984, la production industrielle est en augmentation de 4,5 %. Pour leur part, les commandes à l'industrie ont augmenté de 3,5 % entre octobre-novembre 1984 et la période correspondante de 1985.

CEE : revenu agricole – 8 %

Selon l'office des statistiques de la CEE, le revenu agricole par personne active a baissé de 8 % en 1985, contre une hausse de 3 % en 1984. Pour les seuls exploitants et aides familiaux non rémunérés, la chute atteint 12 %. Par Etat membre, l'office indique une hausse en Italie (3,2 %) et au Danemark (1,5 %), une baisse inférieure à la moyenne européenne aux Pays-Bas (– 4,4 %), au Luxembourg (– 2,9 %) et la Belgique (– 0,6 %), et une forte baisse, enfin, au Royaume-Uni (– 17,5 %), en RFA (– 15 %), en Irlande (– 12,2 %) et en France (– 9 %). Ces évaluations sont provisoires et portent sur neuf pays, la Grèce n'ayant pu fournir les données nécessaires. – *(AFP.)*

Travaux publics : + 0,4 % en octobre 1985

Les entreprises de travaux publics ont réalisé, en octobre 1985, 9,6 milliards de francs de travaux, retrouvant ainsi le courant d'activité de l'année 1982. L'amélioration du volume des travaux aboutit à une progression de 0,4 % de l'activité en variation moyenne sur douze mois, selon la dernière note de conjoncture publiée par la Fédération nationale des travaux publics. Le nombre d'ouvriers employés sur les chantiers fluctue faiblement depuis le second trimestre 1985, se chiffrant à 186 000. Cependant, 2,4 % de l'ensemble des postes de travail ouvriers ont été perdus en un an. Le volume des marchés conclus reste également bien orienté en octobre, l'indice progressant de 16,6 % en un an en données corrigées des variations saisonnières.

TRANSPORTS

La guerre des tarifs aériens reprend de plus belle aux Etats-Unis

Washington *(AFP)*. – La guerre des tarifs aériens est repartie de plus belle aux Etats-Unis en ce début d'année, entraînant une grande confusion pour les passagers et affectant les recettes des grandes compagnies et les rémunérations des agents de voyages.

Dans cette surenchère de tarifs réduits, TWA vient de décider de lancer un billet à 99 dollars pour traverser le territoire américain d'est en ouest (soit quelque 5 000 kilomètres) à 2 cents environ le kilomètre...

Ce billet aller simple, qui représente une réduction de 75 % par rapport au tarif de base de TWA, vise à rivaliser avec les réductions offertes par les autres compagnies américaines comme American, People Express, Northwest et Continental qui sont en vigueur jusqu'en mars.

Mais cette nouvelle « guerre des tarifs », permise par la déréglementation lancée en 1978 par le président Carter, commence à poser de délicats problèmes aux agents de voyages. Ils se plaignent que les tarifs promotionnels soient annoncés brutalement par les compagnies, ce qui les oblige à réviser en permanence leur grille tarifaire, et estiment que les compagnies n'avertissent pas de façon assez précise leurs passagers sur les conditions de ces tarifs.

Si les réductions tarifaires ont permis aux compagnies aériennes américaines d'enregistrer des trafics passagers records, elles mettent en danger leurs profits. Les réductions tarifaires, souligne-t-on dans les milieux économiques, ne permettent pas de couvrir, malgré la baisse du prix du kérosène, le coût d'exploitation, exprimé par passager transporté.

En 1984, les compagnies aériennes américaines avaient transporté sur leur lignes régulières quelque quatre cent millions de passagers, et pour 1985 ce chiffre est en hausse de plus de 10 %, selon les premières estimations.

Après des profits globaux totalisant 2,2 milliards de dollars en 1984 et 1,6 milliard pour les neuf premiers mois de 1985, les compagnies aériennes devraient annoncer de lourdes pertes pour le dernier trimestre de l'année dernière.

● **Dans la tourmente l'armement français a fait face.** – Le Comité central des armateurs de France (CCAF) vient de publier sa brochure annuelle « le transport maritime français en 1985 », qui rassemble les données disponibles tant au niveau français qu'au plan mondial sur la marine marchande. Dans son avant-propos le délégué général du CCAF, M. Patrick Gautrat se félicite du comportement des entreprises, qui *« ont pris leurs responsabilités »*. *« La réside sans doute,* souligne-t-il, *le principal acquis d'une année qui aura vu se développer un effort d'adaptation se traduisant à la fois par la rationalisation des activités, la modernisation des outils et le redéploiement international, là où il s'imposait. »*

CONJONCTURE

L'Etat lance son premier emprunt de l'année

L'Etat a lancé son premier emprunt de l'année, mardi 7 janvier, pour un montant minimum de 25 milliards de francs. Son dernier emprunt, également de 25 milliards de francs, avait été lancé le 28 novembre dernier. Il faut dire que le mois de janvier 1986 est particulièrement chargé pour le Trésor; qui va devoir assurer pour plus de 40 milliards de francs de remboursements et de paiements de coupons : les 12,5 milliards de francs de l'emprunt d'Etat de janvier 1980, arrivés à échéance ; les 18 milliards de francs (avec les intérêts) de l'emprunt obligatoire de juin 1983 ; les coupons des emprunts 7 % 1973 et 4 1/2 % 1973 ; ceux des obligations des caisses nationales de l'industrie et des banques (pour l'indemnisation des sociétés nationalisées). Tous ces versements vont apporter au marché d'abondantes liquidités, que le Trésor est désireux d'« éponger » aussitôt.

Etant donnée l'incertitude qui pourrait régner sur l'évolution des taux d'intérêt en 1986, en cas de changement de majorité et dans l'éventualité de remous dans les domaines politique, économique, social et financier, le Trésor a jugé bon d'assortir son emprunt d'une garantie contre une remontée des taux, comme il l'avait fait fin novembre dernier, avec un très grand succès d'ailleurs. Cette fois-ci, la garantie est offerte sous la forme d'un « bon d'échange », détachable et négociable séparément, attaché à chaque obligation assimilable (OAT), d'une première tranche à 9,70 % nominal et 10,20 % actuarial (contre 9,90 % et 10,25 % pour l'emprunt précédent).

Chaque bon donne le droit d'échanger tous les ans au début de l'année cette obligation (à taux fixe) contre une obligation à taux révisable annuellement, le tout à échéance de décembre de 1997 (douze ans). Une seconde tranche à 9,80 % nominal et 10,35 % actuarial, à dix ans, pourra également être échangée, mais seulement avec l'utilisation de bons de la première tranche. Cette émission de « bons » négociables est une novation, souligne le Crédit lyonnais, chef de file de l'emprunt, avec la Caisse des dépôts. Le dernier emprunt n'était assorti que d'une option d'échange, non négociable.

REMBOURSEMENT DE L'EMPRUNT OBLIGATOIRE 1983

Les certificats peuvent être déposés jusqu'au 31 janvier

L'emprunt obligatoire 1983 sera remboursé le 15 janvier. Les certificats ont été déposés avant le 30 novembre 1985 auprès des établissements bancaires, des guichets des PTT, du Crédit agricole, etc. Certains contribuables n'ayant pu remettre leur certificat en temps utile, le ministre de l'économie et des finances a publié le communiqué suivant : *« Les réseaux financiers ont accepté le dépôt des certificats jusqu'au 31 janvier 1986. Toutefois, si le certificat a été déposé après le 30 novembre 1985, le remboursement dès le 15 janvier 1986, par virement sur les comptes de dépôt ou d'épargne des titulaires de certificats, n'est plus garanti. Le remboursement pourra intervenir avec un décalage de plusieurs jours. »*

Le communiqué du ministère donne les précisions suivantes :

● L'opération de dépôt des certificats aux guichets des réseaux financiers est gratuite : aucun droit ne peut être prélevé à cette occasion.

● Après le 31 janvier 1986, les certificats ne pourront être déposés qu'aux guichets du Trésor public (perceptions).

● Les souscriptions versées dans les délais mais après le 1er septembre 1985 ne donneront pas lieu à établissement de certificats.

Pour se faire rembourser, il suffira aux intéressés de se présenter, à partir du 15 janvier, à la perception qui a reçu leur souscription en produisant un relevé d'identité bancaire ou postal et, si possible, l'avis de souscription.

La France vue par la presse étrangère

« CE SERAIT UNE TRAGÉDIE DE JETER PAR DESSUS BORD LA PRUDENCE DES SOCIALISTES »

La politique économique de M. Reagan n'est pas exportable en France, estime l'*International Herald Tribune* dans un éditorial consacré, lundi 6 janvier, au bilan économique de la gauche à dix semaines des élections législatives. Depuis 1983, année de la mise en place de la politique de rigueur par le gouvernement Mauroy, l'économie française a connu *« l'une des améliorations les plus significatives en Europe »*, affirme le *Herald*.

« La France ne dispose pas encore d'une économie totalement saine, souligne l'éditorial. *Elle a restauré seulement deux faces du triangle magique qui fonde la prospérité – des prix raisonnablement stables et l'équilibre extérieur. »* Reste l'emploi, qui selon l'*IHT*, dépend précisément des succès remportés contre l'inflation et les déficits externes.

A l'approche d'une consultation électorale jugée d'une *« immense importance, autant pour l'Occident que pour les pays non alignés »*, l'éditorialiste se déclare *« préoccupé par la perspective d'un nouveau premier ministre conservateur tenté par un miracle à la Reagan »*, à savoir une politique de l'offre stimulée par des allégements fiscaux. *« Ce serait une tragédie si, en France, une nouvelle équipe gouvernementale jetait par dessus bord la prudence des socialistes »*, renchérit le *Herald Tribune*.

AFFAIRES

EN DOUBLANT LE VOLUME DE SES COMMANDES

Alsthom réalise la moitié de ses ventes à l'exportation

M. Pierre Desgeorges, PDG du groupe Alsthom, spécialisé dans les grands équipements électriques (turbines, alternateurs) et dans les transports (tramways, métro, locomotives, chantiers navals) est très satisfait de l'année 1985. Ce n'est pas tant le bénéfice consolidé qui s'annonce – 460 millions de francs augmentés du taux de l'inflation – qui le fait, à l'évidence, jubiler, mais une très vive reprise des commandes à l'exportation qui ont atteint 14 milliards de francs, soit le double de l'année précédente, et qui représentent environ la moitié des commandes enregistrées par l'ensemble du groupe.

M. Desgeorges se félicite d'autant plus de ce résultat qu'il a été acquis alors que les marchés n'ont pas retrouvé un tonus disparu depuis deux ans. *« L'exportation est de plus en plus importante,* dit-il, *car le marché français est en baisse, et pour longtemps. EDF ne commandera plus qu'une seule centrale nucléaire par an, et la SNCF a renoncé à construire soixante-douze voitures Corail, menaçant ainsi quatre cents emplois de notre usine de Reims. Les commandes françaises nous donnent des références, mais elles ne suffisent plus à faire tourner nos usines. »*

Selon ses dirigeants, quatre raisons expliquent les succès d'Alsthom à l'exportation : les efforts commerciaux du groupe ont été intenses à l'étranger; le marché chinois s'est ouvert à nouveau ; le cours du dollar a désavantagé les concurrents américains comme General Electric; le marché des turbines à gaz a repris, et Alsthom en a placé 26 dont 25 à 30 MGW et d'un coût unitaire de 30 à 50 millions de francs.

« Plus de boulet »

Les cinq plus importantes commandes à l'exportation concernent la Norvège (le plus grand paquebot de croisière du monde), la Chine (300 locomotives), le Mexique (un porte-conteneurs vraquier), l'Inde (6 groupes de turbines à gaz 6000) et la Birmanie (15 locomotives). En moyenne et sur cinq ans, les territoires de chasse d'Alsthom sont dans l'ordre : l'Asie, l'Océanie (30 %), le Proche-Orient-Maghreb (22,5 %), les Amériques (20 %), l'Europe de l'Ouest (13,5 %), l'Afrique (12 %) et l'Europe de l'Est (2 %).

M. Desgeorges ne laisse personne douter que les comportements de sa société et de ses filiales sont parfaitement sains. *« Nous n'avons plus de boulet, et notre chantier naval de Saint-Nazaire est très compétitif parce que nous nous sommes spécialisés dans les bateaux très performants comme les paquebots de croisière, les méthaniers, les porte-conteneurs et les dragues. En dix ans, nous avons diminué nos effectifs de moitié et investi en matériel et dans le domaine de l'informatique. Je peux certifier que l'aide de l'État pour la construction du paquebot norvégien est la plus faible attribuée depuis vingt ans. »*

Et le métro du Caire, qui pourrait en 1987 se révéler une opération « blanche », c'est-à-dire sans bénéfice pour les constructeurs français ? *« Une affaire « blanche » n'est déjà pas si mal. »* Il est vrai que les pièces détachées permettront de rattraper les rabais consentis à l'achat...

Les exportations sont de moins en moins aidées financièrement. Le pourcentage des commandes financées par rapport aux commandes totales est tombé de 62 % en 1981 à 59,8 % en 1983 et à 48,2 % l'an dernier ; les ventes à l'étranger ont été réglées, pour 6 % seulement, avec les crédits d'aide dont les taux sont très bas. Et de faire valoir qu'un crédit de 10,70 % consenti à l'Algérie ne représentait en rien une subvention.

La Chine, tentée par le nucléaire, la Corée, où Alsthom répondra à la fin du mois de mars à un appel d'offres pour une autre centrale nucléaire, l'Indonésie et l'Inde représentent les cibles privilégiées du groupe. *« Ce sont des pays à population nombreuse et sous-équipés tant pour les transports que pour l'énergie. Par exemple, 10 % seulement des 150 millions d'habitants de l'Indonésie disposent de l'électricité. C'est un marché fantastique. »*

Pour pénétrer ces pays étrangers qui exigent des transferts de technologie, Alsthom a choisi de s'associer avec des capitaux locaux, et le groupe dispose de filiales qui réalisent un chiffre d'affaires de 4,2 milliards de francs et qui emploient huit mille personnes dans le monde.

Dans cette optique, Alsthom a acheté en 1985 les activités d'appareillage haute et moyenne tension de la firme suisse Sprecher et Schuch et la fabrique brésilienne de turbines hydrauliques Mecanica Pesada. M. Desgeorges a annoncé que cette stratégie se poursuivrait et que l'augmentation du capital réalisée à la Bourse de Paris en 1985 était notamment destinée à permettre ces investissements.

ALAIN FAUJAS.

LES AMÉRICAINS APRÈS LES EUROPÉENS

Une alliance de tous les constructeurs informatiques contre les normes d'IBM

Dix-huit constructeurs américains d'ordinateurs vont se réunir, le 23 janvier, pour décider de standardiser leurs produits et de mettre en œuvre des travaux communs sur les normes des réseaux télématiques. Une organisation, intitulée The Corporation for Open Systems, serait créée à cet effet au sein du syndicat des constructeurs informatiques. Tous les grands noms de la profession assisteront à la réunion, dont Digital, Control Data, Honeywell, Xerox, Hewlett Packard, ATT.

Cette initiative, qui intervient après la constitution du « groupe des douze » constructeurs européens en 1983 et d'une association similaire au Japon, marque la volonté d'entente des constructeurs face au numéro un mondial IBM. Cible commune, danger pour tous, concurrent sur tous les terrains, IBM risque de renforcer encore sa puissance s'il réussit à imposer sa norme de réseaux dite SNA. Qui contrôle les réseaux maîtrise en effet la capacité de connexion des terminaux et des ordinateurs entre eux. Les constructeurs qui veulent survivre dans un monde où se marient l'informatique et les télécommunications souhaitent donc que cette connexion soit « ouverte » à tous, c'est-à-dire rendue transparente par l'adoption de normes internationales reconnues de tous et non pas définies par le seul IBM.

Les Européens ont montré la voie dès 1983 en militant, avec le soutien de la CEE, de plusieurs gouvernements et des PTT européennes, pour les normes ouvertes appelées OSI. La décision des Américains de les rejoindre donne à leur initiative une *« taille critique »* pour des normes ouvertes considérable. Une unanimité mondiale est en voie de constitution.

IBM est invité à la réunion du 23 janvier. Déjà, le numéro un a fait savoir qu'il acceptera les normes OSI et établira des « passerelles » entre OSI et SNA, bref entre le monde IBM et l'extérieur. Le numéro un a donc pris acte de la volonté de transparence des autres constructeurs, rejointe par celle de nombreux grands clients comme General Motors ou Boeing. Reste à savoir si ces « passerelles » offertes par IBM seront elles-mêmes transparentes ou si elles ne seront que des « pont-levis » contrôlés techniquement par IBM. Mais, quoi qu'il en soit, les utilisateurs, souvent prisonniers de leurs constructeurs, ne peuvent que se réjouir de cette évolution, qui *rétablit peu à peu une concurrence dans l'informatique.*

E. L. B.

ENTREPRISES

Westland : nouvelle offre des Européens face à Sikorsky

Londres (AFP). — Le consortium européen, qui s'oppose à la société américaine Sikorsky pour prendre une participation dans le capital du constructeur britannique d'hélicoptères Westland, a annoncé, mardi 7 janvier, une augmentation de son offre financière, qui est portée de 73 à 75 millions de livres. La veille, Sikorsky avait annoncé qu'il portait son aide financière de 72,2 millions à 74 millions de livres.

« Il n'y a maintenant plus de motif financier pour que les actionnaires de Westland choisissent la solution américaine », a commenté Sir Raymond Lygo, président de British Aerospace, chef de file du consortium.

D'autre part, Sikorsky a promis de confier à Westland l'équivalent de 2 millions d'heures de travail en cinq ans. Le consortium européen a proposé 1 800 000 heures de travail en trois ans.

Lundi 6 janvier, Westland avait annoncé que seule l'offre américaine serait soumise aux actionnaires de la société lors de la réunion extraordinaire des actionnaires, qui reste fixée au 14 janvier prochain.

L'Aérospatiale a enregistré une hausse des commandes de 72 % en 1985

La société Aérospatiale, qui participe au programme Airbus et construit des missiles ainsi que des hélicoptères et des satellites, a enregistré en 1985 une hausse de 72 % de ses prises de commandes, qui ont atteint 34 500 millions de francs. Les seules prises de commandes à l'exportation se sont élevées à 25 milliards de francs, soit les trois quarts du montant total des commandes. Ce portefeuille des commandes se répartit ainsi : 17 milliards de francs pour l'aviation commerciale ; 7,5 milliards de francs pour les missiles tactiques ; 6 milliards de francs pour les hélicoptères et 4 milliards pour le secteur spatial.

Le PDG de l'Aérospatiale, M. Henri Martre, estime toutefois que la baisse du dollar, la situation difficile des compagnies aériennes et la pugnacité commerciale des concurrents pourraient avoir pour effet en 1986 de ralentir l'activité de la société.

Le président de Sanyo electric propose sa démission *après la mort* de quatre personnes

Le président de Sanyo, un grand fabricant japonais d'appareils électriques et électroniques, proposera le mois prochain sa démission aux actionnaires de sa société, réunis en assemblée générale, après que des radiateurs au mazout de la firme aient provoqué la mort de quatre personnes empoisonnées au Japon par des émanations d'oxyde de carbone. Le président, M. Kaoru Iue, a reconnu qu'aucune mesure n'avait été prise au printemps dernier, après qu'il eut été averti de l'insuffisance de combustion de certains appareils de chauffage. Sur 60 000 radiateurs du type concernés vendus, 6 000 n'ont toujours pas été retournés à Sanyo. (*AFP.*)

International Harvester devient Navistar international

A partir du 20 février prochain — date à laquelle les actionnaires doivent entériner cette décision — International Harvester, l'un des grands noms mondiaux du machinisme agricole s'appèlera Navistar International. Ce changement de raison sociale, qui a été annoncé par l'intermédiaire d'un réseau de télévision, simultanément, aux 15 000 salariés qu'emploie encore ce groupe, tant aux Etats-Unis *qu'au Canada, est destiné à* marquer la rupture définitive d'International Harvester avec cette activité de machinisme agricole sur laquelle elle avait bâti sa réputation, mais dont la situation déficitaire n'avait cessé de s'aggraver. En novembre 1984, la firme avait décidé de céder au groupe américain Case Tenneco l'ensemble de sa branche de machinisme agricole en même temps que son nom et le logo IH *rouge et noir.* A présent, Navistar International, qui conserve la seule activité de fabrication de poids-lourds, est prête à affronter l'avenir, a précisé son président, M. Donald D. Lennox.

Pennzoil rejette l'offre d'accord à l'amiable de Texaco

La compagnie pétrolière Pennzoil a annoncé, le mardi 7 janvier au soir, qu'elle avait *rejeté une proposition de* Texaco pour un règlement à l'amiable, après le jugement condamnant cette dernière à lui verser 11,1 milliards de dollars de dommages et intérêts (*le Monde* du 12 décembre 1985). Texaco, troisième compagnie pétrolière américaine, condamnée pour avoir pris le contrôle d'un autre pétrolier, Getty Oil, par des moyens irréguliers, alors que Pennzoil était elle-même sur les rangs, cherche, depuis plusieurs semaines (*le Monde* du 25 décembre 1985), à négocier un accord à l'amiable avec sa rivale. Selon des rumeurs circulant à Wall Street, Texaco aurait notamment offert de racheter Pennzoil, et les deux firmes auraient été proches d'un accord le 7 janvier. Ces rumeurs avaient entraîné une hausse spectaculaire des actions de Pennzoil, qui avaient gagné 20 dollars pour clôturer à 83 dollars. Ni Texaco ni Pennzoil n'ont commenté ces rumeurs, le PDG de Pennzoil se contentant, mardi soir, de déclarer que la balle était toujours dans le camp de Texaco.

SOCIAL

Renault propose un nouveau système d'indemnisation du chômage partiel

La direction de Renault a annoncé, le mardi 7 janvier, aux syndicats une augmentation de salaire de 0,5 % en février et une *« prime exceptionnelle »* hiérarchisée de 240 F, contre 420 F les années précédentes (1) : elle a estimé impossible de préciser davantage ses intentions pour l'année 1986 en raison de la situation de l'entreprise. D'autre part, elle a présenté un projet de protocole sur l'indemnisation du chômage partiel. En effet, le fonds de régularisation des ressources créé à cette intention en décembre 1958, qui n'avait plus été alimenté depuis cinq ans, va se trouver épuisé fin février.

Le nouveau système cherche à minimiser la perte de salaire pour les catégories les moins rémunérées en établissant une cotisation de l'ensemble des salariés. D'autre part, il propose un aménagement des horaires de façon à obtenir une contribution plus importante de l'aide publique (qui, avec l'allocation contractuelle de la métallurgie, assure environ la moitié de la rémunération normale aux salariés en chômage économique). En effet, cette aide publique n'est versée qu'à partir du moment où, sur un mois, on descend au-dessous de l'horaire légal (trente-neuf heures par semaine).

Dans ce but, l'horaire de travail des ouvriers « postés » va être ramené de 40 H 40 à 38 h 10 en comptant et en rémunérant à part les temps de pause (ce qui est réglementaire). Ainsi ces salariés pourront-ils être indemnisés dès la première journée mensuelle de chômage économique. Pour le personnel non posté, l'horaire serait ramené de 39 h 50 à 39 h 25. Cette réduction serait appliquée seulement pendant un an, *« à titre expérimental »,* comme la cotisation demandée aux salariés. Celle-ci (0,15 % de la rémunération totale, soit de 10 F à 30 F par mois) serait complétée par un versement équivalent de l'entreprise. Elle ne serait prélevée que lorsque la réserve constituée serait inférieure à deux mois de cotisation.

L'ensemble permettrait d'assurer à un OS une rémunération d'environ les deux tiers du salaire brut (au lieu de 87 %), soit plus de 80 % du salaire net (au lieu de la quasi-totalité). D'autre part, dans certains cas le temps de chômage économique pourrait être réduit par une *« récupération ultérieure ».*

Les syndicats doivent donner leur réponse le 24 janvier pour que le système soit applicable dès le 1er février. La CGT est résolument hostile à ce projet, qui selon elle va aggraver la perte de pouvoir d'achat en 1986 et *« ferait payer le chômage partiel par les salariés ».* La CFDT est réservée : elle souhaite avant tout une réduction de la durée du travail pour maintenir l'emploi ; or, les réductions proposées n'auront pas d'effet sur l'emploi. La CGC n'est pas hostile, mais elle souhaite une compensation pour les cadres et la maîtrise en échange de la cotisation versée. D'autre part, elle estime indispensable que le protocole soit ratifié par l'ensemble du personnel.

(1) A l'indice 100. Or un OS sans ancienneté est à l'indice 170.

● **Des anciens de LIP vont toucher leurs indemnités de licenciement avec treize ans de retard.** — Le domaine industriel de LIP à Besançon (Doubs) ayant été vendu le 23 décembre 1985, 193 anciens salariés de l'entreprise horlogère — les *« loyalistes »* — vont enfin recevoir les indemnités de licenciement, qui leur étaient dues depuis le 6 août 1973. A l'époque les *« loyalistes »,* au nombre de 295, avaient accepté leur licenciement collectif tandis que le 1 007 autres employés se lançaient dans le conflit social le plus célèbre de l'après 1968. C'est à la suite de cette affaire que, en 1974, les indemnités de licenciement ont été considérées comme une créance prioritaire, et qu'il a été décidé que, en cas de faillite, elles pourraient être versées par une assurance *« garantie de salaire »* gérée par les ASSEDIC.

● **Incident entre la CGT et le CNPF au conseil des prudhommes de Beauvais.** — Un incident a opposé la CGT au CNPF au cours de l'audience solennelle de rentrée du conseil des prudhommes de Beauvais (Oise). M. René Gouarin (collège salarié, CGT), nouveau président de la juridiction, a opposé un refus à M. Pierre Renaud (collège employeurs, CNPF), président en 1985, qui souhaitait dresser le bilan de l'année écoulée. M. Gouarin a alors suspendu l'audience et quitté la salle accompagné des conseillers du collège salariés. Déclaration de guerre entre le CNPF et la CGT ou politisation d'une juridiction à quelques semaines des élections ? Cette année s'annonce difficile au conseil des prudhommes de Beauvais. — *(Corresp.)*

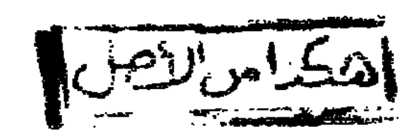
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	7,4705	7,4735	+ 55	+ 70	+ 110	+ 140	+ 350	+ 450
$ can.	5,3133	5,3173	– 51	– 33	– 88	– 55	– 195	– 106
Yen (100)	3,7093	3,7126	+ 62	+ 75	+ 130	+ 151	+ 437	+ 495
DM	3,0623	3,0654	+ 111	+ 122	+ 211	+ 228	+ 626	+ 682
Florin	2,7200	2,7221	+ 69	+ 78	+ 132	+ 148	+ 407	+ 454
F.B. (100)	14,9830	14,9950	– 250	– 175	– 439	– 290	– 911	– 536
F.S.	3,6119	3,6151	+ 148	+ 164	+ 280	+ 304	+ 845	+ 913
L (1 000)	4,4895	4,4940	– 329	– 267	– 626	– 543	– 1548	– 1417
£	10,7650	10,7768	– 280	– 243	– 567	– 502	– 1725	– 1531

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 3/4	8	7 15/16	8 1/16	7 7/8	8	7 7/8	8
DM	4 3/8	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 9/16	4 11/16	4 9/16	4 11/16
Florin	5 5/8	5 7/8	5 11/16	5 13/16	5 11/16	5 13/16	5 11/16	5 13/16
F.B. (100)	10	11	9 3/4	10 1/4	9 3/4	10 1/4	9 1/2	10
F.S.	2 1/4	3 1/4	3 7/8	4	4	4 1/8	4 1/16	4 3/16
L (1 000)	12	14	16	17 1/2	16 1/2	17 3/4	16	16 3/4
£	10 1/4	11 1/2	11 11/16	11 13/16	11 15/16	12 1/16	12 1/16	12 3/16
F. franç.	8 5/8	8 7/8	12 3/4	13 1/4	13 1/4	13 3/4	13 1/4	13 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

7 janvier

Plus calme

Quelle santé ! Au lendemain d'une hausse de 2,94 %, laquelle intervenait d'ailleurs après une progression de 5,5 % la semaine précédente, le marché apparaissait certes plus calme mardi, mais le fond restait étonnamment résistant.

A tel point que dans un contexte assez irrégulier si l'on en juge par l'évolution de l'indicateur instantané (en repli de 0,70 % en clôture après avoir gagné jusqu'à 0,20 %), deux valeurs – La Redoute et Pechelbronn – s'offraient le luxe d'être « réservées à la hausse » pour signifier au public l'engouement des acheteurs à leur égard.

Devancée par UIS et Darty, à leur plus haut niveau de l'année en même temps que d'autres titres (Colas, Bis, Primagaz...), en hausse de 4 % à 6 %, La Redoute terminait avec un gain voisin de 5 %. En hausse de 8 %, SCREG se hissait parmi les plus-values les plus importantes, suivie à distance par son nouveau mentor, Bouygues, lequel concluait à 1 145 F, à son plus haut niveau de l'année également.

A l'inverse, le secteur du bâtiment et des travaux publics qui a servi de locomotive au marché parisien ces derniers jours prenait un repos bien mérité. En baisse de 5 %, Auxiliaire Entreprise entraînait dans son sillage Dumez, Lafarge-Coppée, Ciments français, Poliet, avec des replis modérés cependant (2 % à 3 %).

Sur le marché de l'or, le lingot repassait au-dessous de la barre des 80 000 F, à 79 550 F (contre 80 450 F la veille), tandis que le napoléon était inchangé à 528 F. A Londres, le métal fin se traitait à 328,90 dollars l'once (327,80 dollars lundi midi).

Le dollar-titre a accompagné le repli du billet vert, à 7,70/72 F.

NEW-YORK

Nouveau record

Décidément, la pause était de courte durée... *Après avoir soufflé, l'espace d'une* séance, lundi, le marché new-yorkais est vigoureusement reparti de l'avant dès le lendemain, si l'on en juge par le bond accompli par l'indice Dow Jones des valeurs industrielles. Alors que les gains l'emportaient sur les replis dans la proportion de trois contre un environ, le Dow Jones concluait sur un gain de 18,12 points pour atteindre le niveau record de 1 565,71, enfonçant le précédent record de 1 553,10 points établi le 16 décembre dernier. Les opérateurs attribuent cette vive reprise aux bonnes nouvelles en provenance de divers fronts *« macro-économiques »* (dont celui de l'inflation qui semble bien maîtrisée) et à l'avance constatée sur le marché obligataire, où la progression a été particulièrement sensible du côté des bons du Trésor à trente ans.

Cette animation s'est naturellement répercutée sur le volume des échanges qui a atteint 152,95 millions d'actions, contre 99,61 millions à la précédente séance, avec des volumes significatifs (plus de 1,5 million de titres) sur Eckerd Jack Corp., Beatrice Cos, Texaco, Baxter-Travenol Laboratories, American-Telephone. Union Carbide, qui demeure soumise aux visées de Gaf, a légèrement régressé. D'autre part, la nouvelle baisse des taux d'intérêt intervenue sur le marché du crédit a ravivé l'espoir dans un mouvement généralisé, confortant l'attente d'une diminution du taux d'escompte, lequel est inchangé à 7,5 % depuis le printemps dernier.

VALEURS	Cours du 6 janv.	Cours du 7 janv.
Alcoa	38 1/4	39 1/4
A.T.T.	24 7/8	25 1/8
Boeing	53 1/4	53
Chase Manhattan Bank	73 1/2	78 3/8
Du Pont de Nemours	68	66 3/8
Eastman Kodak	50 3/4	50 1/8
Exxon	55 1/4	56 3/4
Ford	56 3/4	57 3/8
General Electric	71 1/2	73 1/8
General Motors	71 1/2	72 1/2
Goodyear	30 7/8	30 7/8
I.B.M.	154 1/4	155 1/4
I.T.T.	38 1/8	38 7/8
Mobil Oil	30 3/8	30 3/8
Pfizer	50 1/2	51 6/8
Schlumberger	38 5/8	37 1/2
Texaco	31 3/8	31 5/8
U.A.L. Inc.	48	47 3/4
Union Carbide	74 3/8	73 5/8
U.S. Steel	28 1/8	26
Westinghouse	44 1/2	44 7/8
Xerox Corp.	58 1/8	59 1/2

AUTOUR DE LA CORBEILLE

LÉGÈRE BAISSE DE L'ACTION AGP. – L'action AGP SA, qui est au centre de la bataille engagée officiellement par les groupes Axa, d'une part, et Compagnie du Midi, de l'autre, pour le contrôle de la société Providence (AGP sert de support à la contre-offre de la Compagnie du Midi), a été cotée à 1 470 F, le 7 janvier, au marché hors cote de la Bourse de Paris (contre 1 500 F la veille), ce qui constitue la première – légère – baisse de ce titre depuis son introduction le 27 décembre dernier. Rappelons que, à la majorité des administrateurs, le conseil d'administration de la Providence SA a incité ses actionnaires « *à répondre positivement* » à l'offre de M. Bernard Pagezy, le patron de la Compagnie du Midi (*le Monde* du 8 décembre).

LE JAPONAIS UNY COTÉ A PARIS. – Le club des valeurs japonaises cotées à la Bourse de Paris va s'agrandir avec l'inscription à la cote officielle, le 15 janvier, de Uny Co., une société de grande distribution japonaise. Né de la fusion, en 1971, de deux magasins de distribution, le groupe, qui emploie neuf mille personnes réparties sur sept cent soixante points de vente, a réalisé, pour le dernier exercice clos le 20 février 1985, un chiffre d'affaires de 491,7 milliards de yens (3,70 F environ pour 100 yens). Le bénéfice a atteint 7,7 milliards de yens.

Uny, sixième groupe de distribution au Japon, commercialise des produits d'alimentation, d'équipement pour la maison et de l'habillement par l'intermédiaire de cent onze « superstores », des magasins proches des hypermarchés européens, de supermarchés et de magasins spécialisés.

Pour le premier semestre 1985 clos le 20 août, le bénéfice net a atteint 3,6 milliards de yens, en hausse de 3 % par rapport à la même période l'année précédente. Un peu plus de 150 millions de titres Uny (quinzième société japonaise cotée à Paris) vont être admis à la cote officielle. Fin décembre, l'action Uny valait, à Tokyo, 1 290 yens pour des cours extrêmes, en 1985, de 1 410 yens et 1 160 yens. L'action Uny est cotée à Tokyo, à Nagoya et au Luxembourg.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	6 janv.
Valeurs françaises	106
Valeurs étrangères	104,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	6 janv.	7 janv.
Indice général	271,5	278,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 8 janvier .... 8 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	7 janv.	8 janv.
1 dollar (en yens)	201,35	201,55

BOURSE DE PARIS — Comptant — 7 JANVIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	0 814
5 %	....	4 671
3 % amort. 45-54	73 60	1 315
Emp. 7 % 1973	7370	..
Emp. 8,80 % 77	121 50	5 546
9,80 % 78/93	98 30	4 833
8,80 % 78/86	99 56	0 851
10,80 % 79/94	100 82	3 728
13,25 % 80/90	105 27	7 950
13,80 % 80/87	106 98	3 176
13,80 % 81/89	108 58	13 535
16,75 % 81/87	109 87	5 507
16,20 % 82/90	118 25	15 978
16 % juin 82	118 80	9 337
E.D.F. 7,8 % 61	148	14 779
E.D.F. 14,5 % 80-92	108 70	8 008
Ch. France 3 %	170	..
CNB Bques janv. 82	100 68	0 207
CNB Paribas	104 50	0 207
CNB Suez	104 80	0 207
CNI janv. 82	100 68	0 207

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	169	169
A.G.F. (St Cent.)	5680	6250
Amrep	17 20	25 70 d
André Roudière	235 20	240
Applic. Hydraul.	480	474
Arbel	86 50	89 50
Forges Strasbourg	339	328
Fonmar	1075	1075
Fougerolle	99 40	99
France I.A.R.D.	410	439 20 d
France (La)	4189	4557 c
From. Paul Renard	519	582
GAN	9830	9890
Gaumont	820	787
Gaz et Eaux	1389	1990
Gerry S.A.	480	485
Gér. Arm. Hold.	155	158
Gévelot	382 60	349 d
Gr. Fin. Constr.	400	384
Gds Moul. Paris	422	408
Groupe Victoire	2869	3165
G. Transp. Ind.	210	206
H.G.P.	22850	....
Hydroc. St-Denis	121 50	113 10
Immindo S.A.	445	445
Immoinvest	265	270
Immobail	440	441
Immobanque	685	735
Immob. Marseille	6510	6400
Immofice	493	480
Invest. (Sté Cent.)	1430	1582 d
Jaeger	209 40	....
Lafitte-Bail	439	439
Lambert Frères	90 10	87 50 d
La Brosse-Dupont	370	372
Lille-Bonnières	650	650
Locabail Immob.	739	739
Loca-Expansion	320	307
Locafinancière	428	428
Locatel	306	317 20
Lordex (Ny)	170	164

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	881	850 d
Akzo	409	....
Alcan Alum.	210	....
Algemene Bank	1710	1705
Allied Corp.	367	359
American Brands	529	525
Am. Petrofina	370	370
Arbed	392	....
Asturienne Mines	113	113 20
Bco Pop Español	129	132
Banque Morgan	501	506
Banque Ottomane	870	....
B. Régl. Internat.	29870	30000
Br. Lambert	369 80	361
Canadian-Pacific	103 80	101 20
Commerzbank	1235	1235
Dart. and Kraft	315 10	378
De Beers (port.)	32 60	....
Dow Chemical	312	312
Dresdner Bank	1535	1504
Gén. Belgique	342	327
Gevaert	728	....
Glaxo	165	163
Goodyear	235	....
Grace and Co	383	....
Gulf Oil Canada	121	117 50
Pfizer Inc.	402	400
Procter Gamble	630	521
Ricoh Cy Ltd	40	39 20
Rolinco	207 10	206 10
Robeco	248	243 50
Rodamco	373 50	370
Shell fr. (port.)	71	....
S.K.F. Aktiebolag	313	....
Sperry Rand	429	425
Steel Cy of Can.	125	....
Stilfontein	53	50 20
Swedish Match	215	....
Tenneco	290	....
Thorn EMI	45	43 80
Thyssen c. 1 000	525	....
Toray indust. inc	18 80	18 95
Vieille Montagne	980	941
Wagons-Lits	625	592
West Rand	23 70	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Loca-Investissement	315	315
Media Immobilier	494	506
Métallurg. Minière	258 80	259 90
M.M.B.	415	431
Navale-Delmas	466	484 d
Om. Gest. Fin.	310	315
Paris Bateaux	310	312
Petrofigaz	1104	1100
Racal	675	702
St-Gobain Emballage	842	829
S.C.G.P.M.	200	196
Serra-Mesta	622	630
S.E.P.	686	729 d
S.E.P.R.	1058	1058
Sofibus	249	247
Sovac	1190	1237
Valeurs de France	287	289

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Patemelle-R.D.	2320	2770 d
Alain Manoukian	485	485
BAFP	805	810
B.I.P.	740	720
Bolloré Technologies	457 90	469 50
Calberson	345	347
Cardif	1352	1352

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cochery	61 10	61 10
Coparex	500	496
Hydro-Énergie	282	....
Rorento N.V.	129	129
S.P.R.	155	....
Thann et Mulhouse	280	....
Ufinex	330	....
Union Brasseries	156	151

SICAV 7/1

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A. A. A.	592 10	577 66
Actions France	361 29	344 91
Actions-Investiss.	305 53	291 62
Actions sélectives	508 37	485 32
Audificand	558 79	533 45
Francap	255 18	255 18
Fructidor	231 77	228 34
Fructifrance	607 67	582 85
Fructivar	72747 04	72585 83
Fructi-Première	11892 33	11519 54
Paribas Épargne	14080 23	14004 21
Paribas Gestion	561 87	536 39
Parnasse-Valor	1058 67	1057 61
Patrimoine-Retraite	1445 54	1417 20
Phenix Placements	254 08	252 82 ◆

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1461	4,5 % 1973	1473	1480	1473	....
4150	C.N.E. 3 %	4200	4205	4200	....
1038	B.N.P.	1060	1070	1070	+ 0 94
1063	C.C.F.	1058	1060	1060	+ 0 18
198	Elf-Aquitaine	197	200 10	200 10	+ 1 57
191	– (certific.)	192	195	195	+ 1 56
1580	Epeda-B-Faure	1585	1590	1570	– 0 94
2100	Essilor	2445	2420	2414	– 1 26
460	Esso S.A.F.	469	474	472	+ 0 63
230	Ericsson	251 50	253 80	255	+ 1 39
420	Exxon Corp.	430 10	424 50	424 50	– 1 30
450	Ford Motors	442 60	432 50	432 50	– 2 28
142	Free State	158	156 10	157	+ 0 64
65	Gencor	78	79 20	78 50	+ 0 64
555	Gén. Electr.	564	561	564	....
330	Gén. Belgique	342	323	327	– 4 38
580	Gen. Motors	558	559	557	+ 0 17
48	Goldfields	52	51 50	51 50	– 0 96
42	Gd Metropolitain	45 10	44 10	44	– 2 43
68	Harmony	81	84 30	83 90	+ 3 58
28	Hitachi	29 45	28 65	28 65	– 2 71
825	Hoechst Akt.	940	939	939	– 0 10
2170	Siemens A.G.	2428	2425	2425	– 0 12
162	Sony	159	153	153	– 3 77
165	T.D.K.	165 80	161	161	– 2 89
14	Toshiba Corp.	13 90	13 70	13 70	– 1 43
1100	Unilever	1196	1165	1180	– 2 92
345	Unit. Techn.	352	360	349	– 0 85
455	Vaal Reefs	507	514	512	+ 0 98
310	Volvo	338 10	363	363	+ 7 36
226	West Deep	248	247	246	– 0 80
155	West Hold.	173 50	175	174	+ 0 28
455	Xerox Corp.	466	454 50	454 50	– 2 46
1 33	Zambia Corp.	1 44	1 44	1 44	....

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 586	7 465	7 220	7 800
ECU	6 696	6 685	....	....
Allemagne (100 DM)	306 540	306 420	297	312
Belgique (100 F)	15 017	15 008	14 400	15 300
Pays-Bas (100 fl.)	272 230	272 130	263 500	278 500
Danemark (100 krd)	83 980	83 820	79	87
Norvège (100 k)	99 800	98 290	95	102
Grande-Bretagne (£ 1)	10 869	10 785	10 440	11 150
Grèce (100 drachmes)	5 086	5 062	3 600	3 900
Italie (1 000 lires)	4 504	4 490	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	364	361 750	351 800	376 500
Suède (100 krs)	99 510	98 720	95 500	101 500
Autriche (100 sch)	43 550	43 610	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	4 917	4 900	4 660	5 200
Portugal (100 esc.)	4 777	4 738	4 300	5 200
Canada ($ can 1)	5 387	5 305	5 100	5 550
Japon (100 yens)	3 746	3 707	3 580	3 780

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/1
Or fin (kilo en barre)	80300	79300
Or fin (en lingot)	80450	79550
Pièce française (20 fr)	528	528
Pièce française (10 fr)	505	......
Pièce suisse (20 fr)	517	512
Pièce latine (20 fr)	481	476
Souverain	619	612
Pièce de 20 dollars	3390	3370
Pièce de 10 dollars	2020	1980
Pièce de 5 dollars	1345	......
Pièce de 50 pesos	3100	3096
Pièce de 10 florins	505	509
Or Londres	327 80	328 90
Or Zurich	328	329
Or Hongkong	327 60	329 20
Argent Londres	5 79	5 84

Le Monde

CONTRAIREMENT AUX ENGAGEMENTS DE M. MITTERRAND

M. Berlusconi prend la direction de la « 5 »

M. Silvio Berlusconi assurera les fonctions de directeur général de la cinquième chaîne avec le titre de vice-président. Cette nomination, décidée le 31 décembre par le conseil d'administration de France 5, n'a été rendue publique que quelques jours plus tard par l'intermédiaire d'une annonce dans *les Petites Affiches*, journal d'informations juridiques. Une discrétion d'autant plus remarquable que le chef de l'Etat, comme le secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, avait solennellement affirmé que le directeur de la cinquième chaîne, comme le président, serait un Français (*le Monde* du 23 novembre 1985).

Cette décision ne fait que confirmer le poids de l'homme d'affaires italien, actionnaire minoritaire de la chaîne, face à MM. Jérôme Seydoux et Christophe Riboud. A six semaines du lancement théorique de la « 5 », le problème des programmes devient prioritaire, et, en l'absence d'infrastructures parisiennes et d'encadrement français, l'essentiel du travail et des décisions a lieu à Milan, sous la responsabilité des équipes de M. Berlusconi. L'entourage de celui-ci, qui indique aujourd'hui que « *son expérience en matière de télévision le destinait tout naturellement à exercer ces responsabilités* », n'a jamais caché que M. Berlusconi n'était pas favorable à une multiplication des postes de responsabilité au sein de la chaîne commerciale.

La nomination de M. Berlusconi a fait l'effet d'une douche froide sur les professionnels du cinéma et les sociétés d'auteurs, qui n'espèrent plus grand-chose de la modification du cahier des charges de la cinquième chaîne (*le Monde* du 1er janvier). Considérant que le gouvernement est déterminé à imposer «en force» la «5» (1), nombreux sont ceux qui souhaitent une décision rapide du Conseil d'Etat. C'est la position que défend M. Jacques Rigaud, administrateur délégué de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), qui a lui aussi déposé un recours devant la haute juridiction.

(1) Le décret d'application de la loi du 29 juillet 1982 autorisant M. Georges Fillioud à signer, au nom de l'État, le contrat de concession de service public, est paru au *Journal officiel* de ce mercredi 8 janvier.

A L'ISSUE DE LA PREMIÈRE RÉUNION DE TRAVAIL DE L'ANNÉE

MM. Dumas et Genscher minimisent les divergences entre Paris et Bonn

Au cours d'une conférence de presse tenue à Paris, mardi 7 janvier, à l'issue de la première réunion de travail de l'année 1986, les ministres des relations extérieures de France et de RFA, MM. Roland Dumas et Hans Dietrich Genscher se sont déclarés décidés à faire de l'année 1986 « *une grande année dans les relations franco-allemandes* ».

L'approfondissement de la coopération entre les deux pays devrait notamment se traduire par des réunions régulières tantôt à Bonn, tantôt à Paris, des directeurs politiques, économiques et culturels des deux ministères. Les deux ministres se sont, d'autre part, attachés à minimiser les divergences entre la France et la RFA qui avaient surgi ces derniers temps.

En ce qui concerne le projet de navette spatiale européenne Hermès, qui semblait totalement abandonné par Bonn, M. Dumas a déclaré : « *Le sujet est toujours d'actualité et la réflexion allemande se poursuit.* » M. Genscher a, de son côté, rappelé que « *comme ce fut le cas dans le passé lors de l'invention du chemin de fer et de l'automobile, l'Europe doit être présente dans la conquête de l'espace* ».

A propos de l'initiative de défense stratégique américaine, M. Roland Dumas a fait remarquer que les positions de Paris et de Bonn, « *opposées à l'origine* », s'étaient beaucoup rapprochées, puisque M. Kohl, tout en participant au projet du président Reagan, avait finalement renoncé à y engager des fonds publics. C'est à peu de chose près l'attitude du gouvernement français qui a opposé un « non » de principe à l'IDS, tout en laissant les entreprises privées libres de conclure des contrats avec les Américains.

Sur le vif

Braqué

J'avais un raseur au téléphone ce matin. Impossible de le décrocher de la ligne. Exaspérée, je griffonnais pour me calmer les nerfs. Vous savez ce que c'était mes gribouillis ? Des demi-cercles, des cylindres et des ronds barrés d'une raie. Non, je ne suis pas obsédée, je suis imprégnée. Je ne vois plus que ça sur les murs, les écrans, les derrières d'autobus : de la fesse.

Des bouteilles de Perrier caressées par une main aux longs ongles peints jusqu'à la... décapsulation. Jolie formule, hein ! Je l'ai piquée à un copain du journal. D'énormes nichons plongés dans des bocks de bière. Des antennes de radio dressées au passage d'une nana qui fait jaillir d'un tube le nom d'une station libre. Des slips Eminence tamponnés « Visa pour l'aventure » — pas mal ça aussi : au départ on ne peut pas deviner ce qu'on trouvera à l'arrivée.

L'amour, moins on le fait — et on le fait moins, c'est devenu un sport à risques, — plus on en parle. Mais là, en ce moment, je ne sais pas ce qui se passe, ça tourne à l'idée fixe. Tenez, vous avez vu ce qu'ils font, les syndicats japonais pour racoler des adhérents ? Ils éclaboussent leurs journaux de femmes à poil. Tout juste s'il *leur reste assez* de place pour expliquer aux ouvriers comment se défendre contre les patrons.

Le plus marrant, c'est pas ça, c'est ce petit truand ouest-allemand super-malin, qui a littéralement paralysé sa victime. De stupeur. Il a jailli devant elle, complètement nu dans ses baskets par un froid de chien, pour lui piquer son sac à main. Sous le choc, la pauvre dame s'est laissé délester sans piper. Et elle a mis vingt minutes avant de retrouver ses esprits et d'alerter la police. Génial, non ? Remarquez, au train où ça va, à force de voir des hommes dans le plus simple appareil sur les affiches, plus personne ne paniquera en étant... braqué de cette façon-là.

CLAUDE SARRAUTE.

Aux États-Unis

M. John Block, secrétaire à l'agriculture a annoncé sa démission

Washington *(AFP, Reuter)*. — M. John Block, secrétaire à l'agriculture, a annoncé, le mardi 7 janvier, dans une conférence de presse, à Washington, qu'il avait présenté sa démission au président Reagan. Celle-ci devrait devenir effective vers le milieu du mois de février. M. Block, qui occupait ces fonctions depuis l'arrivée au pouvoir de M. Reagan, au début de 1981, a précisé qu'il s'agissait d'une « décision personnelle » et qu'il avait l'intention de travailler dans le privé.

Désireux de quitter le gouvernement depuis plusieurs mois, M. Block a indiqué qu'il avait voulu rester à son poste jusqu'à l'adoption, en décembre, d'une nouvelle loi agricole qui vise à soumettre davantage ce secteur aux lois du marché en réduisant les programmes de soutien des prix. La loi a été signée le 23 décembre par le président Reagan.

L'agriculture américaine a été affectée, ces dernières années, par un net recul de ses exportations, une chute brutale de la valeur des terres et de graves problèmes financiers pour les exploitants qui s'étaient lourdement endettés dans les années 70. M. Block possède lui-même, dans l'Illinois, une grande propriété, dont l'activité principale est l'élevage de porcs et qui n'a pas échappé à ces difficultés. « *Nous avons connu des tensions*, a déclaré, mardi, M. Block, *mais nous avons pris un tournant et je suis convaincu que les temps vont être meilleurs.* »

Après le départ de M. Block, il ne restera plus dans le gouvernement américain que trois membres nommés par M. Reagan dans son premier cabinet en 1981 : M. Weinberger, secrétaire à la défense, M. Baldridge, secrétaire au commerce, et M. Pierce, secrétaire au logement.

Echecs

M. CAMPOMANES A MOSCOU POUR RENCONTRER KASPAROV

M. Florencio Campomanes, président de la Fédération internationale des échecs, est arrivé le mardi 7 janvier à Moscou, pour tenter de résoudre le problème posé par le refus du champion du monde, Garry Kasparov, de jouer le match revanche prévu contre Anatoli Karpov. Une rencontre était prévue ce mercredi entre le président de la FIDE et Kasparov.

Interrogé, mardi, sur l'issue de cette rencontre, M. Campomanes a répondu : « *Je suis président, pas diseur de bonne aventure.* » A la question de savoir ce qu'il adviendrait si le champion du monde s'obstinait dans son refus, il a simplement déclaré : « *Les règlements sont clairs* », ce qui laisserait entendre que Kasparov serait disqualifié et que le titre suprême redeviendrait le bien de Karpov.

Quant à Kasparov, interrogé par l'agence UPI, il a indiqué que tant que la FIDE n'aurait pas établi des règles intangibles régissant le championnat du monde, il ne jouerait pas le match revanche.

L'URSS A DEMANDÉ LE REPORT DU PROCHAIN SOMMET REAGAN-GORBATCHEV

Washington *(AFP)*. — Le président Reagan a confirmé, mardi 7 janvier, au cours de sa conférence de presse que Moscou avait demandé le report du prochain sommet américano-soviétique, initialement prévu pour le printemps 1986. La rencontre pourrait maintenant n'avoir lieu qu'au mois de septembre, mais « *aucune date n'a encore été fixée* », a indiqué le chef de la Maison Blanche, en précisant que les autorités soviétiques n'avaient donné aucune raison pour justifier cette demande de report.

On observe toutefois, à Washington, que ce délai placerait le nouveau sommet Reagan-Gorbatchev à deux mois environ des élections parlementaires de novembre, situation qui permettrait aux partisans d'un accord sur la limitation des armements de faire plus efficacement pression sur le président américain.

● *Pontage coronarien pour Mme Bonner.* — Mme Elena Bonner, épouse de l'académicien soviétique Andrei Sakharov, doit subir un pontage coronarien lundi prochain, a annoncé mardi 7 janvier un porte-parole de l'hôpital général du Massachusetts de Boston, où elle a récemment été examinée. Mme Bonner, qui est âgée de soixante-deux ans, a subi une attaque cardiaque en 1983. Les médecins qui l'ont examinée ont indiqué que le traitement médicamenteux qu'ils lui avaient ordonné n'était pas venu à bout de ses problèmes de blocage artériel, et qu'elle devait être opérée. — *(AFP.)*

LE MEURTRE DE JACQUES PERROT ET L'AFFAIRE BOUTBOUL

Les Missions étrangères de Paris affirment qu'il n'y a pas eu de sorties de fonds de France

Les sommes escroquées seraient inférieures à 10 millions de francs

A la suite du meurtre de Me Jacques Perrot et de l'affaire Boutboul, les Missions étrangères de Paris, mises en cause à plusieurs reprises, ont publié, mercredi 8 janvier, le communiqué suivant :

« *Le montant de la somme escroquée entre 1968 et 1980 est inférieur à 10 millions de francs. Pour l'essentiel, cette somme a été versée à l'étranger, en devises étrangères. Me Boutboul invoquait la nécessité de ces versements, car elle prétendait qu'il y avait des procédures et enquêtes diligentées à l'étranger impliquant le versement de ces fonds sur place. Le chiffre ci-dessus est calculé sur la base du taux de change moyen pour chaque année, au cours de la période de douze ans pendant lesquels ces versements ont été effectués.*

» *Nous précisons*, ajoutent les Missions étrangères de Paris, *que jamais les dons envoyés par nos bienfaiteurs pour les missions n'ont été affectés à ces paiements. Tous les dons que nous recevons pour les missions sont intégralement mis à la disposition de leurs destinataires, les sommes escroquées pendant les douze années précitées provenaient pour l'essentiel d'associations constituées à l'étranger. Il n'y a pas eu de sorties de fonds de France.* »

La société des Missions étrangères de Paris donne ensuite le détail de son fonctionnement financier : « *La société dispose, pour les frais de fonctionnement de ses maisons et pour l'entretien de ses missionnaires en France, de ressources propres (legs, dons, revenus). Les dépenses du Séminaire des missions étrangères, titre légal de la société en France, font l'objet d'un budget présenté chaque année au service compétent du ministère de l'intérieur. A l'étranger, où les missionnaires des MEP exercent leur activité dans une quinzaine de territoires nationaux, des associations ont été constituées suivant les lois du pays. Les revenus de ces associations assurent le soutien des missionnaires à l'étranger (dépenses de voyage, de santé et de retraites).*

» *Les dépenses de fonctionnement du Séminaire des MEP en France ont été de 12 millions de francs pour l'année 1984. Les dépenses de fonctionnement des associations étrangères se sont montées à 3 500 000 francs. Si, au total de 15 500 000 francs ainsi obtenu, on ajoute les sommes attribuées aux activités missionnaires et sociales proprement dites, on arrive au total de 30 millions de francs pour la même année.* »

« *Le budget de la société des MEP demeure modeste*, conclut le communiqué ; *si on tient compte de l'immensité des besoins et de l'urgence de la tâche missionnaire, qui est toujours aussi actuelle.* »

Selon un sondage BVA-« Paris-Match »

LE PS PROGRESSE NETTEMENT

Le Parti socialiste gagne cinq points, selon le dernier sondage BVA qui sera publié dans *Paris-Match* de jeudi 8 janvier. Créditée de 38 % d'intentions de vote le mois précédent, l'ensemble de la gauche passe à 41 % dont 26,5 % pour le PS (contre 21,5 % en décembre) et 10,5 % pour le PC (contre 9 %). Cette percée socialiste se fait au détriment des « *autres candidats de gauche* », les écologistes pour leur part perdent trois points en passant de 5 % à 2 %. De son côté, l'ensemble de la droite reste stable à 57 % et les listes RPR et UDF présentées unies ou séparées totalisent 44 %.

Par ailleurs, le sondage BVA-*Paris-Match* présente « *un bilan de la législature* » articulé autour de dix-huit mesures. Il ressort que toutes les mesures ayant trait au domaine social sont très largement approuvées. Les mesures fiscales viennent juste derrière. Les trois initiatives qui dont le plus souvent jugées en négatif, concernent la concession de la cinquième chaîne de télévision à M. Berlusconi, la nationalisation des banques et la suppression de la peine de mort. Il est à noter cependant que les personnes interrogées n'attachent pas beaucoup d'importance à ces dernières mesures.

Le sondage sur les intentions de vote a été réalisé auprès de 1 778 personnes du 15 au 20 décembre et celui sur le « bilan de la législature » auprès de 874 personnes pendant la même période.



LES NÉGOCIATIONS DANS LE TÉLÉPHONE

M. Mexandeau lance un appel en direction de Siemens

Présentant ses vœux à la presse le mardi 7 janvier, M. Mexandeau, ministre des PTT, a confirmé que les centraux téléphoniques du groupe américain ATT (qui pourrait entrer en France au travers d'un accord avec la CGE) étaient 20 % plus chers que ceux achetés par son administration. Si les discussions se poursuivent, le ministre accueille la proposition de rechange faite par le suédois Ericsson avec « *sympathie* », les accords européens ayant sa préférence. Mais, « *pas de duplicité, nous sommes engagés dans des négociations avec ATT* ». Ce n'est qu'en cas d'échec que la proposition d'Ericsson serait examinée.

M. Mexandeau, a ensuite fait un appel du pied en direction de la RFA en s'exclamant : « *Ah ! Si Siemens sortait de sa banquise !* » C'est la première fois qu'une prise de position publique est faite en faveur de Siemens. Le gouvernement, très favorable à une coopération franco-ouest-allemande, n'a jusqu'à présent pris que de trop de vagues contacts officieux avec la firme de Munich, et celle-ci est restée, en conséquence, silencieuse.

Par ailleurs, M. Mexandeau a vivement critiqué la CGE « *qui n'a pas tenu ses engagements* » dans l'industrie de la bureautique en ne parvenant à aucun accord avec Olivetti sur la construction d'une usine de machine à écrire en France. Le ministre s'est déclaré, hormis cet échec, « *satisfait* » du bon fonctionnement des PTT, qui auront dégagé un bénéfice d'environ 10,5 milliards de francs en 1985 (11,5 milliards de francs pour les télécommunications et perte de 1 milliard pour la poste).

● *Un « pas positif » entre la France et l'Iran.* — La délégation économique française dirigée par M. Jacques Martin a quitté le mardi 7 janvier Téhéran à « *l'issue d'entretiens avec les autorités iraniennes portant sur le remboursement de la dette française envers l'Iran* », a annoncé l'agence iranienne IRNA. Les deux parties ont décidé de reprendre ces entretiens « *au plus tard dans un mois, à une date et en un lieu qui restent à déterminer* », a ajouté IRNA, citant le vice-ministre iranien de l'économie et des finances, M. Mehdi Navab, qui dirigeait la délégation iranienne à ces négociations. M. Navab a estimé qu'« *un pas positif a été franchi dans la recherche d'un règlement du contentieux* ». — *(AFP.)*

● *Pêche : un nouvel incident au large d'Arcachon.* — Le syndicat des marins-pêcheurs d'Arcachon (Gironde) a protesté, dans un télex adressé à M. Guy Lengagne, secrétaire d'État à la mer, contre un incident survenu dans la nuit du 6 au 7 janvier, au large de Mimizan (Landes). Selon les pêcheurs, deux bateaux espagnols, immatriculés à Saint-Sébastien et à Gijon, ont volontairement détruit les filets posés par un chalutier d'Arcachon, alors que celui-ci pêchait à un peu plus de 2 milles de la côte.

MORT DU VIOLONCELLISTE PIERRE FOURNIER

Le violoncelliste français Pierre Fournier vient de mourir à l'âge de soixante-dix-neuf ans à son domicile de Genève. Grand styliste, interprète profond, il a porté très haut le renom de l'école française ; il était célèbre dans le monde entier et Roussel, Honegger, Poulenc avaient écrit de nombreuses partitions pour lui.

A B C D E F G

Dans la Drôme

COUPS DE FEU POUR UNE ENTREPRISE FANTOME

A La Roche-de-Glun (Drôme), la compagne de M. José Da Silva, un chef d'entreprise âgé de vingt-sept ans, a tiré plusieurs coups de feu en direction d'un groupe de grévistes venus, le mardi 7 janvier au soir, réclamer leurs salaires impayés depuis octobre dernier. L'incident n'a fait aucune victime, et les gendarmes, qui sont intervenus, ont interpellé le couple, gardé à vue à Tain-l'Hermitage.

Univers-Contact, la société de M. Da Silva, spécialisée dans la fourniture et l'installation de panneaux publicitaires et d'enseignes lumineuses, s'était installée à Pont-de-l'Isère en mai dernier. L'entreprise, qui n'avait aucune existence légale, n'avait pas été inscrite au registre du commerce ni à la chambre des métiers. Les cotisations sociales des douze salariés n'avaient jamais été versées à l'URSSAF ou aux ASSEDIC. Les commandes, passées par des grandes surfaces notamment, n'étaient pas exécutées jusqu'à leur terme, M. Da Silva se contentant d'encaisser les avances sur travaux.

Les sociétés de travail temporaire de la région qui fournissaient le personnel nécessaire ayant renoncé, le responsable d'Univers-Contact s'était tourné vers l'ANPE pour recruter des employés qu'il ne payait pas. L'inspection du travail avait alerté le parquet, qui s'était saisi de l'affaire à la fin du mois de décembre. Depuis le 25 novembre, les salariés étaient en grève et occupaient les locaux de l'entreprise fantôme.

Sur
CFM
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
Nantes-Saint-Nazaire (94,8)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)

MERCREDI 8 JANVIER
Allô « le Monde »
Vœux politiques et rentrée gouvernementale
avec ANNE CHAUSSEBOURG et JEAN LE BAIL

JEUDI 9 JANVIER
« le Monde » reçoit
Régine Deforges
éditeur-écrivain
avec PHILIPPE BOUCHER

Le numéro du « Monde » daté 8 janvier 1986 a été tiré à 455985 exemplaires

UN NOUVEAU BUREAU A LA SOCIÉTÉ DES CADRES DU « MONDE »

Une assemblée générale de la Société des cadres du journal *le Monde* s'est réunie le 6 janvier au siège du quotidien, afin de renouveler trois postes laissés vacants au sein du bureau. Mme Annick Lhermier (documentation), Mme Simone Carrier (service littéraire) et M. Alain Carlier (chef de publicité) ont été élus. Le nouveau bureau se compose, désormais, comme suit : M. Alain Carlier, président ; Mme Nicole Fontaine, vice-présidente ; M. Serge Caby, trésorier ; Mme Simone Carrier (secrétaire) et Annick Lhermier, titulaire, qui assistera au conseil de surveillance, aux côtés du président du bureau.

● RECTIFICATIF. — Le numéro de téléphone du secrétariat du « Forum sur le métier de diplomate », qui a lieu jeudi 9 et vendredi 10 janvier, au centre de conférences internationales de l'avenue Kléber, à Paris, est le 45-62-62-95 et non le 42-62-62-95, comme nous l'avons annoncé par erreur dans *le Monde* daté 8 janvier.

